



PROJECT MUSE®

Chapitre 4. Les cognitions et représentations au sujet de la violence chez les conjoints et les parents

Published by

Chamberland, Claire.

Violence parentale et violence conjugale: Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées.

Presses de l'Université du Québec, 2003.

Project MUSE. <https://dx.doi.org/10.1353/book.15526>.



➔ For additional information about this book

<https://muse.jhu.edu/book/15526>

4

**LES COGNITIONS ET
REPRÉSENTATIONS AU SUJET
DE LA VIOLENCE CHEZ LES
CONJOINTS ET LES PARENTS**
Des preuves empiriques

Claire Chamberland en collaboration
avec Catherine Roy

Les mots contre les maux.

Georges STEINER

Dans quelle mesure les conjoints ou les parents violents ou leur victime sont-ils plus ou moins conscients de la violence qu'ils font subir ou qu'ils subissent ? Les enjeux à l'origine d'épisodes de violence privée sont-ils de type défensif ou offensif ? Mettent-ils en scène des besoins de sécurité ou des besoins de pouvoir ? Les agresseurs comme les victimes ont-ils des conceptions restreintes de la violence qui entraînent chez eux une faible capacité à reconnaître la violence lorsqu'ils en vivent ? Les rationalisations des agresseurs comme des victimes contribuent-elles à minimiser, à banaliser, à rendre la violence tolérable, à innocenter l'agresseur ou à blâmer la victime ? Dans ce chapitre, nous rapportons une synthèse des données des ouvrages récents sur les cognitions dans les relations familiales violentes. Cette recension ne fait état que des recherches nord-américaines. Pour chaque rapport social, conjoint-conjointe et parent-enfant, nous faisons la synthèse et l'analyse des données portant sur les déclencheurs et enjeux lors d'épisodes violents, les définitions de la violence, les attitudes entourant les relations familiales, et les attributions de cause et de responsabilité chez l'agresseur et, parfois, chez la victime. Nous citerons les études auprès

de populations cliniques et tout-venant pour évaluer si ces cognitions varient selon la gravité des situations de violence. Néanmoins, les études sur le sujet étant en pleine expansion, il est tout à fait possible que nous en ayons omis certaines, et ayons ainsi laissé dans l'ombre des informations qui auraient pu être pertinentes à notre propos. C'est le risque que prend tout auteur qui tente de faire la revue des travaux sur un sujet aussi vaste et complexe que les cognitions sociales de la violence au sein de la famille.

DES CHOIX

Cette recension a aussi pour objectif de rapprocher deux univers de recherche souvent abordés séparément : la violence à l'endroit des enfants et celle faite aux conjoints. Nous avons sensiblement appliqué la même grille d'analyse pour intégrer les informations générées par ces recherches. C'est un défi que nous souhaitons relever, compte tenu de la grande concomitance de ces deux problèmes sociaux au sein d'une même famille (voir le chapitre 1). En outre, la tradition nord-américaine étant historiquement de nature empirique, plus d'information factuelle est disponible sur les cognitions que sur les représentations. Toutefois, lorsque c'est possible, nous intégrons des concepts de base liés au champ théorique des représentations. Ce point de vue est traité de manière plus transversale puisqu'il a orienté l'analyse thématique du matériel consulté. C'est ainsi que nous avons élargi notre objet d'analyse : les thèmes traités ne concernent pas exclusivement l'agression ou la violence¹ au sens strict, mais aussi des objets connexes aux relations entre proches. Les enjeux sur lesquels se cristallise un conflit mettent souvent en scène les rapports d'intimité et de pouvoir entre les acteurs familiaux. Les théories sur l'enfance, l'éducation, les pratiques disciplinaires, dont bien sûr la coercition, sont très utiles pour décrire les contenus sur lesquels s'appuient les parents lorsqu'ils interprètent ce qui leur arrive lors d'une interaction potentiellement explosive avec leur enfant. Les standards d'un adulte au sujet des relations intimes, ou encore les croyances qu'il a sur l'égalité des sexes, influencent sa manière de réfléchir aux désaccords qui peuvent survenir au sein du couple. Enfin, en nous inspirant du concept d'ancrage, nous considérons que les cognitions sont aussi façonnées par les différentes expériences et insertions sociales des adultes ; nous en avons donc tenu compte. La structuration théorique de ce chapitre est également fortement influencée par le domaine des cognitions sociales : les concepts de schéma (conception), d'attitude et d'attribution sont les principaux thèmes en fonction desquels nous avons analysé le matériel. En même temps, ces notions

1. La majorité des recherches consultées ne font pas de distinction entre ces deux concepts. Il est donc difficile de les traiter séparément.

sont aussi comprises dans le cadre conceptuel des représentations: ce sont des opérateurs qui participent activement à l'objectivation de la réalité des conjoints et des parents. En somme, le domaine des cognitions familiales en matière de violence privée enrichit le portrait empirique et théorique que nous allons esquisser, alors que le domaine des représentations sociales alimente surtout notre regard théorique sur les données.

LES RELATIONS HOMME-FEMME

LES DÉCLENCHEURS ET LES ENJEUX DES ÉPISODES VIOLENTS

L'insécurité et le contrôle

L'analyse des motifs qui déclenchent des épisodes d'agression au sein du couple laisse supposer le caractère à la fois expressif et instrumental de l'agression au sein des relations privées; l'agression est aussi autoprotectrice et prédatrice. Il arrive que les conjoints ne se rappellent plus ce qui a provoqué les disputes; l'origine de la mésentente, bien souvent chronique, est parfois obscure pour les conjoints (Cascardi et Vivian, 1995; Feld et Straus, 1989), l'abandon, le rejet, le sentiment d'être envahi, la jalousie, l'alcool, les attentes de conformité et d'obéissance, les conflits au sujet du contrôle, des tâches domestiques, de la sexualité ou de l'argent, l'agression physique et la vengeance sont les principales raisons qui génèrent des interactions à fort potentiel de violence (Delgado et Bond, 1993; Roy, 1977; Cascardi et Vivian, 1995; Follingstad *et al.*, 1991; Holtzworth-Munroe et Hutchinson, 1993). Comme nous l'avons vu plus haut, les besoins de sécurité et de pouvoir sont des motivations fondamentales pour expliquer les agressions au sein du couple. Se sentir envahi, rejeté ou abandonné (séparation et divorce) menace le sentiment de sécurité socioaffective et laisse s'installer la sensation subjective « d'être en danger » ou impuissant. La jalousie a des causes à la fois fortement affectives et stratégiques. C'est aussi une très vieille excuse dont on trouve les traces dans la Bible judéo-chrétienne (Delgado et Bond, 1993). Elle suppose l'existence complexe de sentiments d'amour, de propriété et la sensation d'être blessé.

Le contrôle: un besoin fondamental ou l'expression d'une domination ?

Les tentatives de contrôle sont les raisons les plus régulièrement constatées dans les ouvrages pour expliquer le déclenchement d'un épisode violent (Umberson *et al.*, 1998). Elles seraient une composante essentielle de la violence conjugale; les femmes violentées physiquement sont aussi bien souvent dominées (Tolman, 1989). Paradoxalement, le contrôle de

son environnement est aussi une dimension essentielle des conceptions occidentales de la santé mentale et de la compétence. La maîtrise de son environnement, le sentiment d'efficacité et la perception des contingences sont régulièrement évoqués pour décrire une personne compétente, donc qui a le contrôle. Certains auteurs prétendent même que le sentiment de contrôle est une composante centrale de l'identité masculine et qu'elle serait possiblement plus extrême chez certains hommes (Gondolf, 1985 ; Stets, 1988 dans Johnson et Sacco, 1995)

[...] *when people suffer a loss of control over their environment, this threatens their view of themselves as having efficacy or mastery, and compensation through controlling others will occur in order for them to regain the view that they have control.* (Stets, 1995, p. 491.)

Les hommes et les femmes qui ont une forte motivation de contrôle sont à risque d'agresser physiquement leur partenaire (Rouse, 1990). De plus, sentir qu'on a le contrôle prédit la perception que l'agression physique et psychologique est une stratégie utile pour résoudre un conflit de couple chez les hommes de l'échantillon de l'étude de Nedegaard, *et al.* (1997). En outre, les deux partenaires de couples violents dans l'étude de Ehrensaft et Vivian (1999) rapportent avoir le sentiment d'être contrôlés par l'autre ; l'homme aurait néanmoins plus recours à l'agression physique comme stratégie de contrôle ou pour faire cesser un comportement indésirable. Ehrensaft et Vivian (1999) ont filmé des situations de résolution de problème chez des couples où il y avait ou non de la violence : comparativement à des hommes en détresse mais non violents, les hommes violents physiquement résistent plus aux tentatives de leur partenaire pour diriger la conversation. Les conjointes d'hommes violents ont aussi plus tendance à se soumettre lorsque leur conjoint cherche à contrôler la conversation. En fait, la désobéissance ou la défiance de la conjointe sont des déclencheurs importants (Ehrensaft et Vivian, 1999). Les tentatives de contrôle des hommes seraient stratégiques ou instrumentales, alors que celles de femmes, plus sous l'influence de la colère, seraient plus expressives (Cascardi et Vivian, 1995). Toutefois, les comportements de contrôle de l'homme ne seraient pas dès le départ stratégiques ; ils seraient progressivement considérés comme utiles à mesure que l'homme fait l'expérience de leur efficacité.

Rapport social et contrôle

La nature du rapport social définit le niveau de symétrie dans la répartition du pouvoir entre des conjoints. Nous avançons l'hypothèse dans le chapitre 1 qu'il existe probablement deux types de réalité : la dynamique patriarcale et la violence dans des couples où la répartition du pouvoir est plus égalitaire (Grandin et Lupri, 1997). Johnson et Sacco (1995) identifient les agressions dans les couples égalitaires sous l'expression *common couple*

violence. L'enjeu du contrôle serait très marqué dans ces couples, et ses lieux d'exercice ne manquent généralement pas : le partage des tâches, l'argent, la sexualité, la jalousie [...] Coleman *et al.* (1985, dans Dutton, 1994) rapportent même que l'accès au pouvoir domine les conflits pour 54 % des couples participant à sa recherche. Cela ne veut pas dire néanmoins qu'ils accordent la même signification à la recherche du contrôle qui dégenère en violence. Les femmes percevraient la violence comme une perte de contrôle qui génère des conséquences négatives. Les hommes auraient plus tendance à y recourir comme moyen de retrouver le contrôle et leur estime d'eux-mêmes. Toutefois, Umberson *et al.* (1998) ont observé que le recours à la violence n'augmentait pas le sentiment de contrôle chez les hommes, mais ne le diminuait pas non plus. Or, chez les femmes de leur échantillon, les épisodes de violence sont plus terrifiants; ils minent aussi davantage leur sentiment de contrôle.

En somme

Il faut distinguer la recherche du contrôle intermittente et motivée par des facteurs situationnels du contrôle exercé au sein d'une dynamique patriarcale. Dans ce dernier cas, cela correspondrait à un besoin beaucoup plus général chez l'homme, ancré dans sa dynamique personnelle et sociale. Il importe également d'envisager les enjeux de contrôle différemment selon le genre, car il est possible que la relation entre violence et contrôle personnel sous-tende des processus sociaux et psychologiques distincts (Umberson *et al.*, 1998). Enfin, les comportements d'agression peuvent révéler des motivations défensives (besoin de sécurité) comme instrumentales (recherche de pouvoir) ou même les deux à la fois. Les tentatives de contrôle, de plus en plus incluses dans nos représentations collectives de la violence conjugale, sont dominées tantôt par des sensations subjectives de danger (s'extraire d'une situation menaçante, recourir rapidement à des schémas d'autodéfense), tantôt par une volonté plus réfléchie, pour soumettre l'autre à ses attentes ou pour se venger.

LES CONCEPTIONS DE LA VIOLENCE DANS LE COUPLE

Les blessures affectives liées aux agressions physiques et psychologiques

La conception populaire veut que la violence soit assimilée à des comportements brutaux, ce qui implique une force physique. On a longtemps considéré que le schème « violence » était d'abord associé à de l'agression physique sévère; il était alors exagéré de considérer l'agression physique mineure ou l'agression psychologique comme des manifestations de

violence (Cantin, 1994). Et pourtant, l'agression physique sévère ne survient pas spontanément mais émerge progressivement et est précédée de violence dont les manifestations sont plus subtiles. L'agression est d'abord non physique ; puis, apparaissent les agressions physiques mineures qui peuvent éventuellement s'intensifier en agressions graves (Bilodeau, 1987). Les chercheurs du groupe de recherche du New Hampshire ont inclus dans leur définition de la violence l'agression physique mineure ; les agressions psychologiques ne sont toutefois pas étiquetées comme violentes (Straus, 1979). Certains chercheurs (Tolman, 1989 ; Tolman, 1992) ont introduit deux catégories de violence non physique : la violence par domination (restriction, contrôle et coercition) et la violence émotionnelle (dénigrement, humiliation, blâme). La soixantaine de femmes ayant participé à la recherche de Cascardi et Vivian (1995) ont rapporté que la violence psychologique était plus dommageable que la violence physique. Les 148 étudiants de l'étude de Bethke et Dejoy (1993), exposés à un scénario où un conflit entre un jeune couple dégénère en agressions psychologiques et physiques, considéraient que les actions observées généraient en moyenne plus de blessures affectives que de blessures physiques. Les participants de la recherche de Arias et Johnson (1989) pensaient eux aussi que les impacts les plus graves de l'agression sont psychologiques. Ainsi, les dimensions psychologiques sont non seulement associées à la nature des agressions mais aussi aux impacts qu'on leur attribue.

Les agressions physiques

Les contenus associés au schème de violence varient selon les insertions sociales, notamment selon le genre, la classe sociale ou l'expérience de violence. Ainsi, Locke et Richman (1999) constatent que les femmes, qu'elles soient euro-américaines ou afro-américaines, jugent l'agression physique comme un événement plus sérieux que les hommes. Laporte et Chamberland (2002) ont évalué les conceptions, croyances et attributions de près de 800 adolescents de tout milieu âgés en moyenne de 17 ans. Dans cette recherche, garçons et filles conçoivent différemment certaines formes d'agression : même si une majorité d'entre eux considèrent l'agression physique comme une manifestation de violence, plus de garçons que de filles considèrent que forcer l'autre à des activités sexuelles (13 % *vs* 4 %), pousser ou brasser (14 % *vs* 4 %) et gifler l'autre (9 % *vs* 5 %) sont des conduites non violentes. En outre, les jeunes couples de l'étude de Ehrensaft et Vivian (1999) impliqués dans des relations violentes ont un niveau de tolérance plus élevé face à l'agression physique que ceux qui ne vivent pas une telle relation. Enfin, Greenblat (1983) a constaté que les femmes victimes de violence physique ne se percevaient pas comme des victimes de violence.

Les agressions psychologiques

En général, adultes et adolescents considèrent les comportements de contrôle comme moins violents que les agressions physiques (Chamberland, Turgeon, Laporte et Léveillé, 2003; Laporte et Chamberland, 2002; Malo, Chamberland, Laporte *et al.*, 2002). Toutefois, Ehrensaft et Vivian (1999) constatent que, chez une population universitaire, les hommes considèrent moins que les femmes que des comportements de contrôle, de coercition et de dominance sont des manifestations de contrôle. Cette observation corrobore celles de Ouellet et Clément (1996). Laporte et Chamberland (2002) constatent qu'isoler son partenaire et être jaloux sont considérés comme non violents par en moyenne trois adolescents sur dix. En outre, plus un adolescent rapporte agresser sa partenaire ou être victime de violence dans son couple, moins il considère l'intimidation et l'isolement comme des comportements violents. De plus, ce sont les adultes, hommes et femmes, ayant des relations non violentes qui considèrent le plus les comportements contrôlants comme des incidents violents (Locke et Richman, 1999).

Dans nos études auprès de populations d'adultes et d'adolescents, (Chamberland *et al.*, 2003; Laporte et Chamberland, 2002; Moreau *et al.*, 2001), les agressions psychologiques (rejet, humiliation, dénigrement, critique) sont moins reconnues et jugées moins violentes que le contrôle et l'agression physique. Comme c'est le cas pour les comportements de contrôle, les femmes adultes sont celles qui reconnaissent le plus les agressions psychologiques. En outre, les individus auteurs ou victimes d'agressions reconnaissent moins ces conduites comme des manifestations de violence.

Les facteurs cognitifs et contextuels qui façonnent les définitions de la violence

Il est possible que les hommes et les femmes qui recourent à l'agression dans leur relation intime sous-évaluent l'impact des agressions psychologiques (contrôle et rejet) sur leur victime; la probabilité d'assimiler ces conduites au schème de la violence s'en trouve ainsi réduite. Cette tendance a été plus observée chez les hommes que chez les femmes dans l'étude de Ehrensaft et Vivian (1995). De plus, les attitudes et les attributions participent vraisemblablement à construire un raisonnement qui contribuerait à occulter la perception de ces situations, dont le décodage implique un traitement de l'information plus subtile (voir les deux prochaines sections). Que ce soit parce que l'agresseur est aschématique vis-à-vis de cet objet (agressions psychologiques) ou à cause des croyances qu'il entretient ou des inférences qu'il fait, l'agresseur néglige de juger les impacts de ces conduites sur la victime. Or, Gagné (1999) et Ouellet

et Clément (1996) ont constaté que percevoir les conséquences d'une agression non physique sur autrui est un déterminant important dans la constitution du schème de la violence psychologique. Ces processus sont également observés chez les victimes. Les adolescentes de l'étude de Fernet (2002) ont également tendance à minimiser la gravité de la violence de leur partenaire violent et à banaliser l'impact qu'elle a sur elles. Elles ont tendance à se distraire des aspects aversifs de la relation en prêtant plus attention aux dimensions positives de l'expérience intime qu'elles vivent : les gestes pour leur faire plaisir, les marques d'amour ou d'écoute à leur endroit ou encore sa présence rassurante. Cette fixation sur le romantisme et l'amour a pour conséquence non seulement d'idéaliser son partenaire mais aussi de créer l'aveuglement qui occulte la violence qu'elles subissent.

Les définitions de la violence peuvent aussi varier à la faveur des contextes dans lesquels elle survient : une agression physique en réaction à une attaque peut être jugée moins violente en raison du caractère de légitime défense (attribution). Le caractère violent d'une conduite motivée par la jalousie varie aussi selon que l'adversaire est un proche ou une personne en qui on a plus ou moins confiance. Encore une fois, les conceptions que l'on se fait de la violence privée ne sont pas déterminées par des règles fixes d'inclusion ou d'exclusion ; elles fluctuent plutôt selon les attitudes et attributions du moment, qui structurent les processus d'interprétation d'une situation donnée.

La reconnaissance de la violence chez des populations cliniques et à risque

Des recherches menées auprès de populations cliniques montrent que des conjoints violents ont une conception étroite de la violence et, par voie de conséquence, une capacité plus limitée à la reconnaître. Cascardi et Vivian (1995) ont demandé à 62 couples qui sont en thérapie de raconter leur pire épisode de violence durant la dernière année. L'identification de l'événement violent fait consensus dans un cas sur trois ; pour ces couples, il y a un accord sur qui est la victime et qui est l'agresseur dans deux cas sur cinq. Il y aurait, de plus, une tendance chez les conjoints à minimiser l'occurrence et la gravité des agressions physiques ainsi que la fréquence des agressions psychologiques. Ainsi, dans cet échantillon, 7 % des hommes reconnaissent lors de l'entrevue avoir été violents, même s'ils ne l'avaient pas admis lorsqu'ils avaient passé le *Conflict Tactics Scale* (CTS). De plus, bien que 87 % des femmes rapportent avoir été victimes d'agressions sévères ayant entraîné des blessures, le pire épisode raconté par les

hommes n'était que modérément sévère (chez 67 % des hommes). Avant de subir une agression physique, les conjointes rapportent être victimes de deux à six fois plus d'agressions psychologiques qu'elles n'en font subir. Les hommes disent ne pas perpétrer plus d'agressions psychologiques qu'ils n'en reçoivent. L'étude de Tonizzo *et al.* (2000) révèle également comment les processus de reconnaissance affectent le niveau de conscience des conjoints. Parmi les 90 conjoints inscrits à un programme pour conjoints violents, 21 % estiment que leur relation maritale est très satisfaisante. Holtzworth-Munroe *et al.* (1993) avaient aussi constaté que les maris physiquement violents étaient plus satisfaits de leur relation conjugale que les maris en détresse mais non violents physiquement. L'interprétation avancée par Tonizzo *et al.* (2000) est double. Ou bien les hommes nient la réalité car ils sont au début de la thérapie et en état de crise, ou bien ils sont réellement satisfaits de leur situation maritale puisqu'ils sont en position de contrôle. Dans le premier cas, on ferait face à des réactions d'autoprotection et, dans le second, on aurait affaire à un rapport où la femme est dominée.

D'autres études auprès de conjoints violents et de femmes victimes de violence conjugale ou en situation de grande vulnérabilité permettent d'établir un lien entre une conception restreinte de la violence conjugale et la présence de facteurs de risque psychosociaux. Chamberland, Fortin *et al.* (2003) ont constaté que des hommes violents qui avaient persévéré dans leur thérapie et qui rapportaient ne pas avoir été physiquement agressants envers leur partenaire dans la dernière année, reconnaissent significativement plus les agressions psychologiques que des conjoints en début de thérapie ou des hommes tout-venant. En outre, ces mêmes conjoints ex-violents jugent plus sévèrement que les autres groupes les agressions physiques ou psychologiques commises à l'endroit des femmes. Pour eux, l'objet violence serait un schème plus diversifié et accessible. Leur plus grande capacité à reconnaître les manifestations les plus subtiles de la violence indique une possible richesse du réseau d'information maintenant associée à cet objet. La persévérance de ces hommes peut également indiquer leur motivation à modifier leur situation de couple ; il est par conséquent possible d'imaginer que ces situations les impliquent davantage sur le plan affectif. Il est aussi possible, par conséquent, que l'information concernant l'objet violence évoque un schéma plus facilement accessible et plus central dans l'évolution de leur identité comme conjoint (voir le chapitre 3). Dans cette même étude, les femmes victimes ou non victimes reconnaissent et évaluent les situations d'agression de la même façon. Seules les femmes qui ont jadis séjourné en maison d'hébergement mais qui sont encore impliquées dans une

relation violente évaluent moins sévèrement les agressions physiques que les ex-victimes, les victimes séjournant en maison d'hébergement ou les femmes non victimes. Ces femmes ressemblent à celles des recherches de Greenblat (1983) : être exposée à la violence et à des contextes difficiles ne garantit pas qu'on apprenne à reconnaître la violence, mais peut plutôt favoriser sa tolérance.

En somme

Conformément à ce que nous disions dans le chapitre 3, le noyau central du schème collectif de violence est composé des agressions physiques. On constate néanmoins le déplacement progressif des éléments constitutifs du schème vers les agressions psychologiques, de moins en moins occultées par les adultes. Cet enrichissement de l'objet « violence » peut révéler un niveau de conscience plus élevé. De plus, il est intéressant de constater qu'on parle souvent des impacts pour décrire les réalités violentes. C'est par eux qu'on reconnaît l'agression psychologique, intrinsèquement plus invisible. On emprunte sémantiquement au vocabulaire qui décrit la violence physique pour rendre compte de la violence psychologique : le terme « blessure » est fréquemment mentionné. Inversement, on assimile des conséquences psychologiques aux agressions physiques ; les blessures émotionnelles seraient parfois plus importantes que les menaces à l'intégrité physique. Enfin, le réseau d'associations qui produit une définition de la violence dans le couple nous renseigne sur l'expérience sociale du sujet. Règle générale, les femmes reconnaissent et définissent la violence de manière plus complexe. L'expérience directe de la violence est associée à une conception qui réduit l'objet « violence » à ses manifestations les plus évidentes (agressions physiques) ou les plus sévères. La reconnaissance s'en trouve dès lors affectée, comme le laissent sous-entendre les études de Cascardi et Vivian (1995) et de Tonizzo *et al.* (2000) : les hommes violents considèrent moins leur comportement comme violent ou lui reconnaissent moins de gravité. Les femmes exposées à des risques psychosociaux ou qui n'échappent pas à la violence de leur conjoint pourraient ne reconnaître la violence que dans ses formes les plus extrêmes.

LES ATTITUDES CHEZ LES CONJOINTS

Lorsque nous avons parlé dans le chapitre 3 du concept d'attitude utilisé par la psychologie sociale nord-américaine, nous avons décrit ses trois dimensions : cognitive, affective et conative. On se rappellera que les

attitudes constituent des repères importants pour construire une interprétation du réel. Elles révèlent beaucoup sur ce qu'est la personne : l'architecture de sa pensée (les réseaux d'associations), son univers affectif (ses désirs comme ses répulsions) et ses intentions comportementales (les attentes, la perception du contrôle, l'évaluation des options et de leurs conséquences). Pour étudier la nature des attitudes et leur influence sur les phénomènes de violence conjugale, on doit aller au-delà de la stricte analyse des attitudes par rapport à l'objet principal qu'est la violence dans le couple. Les attitudes face aux femmes, aux hommes, aux rôles sexuels, à la vie de couple et face à sa propre conjointe ou à son propre conjoint sont aussi des informations qu'il faut considérer. En fait, pour saisir les contenus cognitifs qui structurent l'idée qu'une personne se fait de la violence privée, on doit pouvoir examiner ses opinions du point de vue général (ses théories sur les relations intimes) comme du point de vue particulier (la violence de son conjoint).

Les croyances à propos des relations intimes

Holtzworth-Munroe et Stuart (1994) ont examiné si les croyances à propos des relations de couple différaient selon que le conjoint est violent (ordonnance par la cour de suivre une thérapie) ou non violent, selon qu'il est en situation de détresse ou non. Les standards auxquels se réfèrent les hommes en détresse diffèrent significativement de ceux des hommes qui ne le sont pas. Cependant, il n'y a pas de différence entre les hommes physiquement violents en détresse et ceux qui sont en détresse mais non violents, ce qui laisse supposer que le facteur le plus important associé aux croyances est le niveau d'insatisfaction maritale. Les hommes insatisfaits adhèrent plus à des attitudes comme « les désaccords entre un couple sont destructifs » ou encore « les partenaires ne peuvent pas changer ». Ils ont aussi des attentes élevées par rapport à la sexualité et ont moins tendance à juger important de passer du temps ensemble, d'investir temps et énergie dans leur vie de couple et d'être affectivement démonstratifs. Enfin, ils sont plus enclins à penser que les décisions devraient être prises par une seule personne. Ils considèrent aussi que ces standards sont moins bien concrétisés dans leur vie de couple. Ces croyances révèlent une pensée rigide (le perfectionnisme dans l'accord ou la sexualité ; le scepticisme face au changement), une conception du pouvoir non égalitaire (mode de prise de décision) et une tendance à accorder moins d'importance au rôle de soutien réciproque entre conjoints (passer du temps ensemble, expression d'affection). Les chercheurs concluent que même si les conjoints violents sont plus susceptibles d'adhérer à ces systèmes de croyances, d'autres processus cognitifs doivent être présents, notamment certains types d'attributions causales ou des déficits importants dans les habiletés

sociales. Byrne et Arias (1997) ont noté des relations significatives non seulement entre des attributions problématiques et l'insatisfaction maritale, mais aussi entre l'agression physique dans le couple et l'insatisfaction maritale. En outre, Bookwala *et al.* (1992) ont examiné les relations entre les attitudes de jeunes étudiants universitaires et le recours à l'agression physique ou à l'intimidation dans leur couple. La probabilité d'agression est plus forte chez des jeunes hommes qui conçoivent la sexualité de manière conflictuelle. Enfin, Fernet (2002) a constaté que le principal facteur qui contribue à ne pas quitter un partenaire violent est le fait d'avoir une conception romantique et idéalisée de l'amour.

Les attitudes face au partenaire et à l'égalité des sexes

Ellington et Marshall (1997) ont examiné la perception du partenaire chez 142 femmes victimes d'agressions psychologiques, physiques mineures ou sévères. Ces perceptions varient selon la gravité de la victimisation, la plus négative étant observée chez les femmes qui sont sévèrement agressées à la fois psychologiquement et physiquement. Les conjoints psychologiquement agressants semblent présenter des états émotionnels négatifs : d'humeur volatile, défensifs, égocentriques mais assez favorables à l'égalité des rôles. Les conjoints qui sont agressifs de manière sévère manifesteraient un niveau faible de féminité : ils sont considérés comme peu chaleureux, peu compréhensifs et moins sympathiques. Les femmes sont également invitées à préciser la perception que leur conjoint ont d'elles. Les femmes sévèrement agressées attribuent à leur conjoint les perceptions les plus négatives : ils leur feraient moins confiance, les considéreraient comme moins féminines, moins amicales et extraverties. Les femmes agressées psychologiquement adhèrent à des croyances d'égalité dans le couple et se considèrent comme moins traditionnelles que leur conjoint. Elles reconnaissent toutes être le pilier socioaffectif dans leur couple ; leurs conjoints sont plutôt les leaders. Plusieurs similitudes sont observées chez les trois groupes de femmes : leur perception d'elles-mêmes est plutôt positive, elles conçoivent leur identité essentiellement autour de pôles féminins, mais entretiennent des croyances égalitaires à propos du couple. En fait, les différences ne seraient pas tant dans les perceptions qu'elles ont d'elles-mêmes que dans les attitudes du partenaire face à elles. La gravité des agressions est associée à la situation la plus négative. C'est ce qui fait dire aux auteurs que :

Physical violence has more to do with the roles and attitudes of the perpetrators than with the role and attitudes of the victims. (Ellington et Marshall, 1997, p. 366.)

D'après la recension d'écrits de Hotaling et Sugarman (1990), il est très difficile de conclure que les femmes violentées adhèrent à la division des rôles traditionnelle. Il est en effet très possible, au contraire, que des femmes croyant à l'égalité dans le couple soient plus exposées à la violence. Cela pourrait en partie expliquer ce que Johnson et Sacco (1995) appellent les *common couple violence*. Les femmes violentées et en détresse (Walker, 1990) adhéreraient davantage à des attitudes égalitaires que les femmes non violentées ou maritalement satisfaites. Même si les conjointes violentées décrivent leur partenaire comme plus traditionnel, aucune différence n'a été relevée dans des études qui comparent les hommes qui suivent une thérapie à des hommes d'un groupe contrôle (Crossman, Stith et Bender, 1991, Margolin, 1998). La seule différence claire qui ressort des différentes études, c'est l'association entre des croyances patriarcales et les conduites de violence sévère. Cette observation appuie l'hypothèse qu'il existerait différentes dynamiques de violence et que la violence la plus sévère se retrouverait dans des couples structurés de manière patriarcale. Dans les couples plus égalitaires, la violence refléterait possiblement l'expression de conflits dont les enjeux sont les tentatives de contrôle entre les conjoints; l'exercice du pouvoir de l'homme est plus susceptible d'engendrer de la résistance que de la soumission. Rappelons que les tentatives de contrôle sont les raisons les plus fréquemment invoquées pour déclencher un épisode violent. Toutefois, Stith et Farley (1993) ont constaté que les comportements violents étaient plus probables lorsque des hommes, inscrits à des programmes pour hommes violents ou alcooliques, n'approuvaient pas l'égalité des sexes mais approuvaient la violence dans le couple.

Les attitudes face à la violence

D'autres recherches se sont penchées plus particulièrement sur les attitudes face à la violence au sein du couple. Dans une recension des écrits sur les croyances chez les hommes violents, Gortner, Gollan et Jacobson (1997) rapportent qu'approuver la violence maritale est le meilleur prédicteur de la violence du conjoint. Cependant, différents paramètres modulent l'évaluation de la violence, notamment la nature de l'agression, le genre, l'expérience de violence, la provenance ethnique ou la proximité affective de la victime. Ainsi, dans la recherche de Mills et Malley-Morrison (1998), plus de 100 étudiants non diplômés considèrent la violence psychologique comme plus acceptable que la violence physique. De plus, une étude réalisée auprès de 265 étudiants non diplômés, révèle que les femmes désapprouvent plus la violence envers les conjointes; en outre, les euro-américains la désapprouvent plus que les afro-américains (Locke et

Richman, 1999). Laporte et Chamberland (2002) ont aussi montré que les adolescents ont des attitudes plus tolérantes que les adolescentes face à la violence dans les relations amoureuses, particulièrement lorsqu'il s'agit du harcèlement et des pratiques sexuelles. Plus un garçon rapporte avoir vécu une expérience de violence, comme victime mais surtout comme agresseur, plus ses croyances banalisent ou approuvent le recours à la violence privée. Cette observation n'est pas corroborée dans l'étude de Bethke et Dejoy, (1993) ; les attitudes ne sont pas liées à l'expérience personnelle de violence dans le couple chez un échantillon composé d'étudiants universitaires. Toutefois, ces chercheurs ont constaté que la tolérance face à la violence était variable. La violence est jugée moins grave lorsque l'agresseur est connu ou marié à la victime ; un coup est considéré comme moins approprié lorsque la relation est moins sérieuse ou lorsqu'elle dure depuis moins longtemps. Ces observations corroborent celles de Hilton (1989) voulant qu'on minimise la gravité d'une agression lorsque la victime connaît son agresseur. En outre, un acte d'agression est jugé moins acceptable, plus dommageable et plus criminel si c'est un homme qui le commet que si c'est une femme. Dans la recherche de Arias et Johnson (1989), la seule situation où l'on tolère l'agression physique, tant pour les hommes que pour les femmes, c'est lorsqu'elle répond à une agression. Enfin, Riggs et Caulfield (1997) ont examiné comment 125 étudiants mâles sous-diplômés évaluaient les conséquences anticipées des agressions envers la conjointe. Les jeunes adultes qui rapportent être les plus agressifs dans leur couple sont ceux qui considèrent le plus l'agression comme une stratégie efficace, se sentent le moins coupable et se soucient le moins des émotions de leur conjointe. Leurs efforts d'anticipation portent surtout sur les effets sur eux-mêmes. Leur collègues non agressifs appréhendent plus que de tels gestes puissent entraîner la rupture de la relation. Ces données corroborent celle de Nedegaard *et al.* (1997). Après avoir présenté à leur échantillon d'hommes des scénarios relatant des conflits de couple, ils ont noté que les conjoints violents considéraient plus que l'agression physique ou psychologique était utile que les conjoints en détresse maritale mais non violents ou les conjoints non en détresse et non violents. Invités à imaginer différentes solutions aux conflits, les trois groupes ne différaient pas cependant sur le nombre d'options envisagés. Toutefois, ils se distinguaient dans leur compétence à évaluer les différentes réactions de la partenaire ; ce sont les hommes du groupe contrôle qui ont manifesté la plus grande habilité à reconnaître les réactions les plus prosociales, habilité qui suppose que l'individu a des repères pour juger des conséquences de ses comportements. Comme dans Gortner, Gollan et Jacobson (1997), les conjoints violents sous-évaluent les conséquences de leurs conduites violentes.

Rappelons néanmoins que les attitudes face à la violence (perception des conséquences des normes du réseau) n'étaient pas directement liées à la récurrence de conduites violentes chez le groupe d'hommes violents de l'étude de Tolman, Edelson et Fenderich (1996). La perception que le comportement agressif est sous contrôle et l'intention de ne pas y recourir sont de meilleurs prédicteurs de la non-récurrence. Dans ce cas, les dimensions conatives de l'attitude (intention comportementale) et les processus d'attribution (lieu de contrôle interne et cause contrôlable) seraient plus déterminants.

En somme

En général, les agressions psychologiques sont plus tolérées que les agressions physiques. On constate une plus grande tolérance de ces conduites chez les hommes mais, curieusement, elles semblent plus légitimes lorsque c'est la femme qui y a recours. En même temps, on tolère plus l'agression au sein d'une relation plus sérieuse ou en réaction à une agression. Enfin, les personnes agressives auraient des attitudes qui conçoivent la violence comme une stratégie efficace; leur difficulté à anticiper les effets sur leur victime laisse supposer l'absence d'inférences (ou des attitudes floues) sur ce qui est vécu par l'autre. L'ensemble de ces constats pourraient refléter: 1) une responsabilisation plus grande des hommes face à la violence; 2) une légitimation de la « vengeance » ou de la « légitime défense »; 3) une certaine mentalité de propriétaire qui s'installe quand le couple devient plus intime ou est reconnu légalement; 4) une certaine forme d'aschématisme chez l'agresseur concernant la réalité vécue par la victime; 5) des dimensions conatives de l'attitude plus déterminantes que les dimensions cognitives; 6) enfin, l'importance des processus d'attribution de l'agresseur face à ses propres comportements violents (l'agression a une cause interne et contrôlable); ces croyances seraient efficaces pour prévenir la violence.

Les recherches, qu'elles soient effectuées auprès d'échantillons tout-venant ou cliniques, montrent le rôle des croyances face à l'objet principal, soit la violence, ou à des objets plus périphériques comme les relations intimes, l'égalité des sexes ou son partenaire. D'autres études sont toutefois nécessaires pour distinguer les situations plus extrêmes de violence patriarcale de celles où le couple est en détresse, avec ou sans violence, et des échantillons qui rapportent ne pas vivre de violence, physique ou psychologique. La recherche d'Ellington et Marshall (1997) est à cet égard éclairante; elle permet de différencier des situations d'agression dont la gravité et la nature sont variables. Néanmoins, plusieurs études mentionnées se basent sur le CTS pour déterminer

le niveau de violence². Des réserves doivent être soulignées, compte tenu que les hommes et les agresseurs en général ont généralement tendance à sous-rapporter les incidents de violence (Sugarman et Hotaling, 1997).

LES ATTRIBUTIONS DES CONJOINTS

Les processus d'attribution utilisent les croyances pour traiter l'information et en tirer des conclusions quant à la causalité et à la responsabilité d'agression. Fincham et Bradbury (1992, 1993) ont développé un modèle qui accorde une importance grandissante aux attributions; elles seraient un prédicteur efficace pour déterminer le niveau de satisfaction dans les relations intimes. Le modèle, connu sous le nom de *Entailment Model*, prévoit que les attributions de causalité (lieu, stabilité, globalité, contrôlabilité) entraînent des jugements de responsabilité puis de blâme pour un problème donné. Alors que l'attribution de causalité informe sur la perception des causes, les dimensions évaluatives et le jugement relèvent davantage des attributions d'intention, de responsabilité et de culpabilité. Ces cognitions nous en disent long sur la perception du contrôle, tant chez l'agresseur que chez la victime, et sur les facteurs qui produisent des états émotionnels négatifs comme la frustration et la colère (Fincham et Bradbury, 1992).

Les études auprès de populations cliniques

De nombreux textes ont montré que les couples en détresse ont des styles d'attribution problématiques: les conjoints invoquent des causes externes et instables pour expliquer leurs propres comportements négatifs et des causes internes, stables et globales pour les comportements négatifs de leur partenaire (Byrne et Arias, 1997; Bradbury et Fincham, 1990; Gortner *et al.*, 1997; Horneffer et Fincham, 1997). Fincham *et al.* (1997) ont aussi mis en évidence le fait que la détresse maritale est le facteur le plus directement associé à la probabilité d'observer des attributions problématiques. Les comportements négatifs du partenaire sont expliqués par ses dispositions, tandis que ses propres comportements problématiques relèvent de facteurs situationnels. Une seconde étude menée par les mêmes

2. L'inventaire des comportements abusifs de Shepard et Campbell (1992), dont l'orientation plus féministe permet de capter davantage les dimensions de pouvoir et de contrôle dans une relation abusive, pourrait être un instrument plus sensible pour détecter la violence physique et psychologique dans le couple. Mills et Malley-Morrison (1998) l'ont adapté à une population de jeunes adultes qui ne vivent pas encore une relation maritale.

chercheurs auprès de 60 nouveaux conjoints montre que les attributions de responsabilité prédisent la satisfaction maritale 12 mois plus tard, quand on exclut du groupe les conjoints physiquement violents. Ainsi, on a observé des attributions problématiques chez des conjoints qui vivent une détresse maritale sans qu'il y ait nécessairement de la violence physique au sein du couple. Nous avons parlé dans le chapitre 3 d'erreurs d'attribution pour décrire la tendance d'un conjoint à attribuer à la situation ses propres comportements négatifs et à invoquer l'importance des traits de caractère lorsque c'est son partenaire qui est en cause. La conséquence prévisible est que l'on s'innocente pour ses conduites répréhensibles et que l'on blâme autrui dans les mêmes circonstances. Le traitement cognitif est alors peu complexe, peu nuancé et parfois manichéen.

L'application de ce modèle à l'étude de la violence familiale n'en est toutefois encore qu'à ses débuts. Les quelques recherches effectuées sur ce sujet montrent généralement que les hommes violents ne se considèrent pas comme la cause de leur comportement inadéquat (Bograd, 1988; Dutton, 1986)³. Ils invoquent généralement la jalousie, le rejet, l'agressivité de leur conjointe, des attentes non satisfaites, la colère ou l'alcool (Cascardi et Vivian, 1995; Holtzworth-Munroe et Hutchinson, 1993)⁴. Certains chercheurs (p. ex., Dutton, 1986) ont comparé les attributions de conjoints qui sont en thérapie par ordonnance de la cour à celles des conjoints qui s'y sont inscrits de leur propre chef. Seulement 16 % des hommes du premier groupe se sentent personnellement responsables des épisodes de violence, alors que c'est le cas de plus de la moitié des hommes du second groupe. Les auteurs ont observé trois grandes stratégies qu'utilisent les hommes pour réduire leur sentiment de culpabilité. Il y a ceux qui minimisent grandement leurs agressions (conception) et blâment leur conjointe (attribution), ceux qui minimisent beaucoup leurs agressions mais qui se blâment et enfin ceux qui minimisent moins leurs agressions et qui se blâment. Les cognitions les plus problématiques seraient celles du conjoint qui ne reconnaît pas vraiment sa violence et attribue la responsabilité de ses propres comportements, voire la faute, à sa conjointe; le système de croyance aurait ici pour effet de justifier sa propre violence (Auger et Turgeon, 1990; Fortin et Lachance, 1996).

3. Byrne et Arias (1997) ont constaté que les attributions problématiques modéraient la relation entre la détresse maritale et la violence dans le couple seulement chez les femmes. L'échantillon comprend 66 couples mariés recrutés dans la communauté (échantillon tout-venant). Il est possible que l'absence d'influence des attributions chez les hommes vienne en partie de la composition de l'échantillon, non recruté dans des groupes cliniques (thérapies pour détresse ou violence conjugale).

4. La violence des femmes serait plus expliquée par la colère et le fait d'être blessée émotionnellement (Follingstad *et al.*, 1991 dans Byrne et Arias, 1997).

Même si certains hommes violents assument la responsabilité de leur action, la majorité d'entre eux ont tendance à minimiser la fréquence, la gravité et les conséquences de leurs conduites violentes (conception) et à les attribuer à des causes externes (Dutton, 1986 ; Shield et Hanneke, 1983 dans Gortner, Gollan et Jacobson, 1997).

Néanmoins, le portrait est un peu plus équivoque lorsqu'il s'agit d'analyser les attributions à propos des comportements négatifs de l'autre conjoint chez les couples violents. Lorsqu'on demande à des hommes physiquement violents d'évaluer les comportements négatifs de leur conjointe, ils sont plus susceptibles de percevoir des intentions négatives chez leur conjointe et d'y réagir de manière violente, de lui attribuer des motivations égoïstes et de la blâmer que des hommes en détresse non violents physiquement et des hommes non en détresse et non violents (Holtzworth-Munroe et Hutchinson, 1993 ; Tonizzo *et al.*, 2000). Comme ils s'y attendaient, Tonizzo *et al.* (2000) ont aussi constaté que les conjoints violents considéraient les comportements négatifs de leur partenaire comme non modifiables (stabilité/globalité). Contrairement à ce qu'on observe chez les couples en détresse, les conjoints violents de cette étude ne sont pas plus enclins à attribuer ces situations aversives à des causes internes chez la femme (lieu de causalité/dispositions)⁵. Fincham (1985) avait aussi déjà relevé que les conjoints en détresse avaient plus tendance à considérer la partenaire et la relation comme les causes conjointes des problèmes du couple. Il est aussi possible que la confusion entre soi et l'autre, observée chez ces personnes, rende plus ardue l'évaluation du lieu de contrôle (Aron *et al.*, 1997). En somme, les conjoints violents attribuent plus d'intentions hostiles et de motivations malicieuses ; ils attribuent plus de responsabilité à leur conjointe et la blâment davantage que les conjoints non violents, qu'ils soient ou non en détresse sur le plan marital. Cela suppose que ces hommes décodent et répondent à des signaux sélectivement négatifs et traités de manière biaisée ; cela suppose aussi une hypervigilance aux situations d'agression. Les attributions négatives entraîneraient une spirale négative : des états émotionnels très négatifs sont activés, comme la colère, et entraînent une agression punitive (Fincham et Bradbury, 1992).

Enfin, les femmes violentes qui sont en thérapie de couple ont plus tendance à s'excuser face au partenaire et à s'attribuer ainsi la responsabilité de leurs comportements négatifs (Cascardi et Vivian, 1995). Le risque de violence est augmenté si la femme victime participe à renforcer la

5. Les chercheurs pensent que ces résultats peuvent venir de problèmes méthodologiques. La formulation binaire des énoncés peut avoir orienté la réponse aux questions.

perception que la victime est aussi responsable que l'agresseur. Malo, Chamberland *et al.* (2002) ont aussi constaté que ce sont les mères adolescentes les plus vulnérables⁶ qui sont les plus enclines à innocenter l'agresseur. Ces résultats suggèrent l'existence d'un lien entre vulnérabilité et style d'attribution problématique. Dans son étude, Fernet (2002) a elle aussi constaté que les adolescentes victimes se blâmaient ou excusaient leur partenaire; attribuer la responsabilité de la violence à quelqu'un d'autre que l'agresseur serait, selon la chercheure, une manière de préserver le lien et d'empêcher la rupture.

Les études auprès de populations tout-venant

Ainsi, les attributions des conjoints en détresse ou violents indiqueraient la présence de processus problématiques dans le traitement de l'information sociale; ces processus généreraient un potentiel de violence non négligeable. Les quelques études auprès d'échantillons tout-venant que nous avons consultées révèlent aussi leur présence dans des groupes non cliniques. Bethke et Dejoy (1993) ont constaté que des jeunes hommes sont considérés comme moins responsables des agressions qu'ils commettent à l'endroit de leur partenaire si la relation est sérieuse. Plus des jeunes adultes sont engagés affectivement dans une relation, plus le comportement négatif du partenaire est attribué de manière externe (Mills et Malley-Morrison, 1998) par la victime. Outre le caractère sérieux de la relation, le genre est également associé à des processus d'attribution spécifique. Laporte et Chamberland (2002) rapportent que les adolescents ont plus tendance que les adolescentes à adhérer à des croyances qui blâment la victime et minimisent la responsabilité de l'agresseur. L'attribution du blâme est plus probable lorsque « la partenaire l'énerve » ou « ne comprend pas autrement ». L'agresseur minimise sa responsabilité en invoquant des raisons dispositionnelles (problème mental, manque d'autocontrôle, difficulté à s'exprimer) mais aussi des motifs qui peuvent être en partie interprétés comme transitoires ou situationnels (colère, perte de patience). Chez les garçons comme chez les filles, il existe une faible tendance (significative) à adhérer à des croyances attributionnelles problématiques lorsqu'on a été victime de violence durant l'enfance. Toutefois, la relation est beaucoup plus importante chez les adolescents qui rapportent être actuellement agresseurs dans leur relation amoureuse. Pour leur part, Mills

6. L'index de risque pour mesurer le degré de vulnérabilité des jeunes mères est un score composite qui tient compte de l'évaluation de l'histoire de maltraitance et de placement, de la santé mentale et des troubles de comportement durant la grossesse ainsi que de la santé mentale et des conditions de vie (déménagement et problèmes financiers) alors que l'enfant a trois ans. Cet indice a l'avantage de capter l'histoire passée et récente de la mère ainsi que sa situation personnelle et sociale du moment.

et Malley-Morrison (1998) ont constaté, chez plus de 100 jeunes universitaires, que les femmes ont plus tendance à attribuer le comportement négatif de leur partenaire à des causes internes et ont moins tendance à se blâmer. Les hommes attribueraient les comportements négatifs de leur partenaire à des causes externes (Shields et Hannekey, 1983 dans Mills et Malley-Morrison, 1998). Cette attribution serait renforcée par la croyance stéréotypée que les femmes sont plus déterminées par les influences externes (lieu de contrôle externe). Les caractéristiques d'une victime peuvent aussi influencer les processus d'attribution. Katz *et al.* (1997) ont soumis des situations hypothétiques de violence à l'égard des femmes à 145 femmes étudiantes non diplômées. Les jeunes femmes qui ont une faible estime d'elles-mêmes et plus tendance à s'attribuer la responsabilité du comportement violent de leur partenaire leur pardonnent davantage et manifestent moins l'intention de le quitter. Les attributions de responsabilité expliquent une part importante de leurs réactions face à la violence du partenaire (partir ou rester). Le niveau de contrôle perçu (estime de soi, lieu de contrôle) pourrait ainsi affecter le contenu des attributions.

Kristiansen et Giulietti (1990) ont également rejoint plus de 150 jeunes universitaires à qui ils ont soumis aléatoirement des scénarios mettant en scène un conflit conjugal. Dans un des scénarios, la femme a des comportements qui peuvent être considérés comme provocants. Les femmes ne jugent pas plus négativement et ne blâment pas davantage le conjoint agresseur que les hommes; la théorie de l'attribution défensive ne trouve donc pas appui dans cette étude (Shaver, 1970). Plus les participants ont des attitudes favorables envers les femmes, plus ils jugent sévèrement le conjoint et le blâment. Les hommes qui disent avoir des attitudes égalitaires ont moins tendance à juger négativement et à blâmer la femme, même lorsqu'ils sont soumis au scénario provocant. Ces données soutiennent la théorie de l'équilibre de Heider (1958): on se dissocie des personnes qui se comportent de façon contradictoire à nos croyances afin de réduire la dissonance cognitive éprouvée dans de telles circonstances. En outre, les femmes jugent plus négativement et blâment davantage la conjointe dans le scénario où la conjointe riposte (provocation). Ces résultats n'appuient pas la théorie du monde juste (Lerner, 1980) qui aurait plutôt prédit que les femmes innocentes (scénario non provocant) auraient été plus blâmées que la victime responsable. En outre, plus les femmes adhèrent conjointement à des attitudes favorables face aux femmes et face à un monde juste, plus elles blâment la femme dans le scénario provocant. Les attributions de responsabilité de ces femmes s'expliqueraient par le fait que celles-ci, plus favorables à l'égalité des sexes, se perçoivent plus comme des victimes potentielles; le fait qu'elles adhèrent à une vision du monde juste laisse supposer qu'elles ont un besoin de contrôle plus élevé. La théorie de Walster (1966; *controllability attributional*

hypothesis) pourrait aider à comprendre ce résultat. La croyance en un monde juste peut révéler une grande attente de contrôle sur les événements (lieu de contrôle interne) en même temps qu'un grand sentiment de vulnérabilité⁷. D'autant plus que le scénario « provocant » montre une situation plus réaliste des dynamiques de couple où la femme ne réagit pas passivement aux insultes et agressions de son conjoint. Le sentiment de vulnérabilité de certaines femmes peut favoriser chez elles une élaboration cognitive qui laisse intacte l'illusion d'un environnement sous contrôle. Ainsi, les attributions des hommes et des femmes dans cette recherche (où la femme est une victime passive ou active et où l'homme est agresseur) seraient influencées par des processus cognitifs distincts. Les attitudes face aux femmes et le besoin de maintenir un équilibre cognitif (en se dissociant des hommes violents) seraient plus opérants chez les hommes. Chez les femmes, les perceptions et attributions face aux femmes violentées seraient dépendantes des attitudes face aux femmes mais aussi à leur propre besoin de maîtriser l'environnement.

Locke et Richman (1999) ont exposé à plus de 150 étudiants euro-américains et afro-américains des scénarios inspirés de ceux de Kristiansen et Giulietti (1990) mais qui mettent en scène des conjoints euro-américains et afro-américains. Ils ont constaté des différences de genre dans l'attribution de blâme : les femmes, quelle que soit leur origine raciale, blâment davantage le conjoint que les hommes et sympathisent plus avec la conjointe. Les afro-américains sympathisent plus avec la victime de la même race. De plus, le conjoint euro-américain est plus blâmé que le conjoint afro-américain, par les hommes et par les femmes ; chez les femmes, la victime d'un conjoint euro-américain fait l'objet de plus de sympathie que celle d'un conjoint afro-américain. Le fait que les conjoints afro-américains soient moins blâmés peut s'expliquer par le stéréotype que les noirs sont plus violents et moins capables de se contrôler (cause interne mais non contrôlable). Il est donc postulé que l'attribution de blâme est influencée par les attributions de cause, lesquelles seraient médiées par les attitudes (stéréotypes). La faute est moins grande lorsque le comportement ne relève pas du contrôle volontaire ; rappelons que le caractère planifié ou prémédité d'une agression détermine le niveau de culpabilité de celui qui la commet. Paradoxalement, cette relative absolution bénéficie à celui-là même qui fait l'objet d'un stéréotype négatif. Cette dynamique cognitive

7. Nous disions dans le chapitre 3 que l'écart entre le désir de contrôler et le sentiment de contrôler est associé à un état de vulnérabilité, surtout lorsque les conditions sont incontrôlables (Shapiro *et al.*, 1993 dans Garant et Alain, 1995).

met aussi en lumière le caractère systémique des différentes cognitions entre elles; les attributions de responsabilité et de blâme sont fortement associées à la manière dont on s'explique les événements.

En somme

L'attribution est un processus cognitif qui joue un rôle important dans les relations intimes agressives et violentes. Des conceptions restreintes de la violence, comme les différentes attitudes envers les relations intimes, sa partenaire ou l'égalité des sexes sont inextricablement liées à la construction de l'explication de son comportement violent ou de celui de sa partenaire. Cette explication des causes de la violence détermine en retour l'attribution de responsabilité et de blâme; dans les relations difficiles ou violentes, on constate trop souvent que la victime est responsabilisée ou blâmée et que l'agresseur est excusé et innocenté. C'est une explication qui apaise l'agresseur et légitime sa conduite, mais qui cause un tort important à la victime qui ne trouve plus les repères pour juger sa situation dangereuse et aliénante. Il est problématique de tolérer davantage l'agression lorsque la relation est sérieuse. Il nous semble qu'on confond l'intimité avec la propriété. Il est bien entendu que la probabilité de vivre des conflits augmente à mesure qu'on partage un territoire ainsi que des expériences communes dans le quotidien. La manière de résoudre ces différends fait alors toute la différence. Est-il raisonnable qu'on tolère, qu'on banalise et qu'on déresponsabilise un conjoint ou une conjointe pour ses agressions envers sa ou son partenaire simplement parce qu'il ou elle la connaît mieux ?

À la lumière des données cumulées par les recherches, les théories d'attribution qui nous semblent le plus intéressantes sont celles de Heider (1958) et de Walster (1966). En effet, l'inconfort engendré par la dissonance cognitive, créée par l'identification potentielle à la victime ou à l'agresseur, engendre deux effets opposés: on blâme un agresseur qui agresse une victime à l'endroit de laquelle on entretient des attitudes positives; ou l'on tolère les comportements d'un agresseur auquel on est attaché. La perception du contrôle est aussi névralgique dans les dynamiques de violence. Les attributions de cause comme de responsabilité sont très affectées par le besoin de contrôler ou le sentiment de manquer de contrôle. Les femmes qui croient que le monde est juste (et donc contrôlable) vont même jusqu'à responsabiliser davantage celles qui ripostent aux agressions de leur conjoint. Les femmes qui semblent situer le contrôle à l'extérieur d'elles-mêmes (faible estime de soi) ont au contraire tendance à surresponsabiliser les victimes et à pardonner leur agresseur. Certains stéréotypes envers les femmes ou les noirs ont paradoxalement pour effet de les absoudre lorsqu'ils commettent des agressions; en effet, certaines croyances comme le caractère influençable de la nature féminine ou l'incapacité

d'autocontrôle des hommes noirs font que ces deux groupes sociaux sont parfois moins blâmés pour leur comportement agressif. Plusieurs recherches indiquent que les agresseurs considèrent que leur comportement agressif a une cause interne mais qu'il n'est cependant pas sous leur contrôle. Tolman *et al.* (1996) ont par ailleurs montré que la non-violence est liée à la perception que le comportement violent est contrôlé par l'agresseur. Finalement, l'insertion sociale conditionne le contenu des attributions: le genre, l'expérience de violence, comme victime ou agresseur, l'origine raciale et le fait d'être de la même race que sa victime (Laporte et Chamberland, 2002; Locke et Richman, 1999; Mills et Malley-Morrison, 1999). Des ancrages variés peuvent ainsi conditionner la manière de comprendre et d'interpréter des conjoints dans des situations conjugales risquées: la socialisation de la femme à assumer plus que sa part dans le soutien affectif et la cohésion de la famille la rend encline à se percevoir plus responsable et sujette à pardonner; l'apprentissage de la méfiance dans des relations précoces menaçantes peut entraîner le développement de distorsions cognitives; ou encore le fait de ne pas appartenir au même groupe ethnique que l'autre peut susciter des inférences moins complexes et moins nuancées.

LES COGNITIONS FAMILIALES : UN SYSTÈME INTERDÉPENDANT ?

Les cognitions des membres d'une même famille se coconstruisent de manière continue. Cichetti et Lynch (1993) réfèrent au concept de paradigme familial pour décrire les interrelations entre les croyances au sein d'une même famille. Les tenants des théories systémiques familiales vont parler des mythes familiaux pour désigner les croyances qui structurent les perceptions familiales. En outre, Bugental et Johnston (2000) soulignent la pertinence d'aller au-delà de l'analyse des cognitions individuelles et de se centrer sur les cognitions familiales comme un système interdépendant en coconstruction continue. Et pourtant, peu de recherches ont examiné les liens entre les différentes expériences que l'adulte fait de la violence privée, sur le plan affectif, cognitif et comportemental, dans les différents rapports sociaux qu'il entretient au sein de sa famille. Existe-t-il chez l'individu un système cognitif qui oriente de manière cohérente ses comportements envers les différents membres de sa famille? Ainsi, un adulte qui a des conceptions restreintes de la violence envers les conjoints, des attitudes tolérantes et des attributions problématiques en ce qui concerne le couple témoigne-t-il de la même tendance dans ses cognitions à propos de la violence envers les enfants? Un adulte violent envers son enfant a-t-il des cognitions conjugales problématiques?

Chamberland, Fortin *et al.* (2003) ont constaté que des pères et des mères tout-venant ont des cognitions cohérentes en matière de violence lorsqu'on les interroge en tant que parent ou en tant que conjoint. Ainsi, les femmes qui associent moins les conduites d'agression physique et émotionnelle à de la violence envers les femmes sont celles qui ont la conception la plus restreinte des agressions à l'endroit des enfants (intimidation ou rejet). Les hommes qui reconnaissent le moins les situations d'agression émotionnelle ont également une conception plus restreinte de la violence parentale : les agressions, à la frontière de l'agression physique et psychologique chez l'enfant (intimidation), sont moins définies comme un comportement violent. Mais ce qui est le plus frappant, c'est que les hommes qui reconnaissent le moins le contrôle comme un acte violent envers les femmes sont ceux-là mêmes qui ont une définition limitée de la violence faite aux enfants (intimidation, rejet, isolement). Ils adhèrent aussi davantage à des croyances problématiques face aux enfants ; ils ont une tendance à les blâmer et à avoir des attitudes tolérantes face à la violence parentale. En outre, les hommes qui jugent moins sévèrement les agressions physiques et psychologiques à l'endroit des femmes sont plus susceptibles de définir de manière plus restreinte la violence parentale, qu'elle soit physique ou psychologique. Dans cette recherche, les prédicteurs de la victimisation des enfants rapportée par le parent sont surtout conjugaux : le fait de ne pas reconnaître le contrôle envers la conjointe comme une forme de violence conjugale et le niveau de victimisation verbale et physique (mineure) de sa conjointe.

Malo, Chamberland *et al.* (2002) ont également constaté des interrelations importantes entre les sphères conjugale et parentale. Dans cette étude, les jeunes mères qui indiquent avoir été prises de colère lors d'épisodes disciplinaires avec leur enfant sont celles qui reconnaissent le moins la violence envers les femmes lorsqu'elles y sont exposées. Les conduites parentales sont également associées aux cognitions conjugales. Moins les mères font appel à des stratégies inductives pour régler un conflit avec l'enfant, plus leur définition de la violence envers les femmes est restreinte : ces femmes jugent moins violentes les conduites de domination, d'intimidation, d'isolement et d'agression physique. Elles ont aussi une propension plus grande à blâmer les femmes lorsque leur partenaire les agresse. Les mères qui agressent verbalement leur enfant ont aussi plus tendance à avoir une conception restreinte de la violence conjugale : l'agression physique et le contrôle sont considérés comme moins violents. Elles ont également plus tendance à sous-responsabiliser les hommes et à excuser l'agresseur lorsque ce dernier agresse sa conjointe. Plus les mères reconnaissent et conçoivent de manière limitée la violence conjugale, qu'elle soit psychologique ou physique, plus elles ont une conception limitée de la violence à l'endroit des enfants et plus elles ont des attitudes problématiques face à

l'enfant. Concevoir de manière restreinte la violence conjugale est aussi lié à une conception limitée de la violence envers l'enfant. En outre, des attributions problématiques qui surresponsabilisent la conjointe et sous-responsabilisent le conjoint sont liées à d'autres attributions problématiques qui blâment l'enfant et innocentent le parent. Des attitudes problématiques face à la violence faite aux femmes sont également liées à une tendance accrue à blâmer l'enfant et à concevoir de manière limitée la violence à son égard.

Ces données suggèrent l'existence de représentations cohérentes de la violence privée chez l'adulte. Les cognitions conjugales ou parentales ne se développeraient pas en vase clos ; les conduites dans une des sphères de la vie de l'adulte sont aussi des indices de sa vie cognitive dans une autre sphère de son expérience familiale. En somme, même si les représentations et les conduites du parent et du conjoint s'inscrivent dans des rapports sociaux distincts, elles seraient perméables l'une à l'autre : des cognitions problématiques en tant que conjoint pourraient révéler l'existence de cognitions à risque en tant que parent. Dans la section suivante, nous faisons la revue des écrits sur les référents cognitifs de l'adulte en tant que parent. Ces référents sont des filtres importants pour interpréter et faire face aux situations difficiles avec l'enfant ; ils peuvent ainsi contribuer à façonner des perceptions dangereuses qui mettent en péril la sécurité et le bien-être de l'enfant.

LES RELATIONS PARENT-ENFANT

LES DÉCLENCHEURS ET LES ENJEUX DES ÉPISODES VIOLENTS

Le pouvoir légitime : socialiser et discipliner

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, la relation parent-enfant s'inscrit dans un rapport social qui reconnaît aux parents un pouvoir sur leurs enfants. Les attentes sociales face à ce rôle sont d'ailleurs très claires : le manque de supervision et d'encadrement est une des situations de négligence prévue par la Loi sur la protection de la jeunesse. Ainsi, la société confère aux parents une autorité qu'elle souhaite leur voir exercer dans le respect toutefois de certaines limites. L'abus physique est une autre forme de mauvais traitements qui illustre bien les balises prescrites : l'usage excessif de la punition corporelle n'est pas socialement acceptable. En fait, on reconnaît aux parents le pouvoir d'éduquer et de socialiser en même temps qu'on définit des balises au-delà desquelles la société réagit par d'importants dispositifs sociaux et légaux. Le parent a l'obligation sociale et morale d'éduquer son enfant (Gough et Reavy, 1997). La famille est

une institution sociale de première importance pour assurer la régulation et la reproduction sociale. L'amour et la discipline sont les principaux ingrédients pour assurer le développement des enfants (Melo Dantas et Branco, 1996). L'intervention parentale affecte d'ailleurs plusieurs aspects de la vie des enfants : son développement physique, affectif, cognitif, sexuel, interpersonnel ou moral (Koverola, Hinson et Morahan, 2001).

Les situations problématiques émergent dans l'exercice quotidien de la parentalité, qui met régulièrement en scène des conflits potentiels. Les transgressions de l'enfant sont des raisons très souvent invoquées pour expliquer le début d'un épisode agressif. Des comportements de l'enfant peuvent mettre en cause sa propre sécurité physique (traverser la rue ou fuguer) ; d'autres peuvent exprimer une dérégulation affective mettant en cause sa capacité d'apprendre à réguler ses émotions (comme faire une crise de rage, casser des objets) ; enfin, certains comportements doivent être ajustés pour réguler ses interactions dans les sphères sexuelle, interpersonnelle ou morale (agresser autrui). Silva-Sletz (2001) a soumis à des parents d'enfants d'âge préscolaire 103 comportements problématiques ; seulement six comportements sont perçus comme des problèmes disciplinaires : désobéir, faire une crise de rage, être en colère, ne pas venir quand on l'appelle, prendre trop son temps (flâner) et se battre avec d'autres enfants. L'opposition aux parents et les conduites agressives caractérisent la presque totalité de ces comportements. Ces observations trouvent également écho dans la recherche de Malo, Moreau, Chamberland et Roy (2003). Holden, Coleman et Schmidt (1995) ont demandé à 39 mères de décrire leurs réactions envers les comportements difficiles de leur enfant âgé de trois ans durant une période de 14 jours. Sur un total de 537 incidents, 14 % se terminent par une fessée pour 30 des mères participant à l'étude. Les déclencheurs sont essentiellement les conduites inappropriées (34 %), les attentes d'obéissance (35 %) ou la menace de sévir (29 %). Les chercheurs ne constatent aucun effet de genre. Dans ces dernières situations, la fessée est précédée d'une menace, ce qui laisse soupçonner un accroissement de l'intensité des affects chez le parent. Cette conduite disciplinaire survient dans différents contextes et à différents moments de la journée ; toutefois, la moitié des événements se déroulent de 17h à l'heure du coucher. Le comportement difficile de l'enfant, ainsi que les attitudes du parent, prédisent la probabilité de recourir à la punition corporelle (voir les sections suivantes).

Une action disciplinaire serait nécessaire lorsque les parents sentent le besoin de décourager un comportement donné. Le recours à la discipline n'est pas justifié lorsque le comportement est approprié, compte tenu de l'âge de l'enfant ou de l'existence concomitante d'autres besoins auxquels il importe plus de répondre (fatigue, attention, etc.), ou encore

lorsque ce même comportement ne compromet pas le développement de l'enfant. À titre d'exemple, les comportements oppositionnels de l'enfant ne sont pas uniformément considérés comme sujets à discipline. Un peu plus de la moitié (55 %) des conduites de non-conformité de l'enfant sont associées à des problèmes de discipline contre un tiers des comportements de demande de l'enfant. Cependant, les parents qui maltraitent leur enfant sembleraient moins tolérants face au comportement dépendant de l'enfant et plus enclins à réagir négativement à leur manque d'autonomie (Malo, Moreau *et al.* (sous presse), Peterson, Ewigman et Vandiver, 1994). En outre, plusieurs études laissent supposer une plus grande intolérance des parents face aux comportements difficiles de leur garçon (Bouchard et Tessier, 1996). Toutefois, Malo *et al.* (sous presse) ont constaté que les mères réagissent plus fortement aux comportements négatifs de leur fille : elles s'attendent à plus d'obéissance de la part de leur fille et réagissent davantage au besoin de bouger du garçon. Ces observations vont dans le même sens qu'une autre étude qui comparait des parents violents et non violents (Hastings et Rubin, 1999). Les idées sur l'enfance et l'éducation diffèrent selon que l'enfant est un garçon ou une fille. Elles agissent comme médiateur important entre le sens que les parents donnent aux situations et leurs réponses (voir plus loin la section sur les attitudes).

En somme, même si une conduite inappropriée de l'enfant appelle à être éventuellement modifiée, elle n'impliquera pas nécessairement une approche disciplinaire. Socialiser est un enjeu plus large que discipliner. Et discipliner peut se faire sans punir et sans coercition, comme lorsque le parent a recours à des approches inductives (raisonner, expliquer, questionner, etc.). À titre d'exemple, les mères et les pères interviewés dans l'étude de Malo *et al.* (Malo, Moreau *et al.*, 2002) indiquent avoir des réactions différentes dans les situations difficiles qu'ils vivent avec l'enfant : formulation de demandes ou de refus, explications, aide, compromis ou acceptation de la demande. Raisonner et négocier avec l'enfant sont des stratégies qui reviennent souvent dans l'étude de Holden *et al.* (1995).

Les transgressions de l'enfant : des détonateurs

Les transgressions d'un enfant comme d'un adolescent sont d'importants déclencheurs d'épisode disciplinaire et parfois de violence. Celles-ci sont de nature différente mais fortement liées aux finalités éducatives énoncées précédemment. Trois types de transgression sont généralement identifiés : les violations du code moral (blesser autrui, ne pas respecter les droits humains) et des conventions sociales (propreté, manières, règles familiales, prudence, etc.), ainsi que les transgressions de nature personnelle (se ronger les ongles, etc.) (Milner, 1993). La nature et la gravité des transgressions

influenceraient significativement le jugement du parent à propos de la punition physique (Milner et Chilamkurti, 1991). Ainsi, les comportements sociaux (agressivité) ou de défi sont les situations les plus susceptibles d'entraîner une réponse hostile du parent (Dietrich *et al.*, 1990; Holden *et al.*, 1995). Les conduites de retrait social en suscitent moins (Catron et Masters, 1993). Les parents se sentent aussi plus justifiés de recourir à la punition physique lorsque leur enfant enfreint les normes morales. Dans ces situations, les parents à risque ne se comportent pas différemment des parents à faible risque (Holden, *et al.*, 1995; Paz Montes, de Paul et Milner, 2000; Milner et Chilamkurti, 1991). Les différences s'observent plutôt dans les contextes qui mettent en scène les deux autres types de transgression. Les parents à risque ou ceux qui maltraitent leur enfant évaluent plus négativement les transgressions sociales et personnelles; les transgressions personnelles et morales sont jugées plus sévèrement ou plus aversives (Caselles et Milner, 2000; Paz Montes, de Paul et Milner, 2000).

En outre, les parents qui ont des conduites abusives s'attendent à plus de désobéissance dans le cas de transgressions morales et à plus d'obéissance pour des transgressions personnelles (Chilamkurti et Milner, 1993). Les transgressions mineures sont également jugées plus graves. En fait, les attentes d'obéissance seraient plus explicites pour des transgressions plus bénignes et liées au développement normal des enfants. Par contre, les parents étiquetés comme violents auraient moins d'attentes d'obéissance face aux transgressions morales. Cette observation corrobore en partie celle de Peterson et ses collègues (1994) : les parents dont les conduites sont violentes ont tendance à être irrités par les comportements négatifs mineurs de leur enfant. Nous verrons plus loin que le niveau de responsabilité attribué à l'enfant affecte aussi le jugement et l'émotion du parent qui maltraite son enfant (voir la section sur les attributions).

Les agressions instrumentales ou émotionnelles : besoin de contrôler ou perte de contrôle ?

La désobéissance, le défi et les comportements extrêmes seraient les principales raisons à l'origine du recours à la fessée (Peterson, Ewigman et Vandiver, 1994). Ainsi, la non-conformité du jeune est un enjeu de base qui déclenche des comportements parentaux punitifs (Hastings et Rubin, 1999). Ces comportements génèrent bien souvent des émotions de colère et un besoin accru de contrôler son enfant, émotions qui, en retour, influencent le degré et l'intensité de la réaction disciplinaire, bien souvent de l'agression verbale ou physique. Presque la moitié des mères participant à l'étude de Holden *et al.* (1995) rapportent être en colère en réaction aux comportements négatifs de leur jeune enfant; toutefois 35 % d'entre elles mentionnent être d'humeur négative avant l'incident déclencheur. La

punition physique s'inscrit aussi dans une dynamique d'escalade : 34 % des épisodes sont précédés d'une autre tentative disciplinaire (d'une menace ou d'une période de retrait). Une étude réalisée auprès de collégiens révèle que leurs parents étaient dans la très forte majorité des cas (9 sur 10) en colère lorsqu'ils leur donnaient la fessée (Graziano et Namaste, 1990). En outre, les études de Malo *et al.* (Malo, Chamberland *et al.*, 2002 ; Malo, Moreau *et al.*, sous presse) auprès de différentes cohortes de parents de jeunes enfants rapportent l'importance des états émotionnels pendant et après les conflits parentaux. Les jeunes mères indiquent une variété d'émotions négatives pendant et après des épisodes disciplinaires : peur, fatigue, découragement, impatience, frustration, colère, culpabilité. Les pères notent des émotions comparables à la différence près qu'ils ne mentionnent pas se sentir dévalorisés et diminués par les conflits qui les opposent à leur enfant (Malo, Moreau *et al.*, 2002). La persistance d'états émotionnels négatifs et la difficulté de retrouver son calme plusieurs minutes après un incident contrariant distinguent un groupe de parents jugés à risque de mauvais traitements psychologiques d'un second groupe jugé non à risque (Malo, Moreau *et al.*, sous presse). Enfin, la vulnérabilité personnelle, conjugale et sociale des femmes compromet sérieusement leur capacité de faire face aux défis qu'elles rencontrent comme parent. Les mères les plus à risque de cet échantillon⁸ et qui sont aussi victimes d'agressions de la part de leur conjoint sont plus susceptibles de ressentir de la fatigue lors d'un épisode disciplinaire ; elles disent aussi être plus préoccupées et effrayées après l'incident.

Les agressions commises dans le contexte disciplinaire sont souvent perçues comme des gestes incontrôlés et impulsifs. L'incapacité de contrôler sa colère est la variable la plus fortement associée à des agressions sévères et à de l'abus physique (*Berkely Planning Associates*, 1983 ; Dix, Reinhold et Zambarano, 1990). Plus de la moitié des parents étiquetés comme maltraitants de l'étude de Dietrich *et al.* (1990) rapportent de la colère et une perte de contrôle juste avant l'incident disciplinaire. Malo, Moreau *et al.* (2002) observent que le risque de violence physique et psychologique est le plus élevé chez le groupe de mères qui réagissent avec le plus d'intensité affective aux comportements difficiles de leur enfant. Plusieurs études ont aussi constaté l'importance d'affects dépressifs chez les parents qui ont des conduites maltraitantes : ils sont moins joyeux, plus tristes et affichent plus de faux sourires (Bugental, Blue et Lewis, 1990). Berkowitz (1993) a constaté que la frustration peut produire des états émotionnels de type internalisé comme externalisé. Ces résultats laissent penser que des comportements négatifs chez l'enfant et des

8. Voir la note 6, p. 203.

perceptions et interprétations négatives du parent, amplifiées par un état émotionnel négatif (la dépression ou la colère), constitue une combinaison explosive. Certaines recherches tendent aussi à montrer que des parents en colère perçoivent plus négativement leur enfant (Brody et Forehand, 1986; Goodnow, 1988). Interpréter le comportement négatif de l'enfant comme un défi à son autorité est fortement associé à la colère et aux conduites parentales abusives (Peterson *et al.*, 1994).

Défier l'autorité, c'est implicitement reconnaître que les protagonistes ne sont pas dans une relation égalitaire. Reste à savoir si les comportements violents du parent sont motivés par un besoin de pouvoir (Crockenberg, 1987), le besoin de restaurer son identité, menacée par la perception d'avoir été provoqué et humilié (Felson, 1987), ou s'ils expriment plutôt un sentiment d'impuissance (Bugental *et al.*, 1989). Dans le premier cas, la coercition ou l'abus est stratégique et contingent : par exemple, arrêter un comportement jugé inapproprié, que ce soit ou non dans l'intention explicite d'éduquer (Ball-Rokeach, 1980). Dans le deuxième cas, la perception d'une offense et la menace à son identité dominent le traitement de l'information ; la non-conformité de l'enfant ébranlerait le parent dans son rôle et sa position (besoin de dominance) mais affecterait aussi son intégrité psychologique (perception d'une menace). Le déséquilibre affectif semble ici plus évident. Dans le dernier cas, les émotions gouvernent le processus. Ces parents sont dans un état très négatif et l'action est plus de nature impulsive : des idées, des souvenirs et des actions surgissent et contribuent à amplifier la situation déjà frustrante (Berkowitz, 1983, 1989). L'activation émotionnelle semble déterminée autant par des éléments internes au parent que par la transgression de l'enfant proprement dite. En somme, le parent cherche-t-il stratégiquement à dominer l'enfant parce qu'il souhaite maintenir ou affirmer son pouvoir face à lui (pouvoir) ; ou réagit-il plus ou moins impulsivement parce qu'il se sent impuissant et sans pouvoir (insécurité). La coercition ou l'abus parental pourrait donc s'articuler selon ces deux logiques d'action et laisser entrevoir deux types d'enjeux distincts. La transgression, la non-conformité, voire la défiance de l'enfant générera dans le premier cas des agressions plus stratégiques et, dans le second cas, des agressions plus expressives, défensives et impulsives (pour plus de détails, voir le chapitre 3). Le sens donné aux conduites de l'enfant ainsi que ses affects sont alors déterminants.

Une combinaison périlleuse : le comportement difficile de l'enfant, les affects négatifs du parent et des perceptions dangereuses

Dix a été l'un des premiers chercheurs à avoir attiré l'attention de la communauté scientifique sur l'influence de l'humeur dans l'interprétation que les parents font des comportements de leur enfant (Dix et Reinhold, 1991 ; Dix et Lochman, 1990). Des états émotionnels négatifs jumelés à des cognitions

problématiques seraient des prédicteurs de la coercition parentale (Smith-Slep et O'Leary, 1998). Plus les mères rapportent des émotions négatives, plus elles ont des attitudes tolérantes face à la violence à l'endroit des enfants, ainsi que des attributions problématiques (blâme ou excusent l'agresseur), et plus elles mentionnent avoir commis des agressions verbales et physiques, mineures et sévères, envers leur enfant (Malo, Chamberland *et al.*, 2002). Les mères à risque dans cet échantillon rapportent globalement vivre plus d'émotions négatives. Affects et cognitions se conjugueraient pour mettre en place un contexte propice à la coercition et à la violence.

En somme

La coercition s'inscrit dans un rapport social où le parent a la responsabilité légitime de socialiser son enfant. C'est ainsi que réagir aux transgressions de l'enfant, l'encadrer et mettre des limites sont non seulement acceptés mais attendus socialement. Il existe une panoplie d'événements où l'enfant déploie des comportements problématiques; le parent n'y réagit pas nécessairement en disciplinant l'enfant ou en adoptant un comportement coercitif. C'est souvent l'occasion pour le parent de manifester de l'empathie et de l'attention aux besoins qui ne manquent pas de s'exprimer chez un enfant en développement. Socialiser est une entreprise beaucoup plus vaste que discipliner, et punir n'est qu'une des stratégies pour discipliner. C'est à ce moment-là que les idées, conscientes ou non, que le parent a sur l'éducation, interviennent; les attitudes, spécialement les approches concernant l'éducation (*child vs parent centered*) ou encore les conceptions de ce qui est un comportement disciplinaire acceptable ou non, médient la réaction du parent face aux transgressions de l'enfant (Bugental et Johnston, 2000). Nous aborderons ces questions dans les sections suivantes.

Les parents dits à risque ou maltraitants réagissent différemment aux défis que leur pose leur enfant. Ils sont plus irrités par des manques d'autonomie et par des transgressions mineures, personnelles ou sociales. Cependant, comme les autres parents, ils désapprouvent les comportements de leur enfant qui transgressent des valeurs morales (agression envers autrui) mais, étonnamment, ils s'attendent moins à ce que leur enfant leur obéisse. Ce portrait est pour le moins intrigant. Ils sont plus déstabilisés par la non-conformité mineure et par des demandes de soins, mais reconnaissent plus leur sentiment d'impuissance lorsque les enjeux d'éducation touchent l'intégration du jeune dans la société.

Une des questions essentielles du présent ouvrage concerne la conscience de celui qui est violent. Ses agressions sont-elles instrumentales ou expressives, impulsives ou réfléchies? L'importance des émotions dans les épisodes d'agression ne peut plus être niée. Les preuves que

les parents étiquetés comme maltraitants, à risque ou même tout-venant sont d'humeur négative quand ils punissent leur enfant sont bien étayées. Cependant, les parents qui ont des conduites maltraitantes ou à risque présenteraient possiblement un patron affectif et cognitif qui accentuerait la probabilité de recourir à l'agression de manière plus régulière. Pour certains d'entre eux, les émotions et les cognitions problématiques sont peut-être plus difficilement gouvernables, plus enracinées dans des schèmes de réponses acquis très précocement dans leur histoire et qui nous révèlent bien souvent une vision pessimiste et hostile du monde social. Ces affects et cognitions génèrent une activation qui semble contrôlée par le système autonome et donc de nature plus involontaire. Les conduites disciplinaires seraient alors déployées par un parent agité, perturbé et en état de déséquilibre.

LES CONCEPTIONS SUR LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS

Lorsqu'un parent croit que la fessée est un comportement non violent, il nous communique sa vision de la réalité, sa manière d'objectiver ce qui est en fait une représentation de la réalité. Celle-ci est vue à travers un prisme, diront les constructivistes. Elle est naturalisée, diront d'autres (Lessard, 2001). À l'image de ce que l'on observe dans le domaine de la violence conjugale, les référents sur lesquels se fondent nos définitions collectives de la violence envers l'enfant sont loin de faire l'unanimité. Et pourtant, ces définitions façonnent considérablement les perceptions et interprétations des interactions sociales, ainsi que la capacité pour le parent impuissant, déprimé, irrité ou en colère d'inhiber sa tendance à réagir de manière agressive.

La frontière subtile entre discipliner un enfant et le violenter

La violence envers un enfant est d'abord associée aux seules agressions physiques qui laissent des marques (Ney, 1987; Berger, Knutson, Mehm et Perkins, 1988). La nature des conduites (agression physique) ainsi que la gravité de leur impact (blessure physique grave) constituent le noyau central de notre représentation collective de cette violence. Pour les 207 étudiants de premier cycle à qui l'on demandait d'évaluer leur histoire disciplinaire, une pratique abusive est un comportement parental qui a comme effet de blesser l'enfant (impact) (Bower et Knutson, 1996). Pour la majorité d'entre eux, la fessée n'est pas un acte abusif. Par ailleurs, être frappé avec un objet est généralement perçu comme abusif (nature et gravité). Pour Graziano et Namaste (1990), il existerait des conduites violentes socialement acceptables comme gifler, donner la fessée et même frapper dans un but disciplinaire. Ces auteurs les qualifient pour leur part

de conduites violentes sous-abusives. Il existerait ainsi un continuum de violence parentale. D'autres chercheurs associent ces conduites à des formes mineures de violence et les conduites abusives à des formes de violence sévère (Straus, 1979; Straus, Gelles et Steinmetz, 1980). D'autres encore vont faire référence au concept de punition corporelle et de punition sévère (*harsh punishment*) (Kelder *et al.*, 1991).

Parmi les milliers d'étudiants questionnés par l'équipe de l'Université de l'Iowa durant une période de dix ans (Knutson et Selner, 1994), 3 % rapportent avoir été violentés physiquement par leur parent. Cela ne représente qu'un quart des jeunes qui ont rapporté avoir été l'objet de punitions physiques sévères. Considéré que l'on a été abusé n'est pas lié à un comportement parental spécifique. C'est plutôt le nombre des objets utilisés par le parent ainsi que la gravité des blessures qui servent de repères pour s'auto-étiqueter comme quelqu'un qui a été abusé. La moitié des hommes et des femmes qui ont été disciplinés à l'aide de cinq objets et plus se considèrent comme des victimes d'abus physique. Plus le nombre de fois qu'ils disent avoir été blessés est élevé, plus ils reconnaissent avoir été abusés. Ce n'est qu'un quart des femmes et un cinquième des hommes blessés assez sévèrement pour avoir eu besoin d'une aide médicale qui considèrent avoir été abusés physiquement par leur parent. Lorsque les blessures infligées ont nécessité deux consultations médicales et plus, cette proportion s'élève au deux tiers de l'échantillon. En somme, un adulte doit avoir été sévèrement puni pour qualifier de violents les comportements de ses parents. Être conscient d'avoir été abusé physiquement ne semblerait donc pas être un processus automatique. Le défi est d'autant plus grand lorsque l'abus est psychologique.

Les contenus associés aux représentations de la violence psychologique

Dans l'instrument mis au point par Straus et son équipe, la *Conflict Tactics Scale*, les agressions psychologiques ne sont pas directement associées au concept de violence. Comme nous l'avons dit dans le chapitre 1, la violence était, jusqu'à la révision de l'échelle en 1996, liée aux items d'agression physique. Par la suite, le concept d'attaque a été préféré au concept de violence jugé trop large. Toutefois, Straus *et al.* (1996) réfèrent encore explicitement à la violence lorsqu'ils parlent des assauts physiques (Straus 2001). Pour ces chercheurs, la violence semble surtout se limiter aux seules agressions physiques. Toutefois, les mauvais traitements, l'abus comme la négligence physiques s'accompagnent de maltraitance psychologique par « commission » ou par omission : intimidation ou terrorisme, rejet, négligence émotionnelle. Dans l'étude d'incidence québécoise, les intervenants en protection évaluent que ce problème est présent dans près

d'un signalement sur quatre⁹. Des études sur la population, tant québécoise qu'états-unienne, estiment qu'environ 80 % des enfants sont agressés psychologiquement. Malo, Chamberland *et al.* (2003) constatent que le profil dyadique parent-enfant le plus à risque de maltraitance psychologique est composé principalement de familles qui reçoivent des services de la Protection de la jeunesse. Dans cette étude, les victimes sont majoritairement des filles.

Giovanni et Becerra (1979) ont demandé à des parents et à des professionnels d'évaluer la gravité des situations qui impliquaient de l'abus émotionnel : ceux-ci les ont systématiquement jugées moins graves que les cas d'abus physique ou sexuel. Toutefois, Burnett (1993) a examiné le niveau de conscience (*awareness*) de professionnels et de citoyens à propos de ce problème. Parmi les dix comportements soumis, neuf ont été considérés comme psychologiquement abusifs : le confinement, l'humiliation publique sévère, le favoritisme (syndrome de Cendrillon)¹⁰, l'abus verbal sévère¹¹, les menaces¹², l'incitation à la délinquance, le refus de traitement psychiatrique, le manque d'opportunités pour stimuler le développement affectif et social¹³, l'environnement familial non chaleureux¹⁴. Le comportement immoral du parent est le seul qui n'a pas été jugé psychologiquement abusif. Les sujets de cette étude ont aussi considéré ces comportements comme des événements suffisamment graves pour justifier une intervention. Surtout si la victime est un garçon.

Après ses entrevues en profondeur avec 26 adultes, Gagné (1999) a proposé trois grandes catégories de violence psychologique : les actes commis (ou « commissions »), les omissions et la violence indirecte. Les « commissions » sont des conduites qui ciblent directement l'enfant, avec

-
9. Ce sont des signalements retenus préalablement par les équipes de réception et de traitement de la Direction de la protection de la jeunesse.
 10. Cette forme d'abus est associée à la fois à du rejet et à de l'exploitation.
 11. Ces conduites impliquent un rejet explicite ou implicite, l'enfant se sentant non désiré, bouc émissaire ou ridiculisé.
 12. Ces comportements sont ceux où l'enfant est menacé de mort, d'être blessé, abandonné ou agressé sexuellement. Ils peuvent avoir comme effet de l'effrayer au point de compromettre sa capacité d'explorer et d'être curieux.
 13. Ce sont des conduites qui interdisent à l'enfant d'utiliser ou de développer ses compétences pour s'intégrer dans un système de socialisation comme la garderie ou l'école ou dans son réseau de pairs.
 14. Le développement psychosocial des enfants repose sur la capacité de son environnement à fournir un milieu sécuritaire, protecteur, chaleureux, encourageant et stimulant. Des lacunes importantes sont souvent observées chez les familles aux prises avec des problèmes multiples.

ou non intention malveillante de la part du parent : le rejet¹⁵, le dénigrement¹⁶, le favoritisme¹⁷, la dureté et la sévérité excessive¹⁸, l'intimidation, les menaces et les gestes terrorisants¹⁹, l'entrave à la réalisation de soi²⁰ et le contrôle abusif²¹. Les omissions sont des manques chroniques qui servent bien souvent de toile de fond à des « commissions » : le manque de sensibilité aux besoins, l'indifférence, l'abandon. La violence indirecte réfère aux modes de vie du parent et à son état de santé mentale : la violence conjugale, le reversement des rôles, l'aliénation et la corruption²². Le comportement immoral du parent est ici considéré comme psychologiquement violent. Il y a une convergence quasi parfaite entre les catégories ayant émergé du discours des participants et celles construites par la communauté scientifique. Une seule exception à la règle : les participants ont mis en évidence une nouvelle sous-catégorie : le contrôle abusif par la manipulation (distinct du contrôle exercé par le chantage affectif).

Ces deux recherches permettent de voir quels sont les éléments constitutifs de la représentation sociale de la violence psychologique. Toutefois, on ne peut encore déduire de ces résultats les composantes centrales ou périphériques des schèmes collectifs. Néanmoins, Fortin, Chamberland et Lachance (2000) ont constaté que les comportements de rejet²³ sont plus reconnus comme violents par 127 parents que les comportements d'intimidation et d'isolement ; c'est la seule catégorie de comportement pour laquelle les parents répondent de la même façon, quel que soit leur niveau de risque de maltraitance.

-
15. Toute conduite qui exprime à l'enfant qu'il est indésirable, de trop, un fardeau.
 16. Toute parole ou attitude qui dénigre la personnalité, l'apparence, l'intelligence, la compétence et les réalisations de l'enfant, le ridiculise ou l'humilie.
 17. Est traité de manière inéquitable. Voir le syndrome de Cendrillon.
 18. Les interactions quotidiennes sont empreintes de sécheresse, de critique et de coercition.
 19. Toute conduite (parole, geste et attitude) qui a pour effet d'intimider, d'insécuriser, d'apeurer et même de terroriser l'enfant.
 20. Toute conduite qui nuit à la réalisation de l'enfant ou qui le lèse dans ses droits fondamentaux.
 21. Tout moyen utilisé pour contrôler l'enfant et abuser de son pouvoir : contrôle social, manipulation ou chantage affectif.
 22. L'enfant est exposé à des situations troublantes, insécurisantes ou corruptrices associées aux habitudes de vie, à la santé mentale ou aux problèmes conjugaux de ses parents.
 23. Rire de l'apparence physique, donner à l'enfant un surnom négatif, dire à l'enfant qu'on aimerait s'en débarrasser, critiquer, dire à l'enfant qu'on regrette de l'avoir mis au monde, briser, détruire ou jeter ses jouets préférés, dire qu'il ne fera jamais rien de bon, minimiser ses succès scolaires.

Toutes les formes de négligence affective sont-elles pour autant violentes ou ne sont-elles pas plutôt une forme distinctive de maltraitance ? Certains auteurs soutiennent que le climat non chaleureux, le renversement des rôles ou la non-disponibilité vis-à-vis de l'enfant pour des raisons de dépression ou de surinvestissement dans d'autres sphères que le rôle parental (par exemple, les parents workoliques) sont certes dommageables pour l'enfant mais ne constituent pas une forme de violence (Cicchetti et Lynch, 1993)²⁴. Dans le chapitre 1, nous questionnons les critères fondant notre représentation sociale de la violence privée. Est-il nécessaire qu'un agent spécifique commette une agression explicite ? L'agression que subit ultimement la victime, par manque de soin ou de protection, pourrait-elle être suffisante pour reconnaître l'existence d'une agression potentiellement violente ? Le débat reste ouvert !

Les facteurs qui influencent nos définitions de ce qui est violent ou maltraitant

Comme Graziano et Namaste (1990), Gagné (1999) établit une distinction intéressante entre des conduites qui menacent le bien-être et la qualité de vie des enfants et celles qui compromettent sa sécurité et son développement : les premières sont qualifiées de violentes et les secondes sont associées à de l'abus (voir le chapitre 1). Rappelons aussi que les représentations de la violence psychologique des participants de l'étude de Gagné (1999) reposent principalement sur l'impact psychologique qu'ils considèrent que ces conduites peuvent avoir sur la victime (voir le chapitre 3). L'intention de nuire ou de faire mal ne semble pas une condition nécessaire pour définir une situation comme psychologiquement maltraitante. Portwood (1998) fournit des informations intéressantes à propos des référents sur lesquels les adultes se basent pour juger si des comportements sont ou non maltraitants. Dans cette étude, les conduites maltraitantes sont de nature physique, psychologique et sexuelle. Contrairement à l'étude de Gagné (1999), qui est qualitative, la méthodologie retenue par Portwood est quantitative et déductive. Plus de 300 adultes, dont la moitié sont des parents, ont à déterminer l'importance des 21 facteurs qui influencent le plus leur jugement lorsqu'ils ont à déterminer un cas de maltraitance. Certains éléments réfèrent aux impacts physiques et psychologiques perçus ou probables ; à la nature, à l'intensité ou à la gravité des conduites ; à l'intention de l'agresseur ou à l'interprétation qu'en fait la victime ; enfin, certains réfèrent à des causes qui pourraient éventuellement excuser le geste de l'agresseur (santé mentale, alcoolisme, histoire de maltraitance).

24. Je remercie Louise Éthier d'alimenter mes réflexions à ce sujet en questionnant mon point de vue sur ce point.

Les facteurs les plus influents pour construire le jugement des sujets sont d'abord l'impact physique et psychologique, réel ou potentiel, sur l'enfant. Ces observations corroborent ce que les participants de l'étude de Gagné (1999) ont révélé; la reconnaissance de la violence s'effectue d'abord par la perception des conséquences sur la victime. Elles invitent aussi à élargir nos définitions en incluant la notion de conséquences probables; cet ajout apparaît d'autant plus pertinent pour les situations de violence psychologique où, par essence, aucune blessure physique n'est discernable (Burnett, 1993). Plusieurs items liés aux conduites comme telles retiennent également l'attention des sujets; les actes de type sexuel, la fréquence et la gravité de l'acte sont des informations utiles pour se faire une opinion. L'intention de l'agresseur, de même que la signification du geste pour la victime, viennent par la suite. Toutefois, Durning et Fortin (1996) déplorent le peu d'importance que l'on accorde généralement à l'interprétation que le jeune fait de l'événement dans les situations de maltraitance. Certains facteurs qui pourraient disculper partiellement l'agresseur sont pris en considération, mais dans une moindre mesure (voir la section sur les attributions). Les résultats de cette étude laissent penser que le processus de définition de la violence se construit d'abord en fonction de la nature et des conséquences des actes. Certains facteurs contextuels peuvent néanmoins affecter le jugement de la personne.

Les expériences sociales qui conditionnent ces représentations

Parmi les facteurs sociodémographiques étudiés, le genre du parent est la variable la plus régulièrement associée à une conception restreinte de la violence. Les autres variables sociodémographiques étudiées ne permettent pas de conclure à une association claire entre, d'une part, le revenu, la scolarité ou même l'âge du parent et, d'autre part, une définition plus ou moins étroite de la violence physique ou psychologique (Fortin et Lachance, 1996; Portwood, 1998). Les femmes reconnaissent généralement plus les situations où il y a de la violence parentale et incluent généralement plus de comportements dans ce qui la définit (Burnett, 1993; Chamberland *et al.*, 2003; Fortin et Lachance, 1996; Knutson et Selner, 1994; Kelder *et al.*, 1991; Koski et Mangold, 1988). Dans l'étude de Burnett (1993), la seule catégorie sociale qui distingue les évaluations des sujets est leur genre. Être parent ou travailleur social (familiarité avec ce problème) ne semble pas affecter l'évaluation de ce qui est ou non violent psychologiquement. De plus, les femmes de l'étude de Knutson et Selner (1994) sont plus susceptibles de reconnaître leur passé d'abus que les hommes. L'âge ne semble pas non plus associé à des représentations distinctes de la violence. Toutefois, cette recherche portait essentiellement sur des sujets adultes. Pour sa part, Roscoe (1990) constate que les évaluations d'adolescents (17-20 ans) sont plus sévères que celles de parents et de

professionnels quand il s'agit des comportements parentaux exposés dans les mêmes vignettes que celles utilisées dans l'étude de Giovanni et Becerra (1979).

Portwood (1998) a noté que les parents d'enfants plus vieux ont un peu plus tendance à définir différents comportements comme abusifs. Ils sont un peu moins enclins à associer des conduites négligentes à de l'abus mais évaluent plus sérieusement des situations d'abus sexuels. Les professionnels qui ont déjà travaillé avec des enfants maltraités traitent différemment l'information que ceux qui n'ont pas ces expériences ; leur jugement se construit principalement en fonction de l'impact psychologique et de la gravité des conduites, et ils accordent nettement moins d'importance aux facteurs qui pourraient excuser l'agresseur. Toutefois, les situations ambiguës sont jugées plus abusives par les non-professionnels.

L'histoire de maltraitance ou de violence est également un déterminant important dans les perceptions et la reconnaissance de la violence parentale. Portwood (1998) n'a relevé aucune relation entre une expérience de victimisation et les référents sur lesquels se fonde la définition des contenus de la violence. Toutefois, il est possible que les sujets sous-estiment leur propre expérience de violence ou de maltraitance. Dans la recherche de Bower et Knutson (1996), les étudiants qui rapportent avoir été l'objet de conduites de violence sévère et qui ne considèrent pas avoir été physiquement abusés ont tendance à juger moins d'événements disciplinaires abusifs que les étudiants qui ont subi une punition physique sévère et qui rapportent avoir été victimes d'abus. La non-reconnaissance de sa propre victimisation peut s'ajouter comme facteur de risque : elle peut même être associée à la tolérance et la justification de pratiques disciplinaires problématiques. L'appréciation des conduites de violence mineure est également affectée par l'expérience. Même si la plupart des étudiants de l'étude considèrent la fessée comme un acte non abusif, cette tendance est accentuée lorsque le jeune adulte rapporte avoir lui-même reçu la fessée. Et si, au contraire, une majorité considère que frapper avec un objet est abusif, ceux qui ont été victimes d'une telle pratique ont plus tendance à la considérer comme non abusive.

Les pratiques parentales influencent aussi la conception de la violence parentale. Fortin, Chamberland et Lachance (2000) constatent que les parents qui rapportent des incidents de violence sévère, dont certains sont suivis par les services de la Protection de la jeunesse, ont des définitions de la violence envers l'enfant plus étroites que les parents qui rapportent n'avoir recours à aucune conduite disciplinaire de type physique. Ils

perçoivent moins les comportements d'intimidation²⁵ et d'isolement²⁶ comme des gestes violents. Ces mêmes parents jugeraient moins sévèrement le comportement d'isolement que les parents qui disent utiliser des comportements de violence physique mineure. Les comportements de rejet sont évalués de la même façon par les trois groupes. Toutefois, ne pas considérer l'isolement comme une conduite violente fait partie des facteurs qui permettent de distinguer les parents qui ont recours à des gestes abusifs de ceux qui rapportent ne pas utiliser la punition corporelle. Conjuguées à une histoire de maltraitance, à de la violence conjugale et à la pauvreté, les cognitions problématiques accentuent la probabilité que l'enfant vive dans un milieu dangereux. Chamberland, Fortin *et al.* (2003) constatent également une relation entre le recours à de la violence mineure et une tendance à considérer l'intimidation comme moins violente. Enfin, dans l'étude de Moreau *et al.* (2001), les jeunes mères jugées à risque et maltraitantes qui rapportent vivre le niveau de stress parental le plus élevé sont celles qui ont la conception de la violence parentale la plus étroite, en particulier lorsqu'il est question d'intimidation mais aussi de rejet. Les grands-mères, également interviewées, définissent de manière encore plus restreinte la violence parentale, particulièrement en ce qui concerne les conduites de rejet. Cette dernière observation laisse croire que les définitions de la violence s'ancreraient aussi dans une histoire familiale.

En somme

Les représentations sociales de la violence des parents envers l'enfant ont évolué. Elles incluent de plus en plus des conduites psychologiques violentes et abusives. Différentes recherches font référence à des catégories parfois élaborées par les chercheurs et parfois émergeant du discours des participants. Il est intéressant de constater la convergence des conclusions obtenues selon qu'on fait appel à une approche plus inductive ou déductive pour évaluer les conceptions de la violence psychologique, problème social en voie de développement. Quoi qu'il en soit, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, est d'abord définie par son impact observable ou potentiel. Les conduites les plus extrêmes sont généralement les mieux perçues. Il est intéressant de constater la diversité des conduites psychologiquement maltraitantes considérées. Toutefois, il existe entre les recherches des différences

25. Faire des colères, gifler, donner une tape, pousser et brasser, menacer de faire mal, faire peur en lançant ou en fracassant un objet, pincer et donner des ordres. Ce sont des conduites de violence physique et aussi psychologique.

26. Interdire d'amener des amis à la maison, empêcher de parler aux voisins, critiquer les amis, interdire toute activité en dehors de l'école.

taxonomiques qui réduisent notre capacité à comparer les résultats. Néanmoins, si l'on se fie à certaines études, les comportements de rejet semblent particulièrement visibles ; ce constat n'est cependant pas corroboré dans toutes les études consultées. Contrairement aux études portant sur la violence conjugale, celles sur la violence faite aux enfants s'intéressent peu à l'intentionnalité du parent. L'interprétation de la victime est rarement considérée : à notre connaissance, peu de recherches ont interrogé les enfants victimes pour connaître leur conception de la violence ou la manière dont ils perçoivent les réactions « disciplinaires » de leur parent.

Le parent construit de manière active sa conception de la violence qu'il exerce envers son enfant. Il élabore le contenu de ses représentations au fil de ses interactions avec l'environnement social et suivant la manière dont il décode son environnement. Ainsi, le contenu des représentations de la violence parentale est fortement influencé par ses expériences et ses positionnements dans la réalité sociale. Nos insertions sociales variables²⁷ dans le monde social conditionnent la manière dont se construisent nos référents à propos de la violence. Différentes trajectoires peuvent mener à concevoir de manière plus ou moins restreinte la violence parentale : l'expérience passée de victimisation et le fait de reconnaître qu'on a ou non été victime sont parmi des facteurs influents. Les femmes sont en général plus perceptives. Enfin, le type de pratiques parentales est aussi associé au niveau de conscience de la violence exercée à l'endroit de l'enfant : on peut probablement difficilement être violent et concevoir qu'on l'est. Cela soulèverait un conflit cognitif déstabilisant et un inconfort émotionnel évident. Ne pas reconnaître qu'on puisse être violent, voire abusif, ou qu'on ait été victime sont des facteurs de risque importants dans la reproduction de la violence parentale.

Finalement, les conceptions de la violence chez les parents révèlent leurs partis pris dans la sélection des informations : certaines sont retenues, d'autres occultées. Elles influencent les processus de traitement de l'information dans toutes les phases du décodage des interactions sociales. Reconnaître ou non qu'un comportement est plus ou moins violent influence le niveau de tolérance chez la victime, ses stratégies de défense, la propension qu'elle a ou non à y réagir ainsi que la probabilité future qu'elle y recoure comme futur agresseur. Chez l'agresseur,

27. L'ancrage d'une personne est influencé par plusieurs expériences sociales différentes. L'appartenance à une classe sociale, le niveau d'éducation, le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion ou encore l'histoire (personnelle, familiale, sociale, phylogénétique) contribuent à générer des expériences sociales de même que des repères pour interpréter les événements.

la capacité à considérer ses conduites comme violentes est liée à la capacité d'analyse critique chez le parent et à la probabilité de réagir ou de choisir des stratégies violentes pour faire face à des situations stressantes ou frustrantes. Cette capacité influence aussi sa compétence à percevoir ou non l'impact de ses comportements sur l'enfant, information cruciale pour reconnaître la violence dans son environnement. L'organisation du contenu du schéma de violence parentale chez une personne révèle également les normes, opinions et valeurs individuelles et sociales qui, réciproquement, participent aussi à son élaboration (Gagné, 1999; Lessard, 2001).

Les attitudes parentales

Dans une interaction sociale, les attitudes sont mises à contribution à toutes les phases du décodage du traitement de l'information. À l'étape de la perception et de l'attribution d'une signification aux événements, la discrimination et le sens donné aux transgressions et aux comportements difficiles de l'enfant sont affectés par les attitudes du parent à propos 1) de l'enfance, de l'éducation et de la discipline; 2) de son propre enfant; 3) de l'éducation qu'il a lui-même reçue. Au moment de réagir ou de sélectionner une stratégie de réponse, ces attitudes sont également opérantes; entrent aussi en considération les émotions²⁸, les patrons de comportements appris ou ceux qui n'ont pas été acquis, de même que l'anticipation des impacts de tels choix. Après la réaction parentale, les attitudes orientent la manière dont le parent percevra et réfléchira ou non aux conséquences potentielles ou réelles observées chez son enfant.

Ainsi, des croyances tolérantes sont celles qui cautionnent, légitiment et banalisent les pratiques parentales coercitives, les rendant plus acceptables aux yeux des parents (Fortin et Lachance, 1996). La tolérance à la violence se traduit notamment par une conception plutôt négative de l'enfance, par la tendance à approuver des pratiques disciplinaires coercitives, par la minimisation de la gravité des besoins exprimés par certains comportements négatifs des enfants ou encore par la non-reconnaissance ou la négation de l'impact du contrôle coercitif sur les personnes (Dodge *et al.*, 1995 dans Fortin et Lachance, 1996). En résumé, des croyances tolérantes sont celles qui font croire que des pratiques coercitives sont efficaces pour éduquer l'enfant et qu'elles sont sans conséquences négatives pour lui (Straus, 1994).

28. Comme nous l'avons dit souvent, les émotions accompagnent et parfois gouvernent les processus de traitement de l'information durant tout le déroulement d'une interaction sociale.

« Si on est sévère envers l'enfant, il nous remerciera plus tard. »
(Théories sur les pratiques parentales.)

« Les enfants ont besoin d'une bonne poigne d'autorité pour se sentir en sécurité. » (Théories sur les pratiques parentales.)

« Une tape sur les fesses n'a jamais fait de tort. » (Théories sur les pratiques parentales.)

« Il y a des enfants qui ont besoin de se faire brasser une fois de temps en temps. » (Théories sur les pratiques parentales.)

« Les enfants pleurent souvent pour rien. » (Minimisation des besoins.)

« Aujourd'hui, les enfants ne respectent plus leurs parents. »
(Théorie sur l'enfance.)

« Les enfants mentent facilement. » (Théorie sur l'enfance.)

« Les enfants n'ont pas de limites. » (Théorie sur l'enfance.)²⁹

Les théories à propos de l'enfance et de l'éducation

Nous disions plus haut que la socialisation d'un jeune est un défi plus vaste que la discipline parentale. Depuis plusieurs années, Baumrind (1996) a examiné les relations entre la manière dont le parent joue son rôle et le développement des enfants. Les processus de base visent essentiellement deux dimensions indépendantes (Maccoby, 1983 dans Baumrind, 1996) : la capacité parentale de répondre (*responsiveness*) aux besoins de l'enfant et la capacité parentale de demander (*demandingness*). La première compétence implique des qualités comme être chaleureux, affectueux, sensible, soutenant et capable de communiquer clairement de manière non agressive. La seconde compétence réfère à la capacité d'offrir un environnement encadrant et d'exercer la fonction disciplinaire du rôle parental : confronter, superviser et fournir des règles claires et structurantes ainsi que réagir positivement comme négativement suivant les comportements de l'enfant. Ses travaux ont décrit trois contextes familiaux : les familles autoritaires³⁰,

29. Items extraits de la mesure de la justification de la violence envers l'enfant (MJVE) (Fortin, 1994).

30. Cette approche s'inspire de la position philosophique de Hobbes et des croyances religieuses fondamentalistes (Baumrind, 1996). Il existe également un lien avec la pédagogie noire de Miller (1984, 1986 dans Fortin et Lachance, 1996) qui repose sur une idée négative de l'enfance : l'enfant est un être manipulateur, agressif, asocial, mauvais que les parents ont pour tâche de socialiser et d'améliorer. L'enfant naît méchant, c'est la société qui le rend bon. Les méthodes coercitives, voire violentes, et physiquement abusives sont plus probables dans ce type de famille. La discipline peut être exercée de façon systématique ou erratique. Dans la recherche de Malo, Moreau *et al.* (2003), cela correspondrait au profil 2 pour le premier cas et au profil 4 pour le second cas.

permissives³¹ et autocratiques³². Dans les familles autoritaires, la conception de l'éducation favorise un positionnement hiérarchique qui avantage le parent; dans les familles permissives, c'est l'inverse qui se produit; et dans les familles autocratiques, le parent détient l'autorité mais l'exerce de manière éclairée dans le meilleur intérêt de l'enfant. Dans les sociétés dites avancées, le développement de l'enfant se révèle optimal dans la dynamique autocratique (Baumrind, 1996). Ce qui distingue la manière autoritaire d'être parent de la manière autocratique, c'est l'approche éducative pratiquée: la première se centre plus sur le parent (*parent-centered*) et parfois sur des objectifs à court terme (faire cesser le comportement inapproprié), alors que la seconde vise l'enfant (*child-centered*). Ce qui distingue la manière permissive d'éduquer de la manière autocratique, c'est le manque d'encadrement de la première et l'exercice de cette fonction dans la seconde. Les parents autoritaires mettent plus l'accent sur l'obéissance et le respect de l'autorité. Ils sont surtout demandants et peu répondants; leurs enfants seraient plus retirés et méfiants. Chez le parent autocratique, l'éducation vise la socialisation plus large de l'enfant; le parent est à la fois répondant et demandant. Leurs enfants seraient plus

31. Cette approche peut donner lieu à deux extrêmes selon la sensibilité du parent à l'endroit de l'enfant. Dans le cas des familles où le parent est chaleureux, on constate une certaine conception rousseauiste de l'enfance et du paradigme de la primauté des droits de l'enfant: l'enfant est naturellement bon, c'est la société qui le corrompt. Les méthodes éducatives placent l'enfant dans une relation de pouvoir avantageuse, le parent étant plus un soutien. Dans le cas où le parent est non chaleureux, on remarque plus de négligence et d'impuissance chez le parent. Cette dynamique s'apparenterait dans ce dernier cas au profil 3 dans la recherche de Malo, Chamberland *et al.* (2003).

32. Certains ont traduit ce dernier type en référant au concept de famille démocratique. Pour notre part, nous considérons que cela ne traduit pas le point de vue de Baumrind à propos des familles dites *authoritative*. Les parents ayant une relation d'autorité, il est non pertinent d'assumer que parents et enfants évoluent dans une démocratie; cela supposerait une relation d'égalité qui n'est pas le propre du rapport social parent-enfant. On reconnaît explicitement aux parents le droit et la responsabilité d'éduquer l'enfant, notamment de mettre des limites. Les pratiques éducatives doivent donc s'inscrire à mi-chemin entre le droit des enfants et la responsabilité des parents. Toutefois, les pratiques doivent viser le développement de l'autonomie de l'enfant et de ses compétences sociales; l'obéissance de l'enfant et le développement de son autonomie ne sont pas conçus comme mutuellement exclusifs mais plutôt comme des objectifs interdépendants. L'enfant est ainsi encouragé à raisonner de manière autonome sur des problèmes moraux. Des pratiques encadrantes mais sensibles, adaptées au niveau de développement des enfants, sont recommandées. On évite d'appliquer des sanctions coercitives arbitraires mais non d'imposer des règles ou des contingences extrinsèques. Les pratiques sont centrées sur l'enfant; la finalité est leur développement, qui doit être envisagé à long terme. Ce n'est pas nécessairement le cas pour le parent permissif et chaleureux qui agit dans l'intérêt de l'enfant, pour son bien-être à court terme. La dynamique autocratique correspondrait au profil 1 de l'étude de Malo *et al.* (Malo, Moreau *et al.*, 2003).

autonomes, curieux et capables d'autocontrôle. Dans les familles permissives, le parent est surtout répondant; leurs enfants seraient moins autonomes et moins curieux.

Les buts du parent (*parental goal*) seraient encore plus déterminants que les attitudes ou les valeurs éducatives générales pour prédire le comportement parental (Bugental et Johnston, 2000). L'éducation de l'enfant peut viser deux grands buts: promouvoir le développement du caractère et soutenir l'acquisition de compétences instrumentales valorisées par la culture d'appartenance³³. Bien souvent, les buts sont des opérationnalisations des résultats attendus et souhaités chez l'enfant comme chez le parent (*outcome*); ils sont généralement formulés de manière plus spécifique en fonction du contexte et des défis liés à une étape précise du développement de l'enfant. Ils circonscrivent les attentes du parent face aux comportements de l'enfant; ces cognitions sont des déterminants puissants lorsque le parent interprète les épisodes disciplinaires. Ces attentes expriment des représentations de l'enfance aussi bien que de l'éducation parentale. Les buts peuvent être définis selon que l'éducation priorise les intérêts du parent ou ceux de l'enfant, ou encore mettent l'accent sur des objectifs à court ou à long terme. En fait, les buts expriment de manière plus précise les conduites parentales spécifiques associées à des valeurs éducatives plus générales.

Les parents qui sont centrés sur leur propres objectifs seraient plus négatifs et contrôlants que ceux qui visent d'abord le développement de leur enfant; ils auraient aussi plus recours à des stratégies éducatives punitives (Hastings et Grusec, 1998). Cela est d'autant plus vrai lorsque le parent attribue les situations difficiles au caractère de l'enfant et à des intentions malveillantes de sa part (attribution d'intention). Ainsi, plus les études observent des perceptions spécifiques à la réalité parentale de l'adulte, plus ces cognitions ont une valeur discriminante élevée: le sentiment d'efficacité avec un enfant particulier (attribution de contrôle) prédit davantage le comportement parental que des croyances générales éducatives (Grusec *et al.*, 1994). Nous verrons plus loin que la perception du lieu de contrôle du parent est une dimension névralgique de l'activité cognitive.

33. Une personne qui a du caractère, c'est quelqu'un qui persévère, même quand c'est difficile, qui a le sens des responsabilités et de l'éthique et qui est autodiscipliné. Les compétences valorisées dans les sociétés occidentales sont les habiletés à se lier aux autres (solidarité, affiliation) ainsi qu'à être autodéterminé (initiative, curiosité et leadership) (Baumrind, 1996; Prillientensky *et al.*, 2001).

L'apprentissage du respect

Parmi les finalités éducatives régulièrement invoquées par les parents, l'apprentissage du respect des autres est très certainement une priorité qui fait consensus ; elle fait partie des dimensions du caractère évoquées plus haut. Néanmoins, elle peut vouloir dire une chose et son contraire. C'est pourquoi il est plus instructif de sonder les parents sur leurs attitudes à propos de ce qu'ils associent à un manque de respect. Le manque de respect signifie généralement l'atteinte à la dignité d'une personne. Encore faut-il s'entendre sur la signification de ces termes. Dans une conception très hiérarchique des rapports humains, on peut juger qu'un individu est irrespectueux parce qu'il met en péril une position sociale ou encore parce qu'il dévie des normes et conventions sociales préétablies. Une conception plus égalitaire définit le respect en fonction des besoins et droits fondamentaux formulés dans les grandes chartes des droits humains (voir le chapitre 1). Par exemple, agresser physiquement un pair (transgression morale) peut être jugé inacceptable parce que l'enfant ne s'est pas conformé aux conventions sociales ou plutôt parce qu'il a blessé et atteint le sentiment de sécurité d'une autre personne. L'accent sur la conformité aux normes ou sur le manque d'empathie et de sensibilité distingue deux ensembles d'attitudes qui fondent des représentations bien différentes de ce qu'il est convenu d'appeler le respect. Le parent autoritaire adhérerait davantage aux premiers types de représentations alors que le parent démocratique ou même permissif intégrerait un ensemble d'attitudes allant plus dans le sens de la seconde conception du respect. Par conséquent, la construction d'une personne respectueuse peut émerger à la faveur de stratégies éducatives bien différentes : par la conformité ou encore par la délibération morale autonome.

Kohn (1977) avait déjà constaté, il y a quelques décennies, que les valeurs des parents à propos des conduites éducatives différaient selon leur appartenance de classe : les parents de classe ouvrière se centrerait davantage sur l'obéissance de l'enfant, alors que les parents de classe moyenne valoriseraient plus l'autonomie³⁴. Hastings et Rubin (1999) mettent

34. Les compétences instrumentales dans les sociétés technologiques avancées sont notamment la capacité d'apprendre à apprendre. On ne sera pas surpris que les pratiques éducatives, y compris les stratégies disciplinaires, insistent tant sur le développement de l'autonomie et le recours au raisonnement. À cet égard, les études de Kohn (1977) sur les valeurs parentales ont permis de rendre explicite le lien entre conditions objectives de classe (col bleu *vs* col blanc) et finalités éducatives. Pour un col bleu, le message à envoyer à son enfant, c'est de se conformer à son employeur. Pour le col blanc, c'est de prendre des initiatives. Cette perception de ce qui est nécessaire pour survivre se traduit dans les compétences instrumentales à faire acquérir à l'enfant. Les repères symboliques sont construits en fonction de ces nécessités.

en évidence que des mères ayant des conduites abusives se centrent aussi plus sur le respect de l'autorité que sur l'autonomie de l'enfant. Cependant, les mères de l'étude de Trickett et Susman (1988), qu'elles soient dans le groupe abusif ou le groupe contrôle³⁵, ont des points de vue similaires sur les finalités éducatives : être heureux, obéir et être honnête. Néanmoins, les pratiques parentales des mères étiquetées comme abusives sont différentes : elles encouragent moins l'indépendance et l'ouverture à des expériences nouvelles, notamment les contacts avec la communauté, utilisent moins le raisonnement, recourent plus à des comportements comme les restrictions verbales et le retrait de privilèges. Ce qui distingue les mères dites abusives ayant ou non une histoire de victimisation des mères non abusives ayant ou non une histoire de victimisation de l'étude de Caliso et Milner (1992), c'est la présence de croyances éducatives rigides. L'accent est mis sur la loi et l'ordre : l'enfant doit être propre, ordonné, obéissant, être vu mais pas entendu, tranquille, être attentif mais ne pas s'exprimer. L'enfant doit s'intégrer dans un univers organisé en dehors de lui mais où il n'a pas vraiment de place ; ces croyances éducatives sont principalement centrées sur le parent essentiellement demandant face à l'enfant.

Des attentes de conformité et d'obéissance: une croyance risquée ?

Dans l'étude de Dix et Reinhold (1991) réalisée auprès de mères tout-venant, une idéologie éducative autoritaire mettant l'accent surtout sur l'obéissance de l'enfant est associée à des états émotionnels négatifs ainsi qu'à des styles d'attribution et de communication problématiques. Les mères participant à l'étude de Hastings et Rubin (1999) qui ont des attitudes autoritaires envers leur enfant de deux ans sont plus susceptibles de s'attendre à ce que leur enfant soit obéissant quand il aura quatre ans. Trickett et ses collaborateurs (1991) ont noté que les parents abusifs tolèrent moins bien les comportements autonomes de leurs enfants de quatre à huit ans. Ces réactions différentes face aux défis que posent les comportements difficiles de l'enfant révèlent beaucoup sur leur connaissance du développement de l'enfant. Non seulement les parents autoritaires considèrent que les enfants sont dominés par des motivations égoïstes, mais encore ils négligent les limites de l'enfant « en voie de développement ». Caliso et Milner (1992) constatent que la demande de conformité et la rigidité cognitive sont des facteurs de risque importants, particulièrement lorsqu'ils sont associés à des états émotionnels négatifs. Les mères à risque de l'étude de Chilamkurti et Milner (1993) s'attendent

35. Les familles de cet échantillon proviennent de classe moyenne inférieure.

plus à ce que leur enfant obéisse après une intervention disciplinaire, lorsque la transgression est de nature personnelle. Les attentes d'obéissance non remplies peuvent induire chez le parent une perception d'inefficacité; la réaction de l'enfant est dès lors jugée provocante et défiante. Ces perceptions peuvent générer des émotions d'impuissance et de colère qui intensifient l'escalade et le cycle d'événements négatifs, ce qui augmente la probabilité de pratiques parentales coercitives (Malo, Moreau *et al.*, 2003).

Kelley, Power et Wimbush (1992) rapportent des résultats qui invitent à nuancer ces derniers points de vue. Différents types d'attitudes parentales peuvent jouer de manière indépendante. L'étude réalisée auprès d'une quarantaine de mères afro-américaines résidant dans des quartiers défavorisés et dangereux révèle que des pratiques coercitives peuvent coexister avec une vision empathique de l'enfant³⁶. Les stratégies disciplinaires seraient dans ce cas plus motivées par leur appréhension de voir leur enfant imiter les comportements antisociaux très prévalents dans leur environnement, que par leur valorisation de l'obéissance chez les enfants (supervision et encadrement). Cependant, l'adhésion à une conception plus profonde de la religion, visant des valeurs humanistes, prédit davantage des attitudes parentales visant les besoins de l'enfant (chaleur, affection). Le défi est précisément d'équilibrer les comportements parentaux demandants et répondants.

The optimal parent-child relationship at any stage of development can be recognized by its imbalance between parent's acknowledgement of the child's immaturity, shown by providing structure, control and regiment (demandingness) and the parent's acknowledgement of the child's emergence as a confident, competent person, shown by providing stimulation, warm up and respect for individuality (responsiveness). (Baumrind, 1996.)

Des attentes irréalistes ?

Les connaissances et les idées sur le développement de l'enfant façonnent les attentes du parent et ses attitudes face à la discipline à exercer dans la situation. Le parent maltraitant a tendance à entretenir des attentes irréalistes à propos de l'enfant. Kempe *et al.* (1985) ont mis en évidence le fait que ces parents s'attendaient plus ou moins à ce que leur enfant joue un rôle de parent dans la famille (rôle inversé). Cependant, d'autres recherches

36. L'étude de Deater et Dodge (1997), dont nous parlons dans le chapitre 2, invite également à nuancer les points de vue entre pratiques disciplinaires autoritaires et perception des buts de l'éducation.

nuancent ce point de vue : les parents abusifs ont aussi tendance à avoir des croyances qui les amènent à considérer le développement de leur enfant comme un processus plus lent (Perry, Wells et Doran, 1983). Toutefois, Azar *et al.* (1984) n'ont pas observé de différence dans la connaissance des étapes du développement (*developmental milestone*) ; ils ont par ailleurs constaté que les parents abusifs étaient moins réalistes lorsqu'ils attendaient de leur enfant un comportement difficile à avoir, compte tenu de son niveau de développement. En outre, certains chercheurs ont constaté que les parents abusifs avaient des connaissances erronées sur le développement des enfants, ce qui amène à percevoir tantôt un développement plus lent, tantôt un développement plus accéléré (Kravitz et Driscoll, 1983 ; Milner et Chilamkurti, 1991, Twentyman et Plotkin, 1982).

En fait, il se dégage des recherches que les attentes du parent à risque ou abusif oscillent entre deux pôles : la conformité excessive de l'enfant aux demandes du parent et, paradoxalement, l'autonomie de l'enfant face à ses propres besoins. En somme, ces parents seraient très demandants mais peu répondants. Ainsi, les demandes d'attention liées à l'immatunité et la dépendance de l'enfant sont mal perçues, mais l'exigence du parent est très élevée face aux transgressions de l'enfant, particulièrement lorsqu'elles sont mineures (Chilamkurti et Milner, 1993). Strasberg (1997) a comparé les jugements de deux groupes de mères d'enfants d'âge préscolaire lorsqu'on leur présente des vignettes décrivant des situations où l'on demande à l'enfant d'interrompre une activité plaisante. Les réponses de l'enfant vont de l'obéissance à l'opposition. Les mères d'enfants agressifs ont tendance à juger plus sévèrement que les mères d'enfants peu agressifs les demandes (*request*) et les commentaires neutres (*statement*) de l'enfant. Pourtant, ces réactions pourraient créer un climat de communication réciproque qui serait éducatif et offrirait à l'enfant l'occasion de faire l'expérience d'un environnement répondant. Par ailleurs, aucune différence n'est observée face aux réactions plus confrontantes et de non-conformité de l'enfant comme s'opposer, ignorer ou se plaindre. Les attitudes des parents de cette étude laissent suggérer une conception de l'éducation qui néglige les dimensions répondantes du rôle parental.

Larrance et Twentyman (1983) ont également observé la présence d'attentes plus négatives chez des mères considérées comme abusives ou négligentes. Le parent est invité à raconter une histoire à partir de quelques photographies illustrant son enfant et un autre enfant. Des histoires décrivent des situations de jeu d'habileté (casse-tête) ou de hasard ; d'autres mettent en scène une situation interpersonnelle ambiguë où c'est parfois son enfant qui transgresse et parfois l'autre ; d'autres histoires se terminent de manière destructive ; et enfin, d'autres illustrent un jeu

compétitif où il est possible de gagner par chance ou par habileté. Pour toutes ces situations, les attentes des mères jugées abusives et négligentes sont plus négatives que celles du groupe de comparaison; les histoires racontées sont systématiquement toujours plus négatives. La présence de différences significatives, même dans les situations de jeu de hasard, indique la présence possible de distorsions cognitives qui révéleraient un certain pessimisme et de l'hostilité de manière généralisée. Les attributions manifestées laissent suggérer que leur enfant, loin d'être un proche, semble plutôt perçu comme un compétiteur (voir la présentation des résultats dans la section sur les attributions).

Les schèmes du parent concernant ce qui est approprié ou non selon l'âge de l'enfant affectent non seulement ses attentes mais aussi ses processus d'attribution (de compétence, de responsabilité et de blâme); ce qui rend l'interaction potentiellement dangereuse. Ainsi Dix, Ruble et Zambarano (1989) soumettent à des mères tout-venant d'enfants de quatre à douze ans différents scénarios susceptibles d'entraîner des réactions disciplinaires. Ces mères rapportent un niveau d'irritabilité, de rigidité et de coercition physique et psychologique élevé lorsqu'elles jugent que l'enfant a une responsabilité dans les événements négatifs et lui attribuent les compétences nécessaires pour avoir une meilleure réaction. Les attentes sont toutefois plus grandes chez les enfants plus âgés: plus d'affects négatifs et une tendance plus grande à préférer des stratégies coercitives sont observés lorsque l'enfant est plus vieux. Les attributions de compétence, d'intention et de responsabilité seraient des médiateurs importants entre, d'une part, les caractéristiques de l'enfant (âge et nature des transgressions) et du parent (croyances, valeurs et idées sur l'éducation) et, d'autre part, les préférences de ce dernier pour une stratégie disciplinaire spécifique. Ainsi, les habiletés du parent à inférer conjointement les compétences requises par une situation problématique donnée et les habiletés que possède l'enfant eu égard à son âge ou son état, sont déterminantes dans la construction plus ou moins réaliste de ses attentes. En résumé, l'ensemble des recherches révèlent qu'une conception de l'éducation visant plus les besoins du parent que ceux de l'enfant est potentiellement associée à des pratiques disciplinaires coercitives.

Approuver des pratiques disciplinaires coercitives

Les populations tout-venant

Les croyances du parent à propos de la manière d'éduquer son enfant sont-elles ou non de bons prédicteurs des pratiques disciplinaires? Valoriser ou non la punition physique ou psychologique est-il associé aux conduites parentales? Plusieurs recherches effectuées auprès d'échantillons

tout-venant ou cliniques montrent en effet des relations directes entre l'approbation de la punition physique et son utilisation (Holden *et al.*, 1995; Murphy, Brewin et Silka, 1997; Corral-Verdugo *et al.*, 1995; Frias-Armenta et McCloskey, 1998). Ces attitudes pourraient générer des processus puissants à la base de la reproduction de la violence intergénérationnelle (Kelder, McNamara, Carlson et Lynn, 1991).

On constate en général une approbation assez importante de l'usage de la punition physique chez les populations tout-venant. Toutefois, les jugements varient selon la gravité des conduites parentales. Plus les agressions parentales sont extrêmes, plus elles sont jugées inadéquates. Chez un groupe d'étudiants de premier cycle (Risin, 1991), la fessée ou le retrait dans la chambre sont jugés plus appropriés que les coups donnés à l'aide d'un objet ou générant des blessures. La majorité des étudiants de l'étude de Graziano et Namaste (1990) acceptent la fessée comme stratégie disciplinaire et vont même dans une certaine mesure la promouvoir; elle serait non seulement justifiée dans certaines circonstances, mais aussi efficace et légitime. Dans un cas sur quatre, aucune autre solution n'est envisagée. Dans huit cas sur dix, on croit qu'on l'utilisera avec ses propres enfants (intention comportementale). Les opinions des parents tout-venant de l'étude de Buntain-Ricklefs *et al.* (1994) sont assez semblables: neuf parents sur dix approuvent le recours à la fessée et le retrait dans la chambre; de 20 à 25 % sont en accord avec des punitions physiques comme frapper avec la ceinture ou un objet; plus de 15 % approuvent des conduites comme pincer, tirer les cheveux ou secouer; très peu (6 %) cautionnent des punitions physiques sévères (battre, brûler, enfermer, etc.); enfin, près d'un parent sur cinq approuve le recours à des agressions psychologiques (critiquer, ridiculiser, être témoin de violence). Ainsi les représentations sociales de la discipline ont pour noyau les punitions psychologiques (le retrait) ou physiques (la fessée) et pour périphérie les agressions psychologiques plus sévères, susceptibles de générer de la peur, de menacer le sentiment de sécurité et l'accès à des figures auxquelles l'enfant est attaché (enfermer, être témoin de violence) ou encore le développement de l'estime de soi (critiquer, ridiculiser), ainsi que les agressions physiques plus sévères, comme battre, donner des coups avec un objet, brûler, étrangler.

Les étudiants de l'étude de Kelder *et al.* (1991) confirment les observations précédentes. Le niveau d'approbation de la punition corporelle décroît à mesure que sa sévérité augmente: la fessée est plus acceptée que les coups avec un objet qui, à leur tour, sont plus acceptés que battre ou étrangler. Toutefois, le jugement est également influencé par l'ampleur de la provocation perçue dans le comportement négatif de l'enfant: plus la provocation est importante, plus les individus approuvent le recours à la

punition corporelle. Ainsi, les attitudes face à la discipline se modifient au gré des contextes dans lesquels se déroule l'interaction parent-enfant. Comme nous le constatons précédemment, les transgressions de l'enfant sont des déclencheurs importants d'épisode coercitif. Toutefois, les désobéissances de l'enfant ne sont pas toutes de même nature. Les adultes (et même les enfants plus âgés) de l'échantillon de Catron et Masters (1993) jugent que la fessée est plus justifiée lorsque la transgression enfreint les normes morales ou met en péril la sécurité de l'enfant que lorsqu'elle dévie des conventions sociales. Cette observation est corroborée par Holden *et al.* (1995) : les parents d'enfants d'âge préscolaire recourent à la fessée surtout lorsque l'enfant manifeste lui-même des comportements d'agression. En fait, le consensus face à la punition est plus probable lorsqu'il y a des enjeux de protection : de l'enfant ou de la société.

Holden *et al.* (1997)³⁷ ont constaté que les attitudes d'une personne pouvaient se modifier au moment où elle est confrontée concrètement aux réalités éducatives. Plus d'une centaine de mères ont été rencontrées alors que leur enfant avait trois ans. Les chercheurs ont voulu savoir si leurs attitudes face à la punition corporelle avaient changé depuis la grossesse. Ils ont aussi analysé les facteurs d'influence de leurs croyances et de leur changement d'opinion, le cas échéant. Avant la grossesse, six mères sur dix se disent favorables à l'utilisation de la punition. Leurs attitudes révèlent une intensité d'affect plus importante que celles de mères qui se disent défavorables ; elles répondent aux valeurs plus extrêmes des échelles de l'instrument. Les facteurs d'influence seraient notamment : les attitudes perçues chez leurs parents et chez leur conjoint, les croyances religieuses, leurs propres expériences avec de jeunes enfants et le fait d'avoir été témoin de situations où des enfants étaient punis. Lorsque l'enfant a trois ans, six mères sur dix sont encore favorables à la punition corporelle et 82 % disent y avoir recours ; plus elles utilisent fréquemment des pratiques coercitives, plus elles ont des attitudes punitives. Les mères de garçons sont plus favorables à la punition corporelle que les mères de filles ; toutefois leurs comportements disciplinaires ne différeraient pas. Cependant, deux mères sur trois ont changé d'attitude, dans un sens ou dans l'autre. Les réactions négatives de l'enfant ont été particulièrement déterminantes pour motiver le changements d'attitude de mères qui ne sont plus favorables à la punition corporelle (une sur trois) : l'empathie envers l'enfant, l'absence d'effet sur le comportement attendu et l'observation

37. Nous décrivons de manière plus exhaustive cette recherche en raison des multiples informations pertinentes qu'elle a générées.

des réactions des autres enfants sont les principales raisons qu'elles invoquent. Les mères se rappellent aussi plus les expériences négatives des punitions qu'elles ont subies comme enfant ; il est possible que la mise en perspective de sa propre expérience de victimisation facilite le développement de sentiments empathiques à l'endroit de leur enfant. Les normes sociales, que ce soient les attitudes des amis ou les messages véhiculés par les médias, contribuent au changement d'attitude. Les réactions négatives de l'enfant sont également prépondérantes pour expliquer le changement d'attitude de mères qui sont maintenant favorables (une sur trois) : l'efficacité de la punition corporelle pour mobiliser l'attention de sa progéniture et pour faire face à son enfant très « têtu » ainsi que l'observation d'enfant turbulent et incontrôlable. L'absence de solution de rechange efficace ou encore les écrits de la Bible sont aussi invoqués pour justifier le changement d'attitude. Interrogées sur les effets du comportement négatif de l'enfant chez les mères qui sont devenues favorables à la punition physique, près de 60 % disent moins utiliser la punition corporelle, 20 % rapportent y recourir davantage, et la même proportion, que les réactions de leur enfant n'ont aucun effet sur leurs comportements disciplinaires. Les auteurs concluent que, même si les attitudes d'avant la venue de l'enfant prédisent les attitudes parentales, l'influence des réactions des enfants (le sien, mais aussi les autres dans l'environnement) contribue de manière importante à dissuader ou à encourager le parent à recourir à la punition corporelle. Un modèle bidirectionnel est ainsi préféré à une conception unilatérale voulant que seule l'attitude de l'adulte précède son comportement ; les représentations sont ancrées dans les interactions sociales quotidiennes. Les systèmes d'interprétation sont sujets à évoluer, dans un sens comme dans l'autre ; ils sont également perméables à des influences sociales variées.

Approuver des conduites disciplinaires coercitives parce qu'on constate qu'elles ont un impact positif peut créer un contexte cognitif risqué. Le danger croît si plusieurs cognitions problématiques se cumulent : l'adhésion à une idée de l'éducation autoritaire, la sous-évaluation des impacts négatifs de la coercition sur l'enfant et la perception de gains concrets consécutifs à son utilisation. Un tel système référentiel est associé à une probabilité élevée de recourir à des méthodes de contrôle coercitif.

Des attitudes parentales à géométrie variable

En général, le raisonnement qui légitime les stratégies disciplinaires coercitives invoque les concepts de droit et de devoirs parentaux (Newel, 1989). Comme on pouvait s'y attendre, la responsabilité de socialiser l'enfant est bien souvent le prétexte pour cautionner le recours à des stratégies disciplinaires coercitives. Cet exercice de légitimation a aussi

pour effet de construire une image de soi comme être moral. Dans une recherche qualitative menée auprès d'une dizaine de parents, Gough et Reavy (1997) ont surtout constaté que les parents tout-venant interviewés avaient un discours complexe et confus qui révélait chez eux des attitudes parfois contradictoires quant à la punition physique. Ils la jugent tantôt inefficace et indésirable comme stratégie de contrôle et valorisent une approche éducative centrée sur la résolution pacifique des conflits, mais considèrent en même temps qu'elle est indispensable dans la concrétisation de leur rôle comme parent. Elle sert parfois des fins pédagogiques, comme l'expression de son autorité envers l'enfant ou encore comme catalyseur (soulagement d'une tension). Il y a là une double construction cognitive qui s'opère : d'une part, les agressions des enfants ne sont pas acceptables et, d'autre part, les agressions envers l'enfant ne sont pas illégitimes. Interrogés sur leur évaluation des punitions qu'ils avaient subies durant leur enfance, les parents ont tenu des propos également contradictoires. À certains moments, ils approuvaient les punitions physiques qu'ils avaient reçues en invoquant qu'ils s'étaient mal conduits et que c'était pour leur bien. À d'autres moments dans l'entrevue, ils confiaient à quel point ils s'étaient sentis humiliés, qu'ils ne considéraient pas l'avoir mérité et ils étaient bien trop jeunes pour subir un tel châtiment. En somme, les propos de ces parents révèlent un réseau d'associations d'attitudes parfois incohérentes entre elles, complexe sur le plan structural, traversé par des paradoxes que les parents tentent tant bien que mal de rendre tolérables. Les représentations sont ici conçues à la manière des post-modernes, non pas tant comme le reflet d'un état intérieur réel, mais plutôt comme une position utile pour cautionner ses conduites dans certaines circonstances. Les attitudes ne reflètent pas tant ce que l'on perçoit de la réalité, mais la manière dont on se l'explique ; une attitude dans un certain contexte peut facilement être substituée par une autre dans un autre contexte. La réalité est objectivée selon les multiples ancrages qui inscrivent le parent dans ses réalités sociales multiples. Les auteures de cette étude déplorent à juste titre le silence des enfants quant aux pratiques disciplinaires exercées à leur endroit. La réalité est dans la grande majorité des cas définie par les adultes, dont les attitudes révèlent des médiations culturelles prépondérantes ; des systèmes de légitimation sont érigés pour cautionner moralement ces pratiques coercitives. Lorsqu'on interpelle l'enfant dans l'adulte, on se rend compte que les cognitions sont moins médiées socialement et plus influencées par les émotions directes vécues dans des situations semblables.

As opposed to the earlier construction of punishment in the cruel to be kind vein, the parents are reviewed as unkind, if not cruel. There is no embellishment, no rationalization of the parents' action; rather, we find reconstruction of emotions accompanied by self exoneration (« I don't think I deserve that [...] ») – the self-as-child is painted as an innocent victim while the

parents are the perpetrators of a harsh disciplinarian regime. So we have variation and contradiction in accounts relating to self, parents, and memories in general. (Gough et Reavey, 1997, p. 426.)

Et pourtant, interrogés en tant que parents, les participants de l'étude se définissent parfois comme des victimes, désappropriées et provoquées par les conduites négatives de leur enfant (voir les constats des recherches de Bugental, 1992). Sonder les adultes sur leurs attitudes parentales, en examinant les dilemmes et les tensions auxquels sont confrontés les parents dans l'exercice quotidien de leur rôle, permettrait de lever le voile sur l'extraordinaire complexité des systèmes d'interprétation activés dans différents contextes éducatifs. Ces contradictions vécues sur le plan individuel pourraient être, du moins en partie, le reflet de systèmes de valeurs divergents qui coexistent aussi dans leur environnement. L'approche dialectique et sociogénique du développement humain élaborée par Vygotsky (Valsiner, 1987, 1993, 1994 dans Melo Dantas et Branco, 1996) stipule en effet que l'individu se construit en interaction avec un environnement traversé de contradictions. Les messages culturels sont négociés, transformés et internalisés de manière dynamique et non déterministe.

Therefore, the person gradually develops a particular belief and rule system within the context of the personal culture (Valsiner et al., 1997), co-constructing preferences and norms that participate of a complex multi-dimensional functional system related to the person's life style (family and professional life, leisure, etc.). The individual belief system comprises reflections, ideas and thoughts about the world and about relationships. Those relationships quite often reveal important aspects of cultural messages which are prevalent in the collective culture, and which lead the individual to construct specific meanings to events occurring in different situations. Inconsistencies, thus, can co-exist within discourse or practice, considering the heterogeneity of cultural messages and the diversity of cosmogonies and life styles found in the social group. (Melo Dantas et Branco, 1996, p. 4.)

Ces différents systèmes symboliques (voir le chapitre 2) viennent parfois de notre très ancienne histoire d'adaptation : les contenus cognitifs sont alors structurés en fonction des enjeux de base de survie et fortement gouvernés par des émotions qui prennent racine dans des régions plus primitives du système nerveux³⁸. D'autres systèmes symboliques ne sont pas actuellement très *politically correct* (comme le patriarcat) mais continuent à laisser des traces dans les sociétés occidentales³⁹, quand ils ne sont

38. Voir ici les travaux de Crittenden et de Bugental, cités abondamment dans ce livre.

39. N'oublions pas que la génération des *baby-boomers* qui composent une fraction importante des parents actuels est née entre 1946 et 1964. Leur enfance s'est déroulée dans un environnement surtout patriarcal. Cela laisse des traces !

pas fortement dominants dans certaines cultures. Enfin, les référents plus contemporains qui nous viennent d'une conception de la famille plus compatible avec nos idéaux démocratiques, ouverts aux différentes cultures, ne sont pas sans contradictions⁴⁰ : les parents ont le devoir d'éduquer mais dans un contexte culturel qui érige en principe supérieur le droit des enfants. On peut s'imaginer l'ampleur des contradictions auxquelles sont soumis les parents immigrants qui proviennent d'une culture patriarcale où l'on impose explicitement à l'enfant le devoir d'obéissance et où la punition physique est une option tout à fait légitime. En somme, les comportements et attitudes pas toujours cohérents des parents seraient le produit des interactions avec un milieu tout aussi incohérent.

Les populations cliniques ou à risque

Selon Steele et Pollock, les parents jugés abusifs perçoivent que la punition physique est un outil essentiel pour éduquer l'enfant ; qu'elle est efficace pour contrôler l'enfant (Caselles et Milner, 2000). Les mères abusives de l'étude de Corral-Verdugo, Frias-Armenta, Romero et Munoz (1995) ont plus tendance à croire aux effets positifs de la punition physique que des mères qui n'ont rien à voir avec les systèmes de protection de la jeunesse ; elles estiment avoir le droit de recourir à ces stratégies dans le but de corriger les comportements inadéquats de leur enfant. Elles ne considèrent toutefois pas que les punitions auxquelles elles ont recours sont sévères (voir les conceptions). Les mères à haut risque des études de Chilamkurti et Milner (1993), de Milner et Crouch (1997) et de Milner et Dopke (1997) privilégient la coercition et moins le raisonnement. Fortin *et al.* (2000) ont également constaté la présence d'attitudes tolérantes⁴¹

40. Pensons à trois grandes valeurs qui sont les vecteurs majeurs des sociétés dites modernes et qui ont inspiré les grandes révolutions des derniers siècles : la liberté, l'égalité et la fraternité. Elles sont à l'origine de bien des débats sociaux et de politiques sociales. Comme guides sur le plan individuel, elles apportent leurs contingents de tensions : par exemple, les controverses issues du besoin de liberté (l'identité individuelle) et de celui de fraternité (l'identité collective) génère bien des conflits. Ces tensions trouvent écho dans l'expérience quotidienne du parent. Doit-on encourager le développement de l'indépendance, de l'ambition et de l'esprit d'initiative ou plutôt celui de l'interdépendance, de l'empathie et de la capacité d'appartenir à son groupe ? L'intégration sociale consiste-t-elle à réussir à posséder et à contrôler un maximum de ressources (argent, statut, prestige...) ou à s'inscrire dans des rapports réciproques avec son milieu ? Ces questions ne sont pas seulement théoriques. Elles façonnent plus ou moins consciemment la réflexion du parent sur les buts à viser comme éducateur : quel type de personne je souhaite contribuer à développer ? Voir Kagan, Kearsley et Zelazo (1980) pour les implications culturelles de ce type de questionnement.

41. Des attitudes parentales jugées tolérantes mesurées dans l'instrument utilisé dans cette étude (MJVE) incluent non seulement des items liés au degré d'approbation de pratiques parentales coercitives, mais aussi à une conception négative de l'enfance et à une tendance à minimiser les besoins de l'enfant lorsqu'il a des conduites négatives.

(recours à de l'agression physique sévère) chez des parents dits maltraitants (dont une partie sont suivis par la Protection de la jeunesse) et à risque (recours à de l'agression physique mineure). Comparativement à un groupe de parents témoins (aucune agression physique dans la dernière année), le risque est six fois plus élevé dans le premier groupe et quatre fois plus dans le second. Dans l'étude de Malo, Chamberland, Laporte *et al.* (2002)⁴² plus les jeunes mères, vulnérables ou non, rapportent que leur enfant est agressé physiquement et verbalement, plus elles témoignent d'attitudes problématiques face à l'enfance ou à la discipline. Cette observation trouve aussi écho chez les jeunes mères à risque et celles suivies par la Protection de la jeunesse de l'étude de Moreau *et al.* (2001) ; toutefois, seul le recours à des agressions verbales est lié à des attitudes tolérantes⁴³. Dans l'étude de Chamberland, Fortin *et al.* (2003)⁴⁴, seules les attributions du parent sont liées à la victimisation des enfants. Les attitudes peuvent aussi avoir un effet indirect. En effet, selon Frias-Armenta et McCloskey (1998), le mode de vie dysfonctionnel du parent (abus de drogue ou d'alcool) a un impact négatif sur les pratiques dans la mesure où il serait médié par les croyances en la valeur de la punition.

Par ailleurs, d'autres études ne constatent pas la présence d'attitudes différentes chez des parents qui ont des conduites abusives. Kelley, Grace et Elliot (1990) ont comparé les attitudes éducatives de trois groupes de mères lorsque l'enfant se conduit de façon plus ou moins problématique. Les mères sont référées par la cour (étiquetées comme abusives), recrutées dans un groupe de parents anonymes (à risque) ou proviennent de la communauté (tout-venant). En général, le renforcement positif est une pratique plus valorisée que le retrait, et le retrait sans la fessée est préféré à la fessée. Le groupe abusif ne diffère pas du groupe tout-venant. Toutefois, les mères dites à risque approuvent davantage le retrait et la fessée que celles des deux autres groupes et sont plus en faveur du retrait que du renforcement. En outre, le revenu des familles est négativement associé à l'approbation de la fessée. Dans les études de Caselles et Milner (2000) et de Chilamkurti et Milner (1993), les mères jugées abusives et à risque évaluaient plus négativement leurs choix disciplinaires que les mères des groupes contrôles. Il est possible que l'inadéquation perçue par les mères de ces études soit attribuable au fait qu'elles sont déjà suivies par la Protection de la jeunesse (ou à risque de l'être) et sont ainsi possiblement

42. *Idem.*

43. *Idem.*

44. *Idem.*

plus conscientes de la désapprobation sociale de leurs conduites parentales. Il est aussi possible que les attitudes parentales ne soient pas un facteur d'influence suffisant pour inhiber les stratégies de contrôle coercitif.

Des facteurs d'ancrage qui influencent les attitudes face à la discipline

La culture d'appartenance

Les croyances éducatives sont affectées par différentes expériences d'insertion sociale. Parmi celles-ci, l'appartenance culturelle (et raciale) est un facteur non négligeable. Les croyances culturelles sont à la fois un résultat et un déterminant. Résultat, parce qu'elles reflètent l'histoire d'adaptation d'un groupe social ; déterminant, parce qu'elles sont à l'origine des normes qui structurent les conduites sociales. Ainsi, la société mexicaine prônerait plus une approche de l'éducation autoritaire et valoriserait plus le recours à la punition corporelle sévère que leurs voisins du nord ; d'ailleurs, l'adhésion à ces valeurs culturelles prédirait le recours au châtiment corporel sévère (Frias-Armenta et McCloskey, 1998). Les mères anglaises de l'échantillon de Murphy-Cowan et Stringer (2001) sont près de trois fois plus nombreuses à approuver la punition physique que les mères états-uniennes.

Buntain-Ricklefs et ses collègues (1994) constatent qu'être afro-américain est un facteur associé de manière significative à des attitudes favorables à la punition physique sévère et à l'agression émotionnelle. Comme nous le faisons remarquer plus haut, Kelley, Power et Wimbush (1992) ont apporté une nuance intéressante concernant la propension plus grande des Afro-Américains à approuver la punition physique. Ils distinguent les attitudes orientant leur conception de l'éducation (centrée sur l'enfant ou sur le parent) de celles orientant les comportements parentaux (les pratiques disciplinaires) ; ces deux dimensions sont faiblement corrélées entre elles. Selon une vision culturelle, les pratiques parentales sont fortement influencées par le caractère instrumental des compétences nécessaires pour survivre dans un milieu donné. Ainsi, les pratiques peuvent être autoritaires dans les cas où le parent estime que la conformité de l'enfant à ses prescriptions est impérieuse : lorsque, par exemple, l'environnement est dangereux. Dans cette recherche, l'échantillon comprend des familles qui habitent un quartier fortement criminalisé où les occasions de développer des comportements antisociaux sont très nombreuses. De plus, leur histoire d'esclavage les a également entraînées à l'exigence de la conformité. Toutefois, les mères qui adhèrent à une vision humaniste et plus éthique de la religion ont une conception de l'éducation qui tient plus compte des sentiments, des pensées et des désirs des enfants. Ce sont les mères les plus jeunes, les moins éduquées, sans conjoint et les moins impliquées dans une

pratique religieuse qui présentent le profil cognitif le plus à risque : elles adhèrent à une conception de l'éducation centrée sur le parent et expriment des attitudes approuvant des pratiques parentales autoritaires.

En somme, au-delà de la race, l'interprétation plus ou moins nuancée des principes religieux (ou éthiques) ainsi que le caractère plus ou moins sécuritaire de l'environnement social sont des déterminants importants dans le développement des repères chez le parent. Il faudrait que ces visions de l'éducation s'alimentent à des systèmes symboliques qui font une place à l'enfant et tiennent compte des réalités concrètes des familles. Ainsi, si l'on veut modifier les croyances éducatives sur les pratiques de contrôle, encore faut-il songer à modifier les conditions concrètes d'existence de ces familles. Selon l'approche culturelle de Ogbu (1981), les systèmes symboliques se construisent de manière instrumentale ; ils se modifient dans la mesure où les conditions objectives de l'environnement se transforment. Enfin, il est possible que l'impact de la violence parentale sur l'enfant diffère selon que la culture majoritaire cautionne ou non cette pratique. L'expérience subjective de l'enfant pourrait différer selon que le parent transgresse ou non les normes sociales de la culture dominante. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, la définition de ce qui est violent est fortement influencée par les référents culturels majoritaires du milieu social ambiant. Les difficultés d'adaptation des parents qui migrent d'un pays dont les valeurs éducatives sont autoritaires dans un pays où les valeurs parentales sont plus autocratiques sont souvent évoquées par les intervenants qui travaillent dans les systèmes de protection de la jeunesse (Piat, Trottier et Iasenza, 2001).

L'histoire de la victimisation

Les attitudes parentales prédisent, en partie du moins, des pratiques parentales problématiques chez une population tout-venant. Les comportements parentaux de parents considérés comme maltraitants ou à risque sont plus associés à des attitudes favorables à des pratiques coercitives que ceux des parents qui ne recourent pas à des stratégies disciplinaires problématiques. L'histoire passée de violence influence-t-elle alors plus en amont les attitudes parentales ? Dans les études de Murphy (1997) et de Corral-Verdugo *et al.* (1995), l'expérience d'avoir été soi-même puni est un facteur qui prédit fortement les attitudes et les comportements punitifs. Buntain-Ricklefs *et al.* (1994) constatent même que l'expérience de la punition est un facteur de risque plus important que la race, le revenu et l'éducation ; le type d'expérience punitive subie est étroitement lié à son approbation. Les parents qui rapportent avoir été victimes de pratiques parentales punitives physiques et psychologiques sont trois fois plus nombreux à approuver de telles conduites que ceux qui n'ont pas

vécu de telles expériences. Cependant, il y a toujours moins de parents qui approuvent une pratique coercitive que de parents qui rapportent l'avoir subie. En outre, le degré d'approbation de la punition dépend de sa gravité : les adultes de l'étude de Kelder *et al.* (1991) qui ont été les plus sévèrement punis sont ceux qui approuvent le plus la punition physique. En outre, les attitudes les plus tolérantes face à la punition sont observées chez ceux qui légitiment le plus leur propre expérience de victimisation. Rappelons que les jeunes adultes de l'étude de Bower et Knutson (1996) qui rapportaient avoir été victimes d'une forme spécifique de punition corporelle avaient moins tendance à étiqueter cette conduite comme abusive. Ainsi, avoir été sévèrement puni et ne pas reconnaître ces expériences comme abusives serait une condition propice à la reproduction de la victimisation. Avoir été sévèrement puni mais reconnaître sa propre victimisation affecterait positivement les seuils de tolérance face à de telles pratiques : ces adultes présentaient des attitudes comparables à ceux dont l'histoire de discipline était la moins sévère. En somme, avoir été victime de punitions physiques mineures ou graves augmente le risque de développer des repères cognitifs favorables à de telles pratiques. Ces antécédents peuvent être toutefois neutralisés par la conscience et la mise à distance face à de telles expériences.

Les attitudes face à son enfant

Les transgressions de l'enfant sont des déclencheurs importants d'épisode agressif, voire maltraitant ; l'enfant est un acteur (Milner et Chilamkurti, 1991 ; Caselles et Milner, 2000 ; PazMontes, de Paul et Milner, 2000). On sait que les enfants maltraités ont des problèmes développementaux et psychosociaux ; ces difficultés peuvent résulter du contexte socioéducatif dans lequel ils grandissent (conséquence) et les rendre plus susceptibles de subir des mauvais traitements (antécédent) (Trickett, 1993). Les situations les plus à risque sont produites par une double conjoncture : un enfant difficile et un système d'interprétation problématique chez le parent (Bugental, 1992). Ainsi, une partie du risque d'abus serait attribuable à la perception négative du parent face à son enfant ; les aspects négatifs sont ciblés au détriment des aspects positifs. Ainsi, les mères de l'étude de Trickett et Susman (1988) considèrent avoir plus de difficulté à assumer leur rôle parental et disent éprouver moins de satisfaction avec leur enfant. Comparativement aux mères non abusives, les mères étiquetées comme abusives ou à risque jugent leur enfant plus intentionnellement dérangeant et désobéissant, moins engagé socialement, plus agressif et hyperactif, ainsi que moins compétent sur le plan intellectuel (Chilamkurti et Milner, 1993 ; Mash et Johnston, 1983 ; Milner et Chilamkurti, 1991 ; Trickett, 1993). Des observateurs indépendants ne voient pas de telles différences entre les enfants des différents groupes. De plus, ces

mères attribuent aux caractéristiques positives de leur enfant des facteurs précaires et externes, et à ses caractéristiques négatives, des facteurs stables et internes; tandis que c'est l'inverse chez le groupe de mères non abusives (voir la section suivante sur les attributions). Dans leur recherche, Oldershaw, Walters et Hall (1989)⁴⁵ observent une certaine correspondance entre perception maternelle et conduite des enfants. Ils constatent que les mères étiquetées comme abusives perçoivent plus négativement leur enfant que les mères non abusives; toutefois, les mères étiquetées comme négligentes psychologiquement jugent leur enfant plus calme, moins agressif et moins aversif que les mères catégorisées comme intrusives ou hostiles. Par ailleurs, les enfants du groupe contrôle ne diffèrent sur aucune mesure des enfants des mères considérées comme négligentes psychologiquement. Les enfants des mères jugées intrusives sont en effet plus agressifs et plus désobéissants, alors que ceux des mères hostiles sont plus demandants. Enfin, les mères dites à risque et maltraitantes de l'étude de Moreau *et al.* (2001) estiment également que leur enfant est difficile et le considèrent comme un élément négatif dans leur vie. Cette perception négative serait associée à la détresse parentale de ces femmes.

Les seuils de tolérance face aux comportements inadéquats seraient aussi plus bas chez les mères des enfants victimisés; les transgressions de type conventionnel ou personnel⁴⁶ sont évaluées plus sévèrement (Caselles et Milner, 2000). Les parents de l'étude de Trickett (1993) jugent que leur fille a autant de problèmes de comportement que leur garçon; cependant, lors d'une séance d'observation, les filles sont évaluées plus calmes, méfiantes et obéissantes que les garçons qui sont jugés plus négatifs, exigeants et désobéissants. Les problèmes des filles seraient peut-être moins publics et moins apparents pour des observateurs extérieurs à la famille. Ou encore, les parents seraient moins tolérants face à leur fille.

45. Dans cette étude, quatre groupes de mères sont comparées: des mères qui ne reçoivent pas de services du système de protection et trois groupes de mères qui sont suivies par ce même système. Les mères dites négligentes psychologiquement expriment peu d'affect positif face à l'enfant et l'ignorent beaucoup. Elles manifestent plus de désapprobation que les mères du groupe contrôle mais moins que celles des deux autres groupes. Les mères dites intrusives sont celles qui réagissent le plus à l'enfant. Elles manifestent un niveau élevé de comportements positifs mais aussi de comportements négatifs comme la désapprobation, la coercition et le rejet (humilier, nier les demandes). Les mères dites hostiles sont peu coercitives (punition, menace) mais sont surtout rejetantes (humiliation, déni, désapprobation).

46. Les transgressions aux conventions sociales sont notamment liées aux thèmes suivants: propreté, manières, règles familiales, prudence. Les transgressions de nature personnelle sont, par exemple, se ronger les ongles (Milner, 1993.)

Gara et ses collaborateurs (2000) ont comparé les perceptions maternelles à différents moments du développement de l'enfant (six mois, un an et deux ans). Deux groupes sont comparés : des mères ayant une histoire de maltraitance et des mères ne rapportant aucun antécédent de victimisation, mais comparables sur le plan sociodémographique. Dans ces deux groupes, les chercheurs observent une augmentation des descripteurs négatifs à mesure que l'enfant vieillit. Les deux groupes utilisent autant de termes positifs et négatifs pour décrire leur enfant. Toutefois, les mères ayant un passé d'abus perçoivent de manière moins précise les comportements négatifs de leur enfant ; elles ont en fait accès à moins de schèmes que les autres mères pour décrire de façon nuancée les événements difficiles qu'elles vivent avec leur enfant. Les situations aversives pour le parent sont par conséquent plus susceptibles d'être traitées de manière moins discriminative. La capacité de résolution des problèmes s'en trouve possiblement réduite ; une faible capacité à analyser les situations affecte la recherche d'options variées pour répondre aux problèmes spécifiques que pose l'enfant. Cette tendance à moins bien discriminer les situations négatives ne révèle pas une tendance généralisée à percevoir plus globalement des événements aversifs. Au contraire, les mères ayant un passé d'abus rapportent des perceptions négatives plus précises lorsqu'elles sont amenées à décrire autrui. Ainsi, leurs descriptions de leur mère sont plus négatives que chez l'autre groupe. Cela suggère que ces femmes auraient une identification plus négative à leur propre mère, ce qui affecterait leur capacité d'analyser de manière précise les comportements de l'enfant lorsqu'elles se retrouvent, comme mères, à faire face à un contexte de stress parental. L'identification négative appellerait une mobilisation défensive qui altérerait les capacités à porter attention aux événements qui caractérisent une interaction difficile avec un enfant. Bugental et ses collègues ont bien décrit le caractère primitif et défensif du traitement de l'information lorsque des individus perçoivent une menace (voir la section sur les attributions).

En somme

Même s'il n'y a pas de correspondance parfaite entre l'attitude et le comportement, les attitudes sont associées de manière régulière aux conduites parentales, tant chez des échantillons de jeunes adultes et de parents tout-venant que chez des parents suivis par les services de Protection de la jeunesse ou ceux qui sont à risque. Les populations tout-venant ont des attitudes assez tolérantes face à la punition corporelle. Cette tolérance varie toutefois en fonction de la sévérité de la punition et de la gravité des transgressions ; le consensus s'établit toutefois lorsque le comportement de l'enfant compromet sa sécurité ou

celle de la société. Compte tenu qu'une grande majorité de la population est favorable à des punitions corporelles mineures (comme la fessée)⁴⁷ et y recourt, il faudrait plutôt sonder les opinions des parents à propos de l'usage parcimonieux de ces pratiques, la contingence de leur application et la valorisation de stratégies plus positives et variées dans le répertoire parental⁴⁸.

L'impact perçu de ces stratégies est un déterminant important dans le développement et les changements d'attitudes : la perception d'effets positifs et, conjointement, la non-reconnaissance des effets négatifs favorisent l'adhésion à des attitudes disciplinaires punitives. Les parents recrutés dans les services de protection ou qui sont à risque seraient en général plus enclins à approuver la punition physique pour assumer leurs responsabilités parentales et à croire en son effet positif. Toutefois, certaines études ne notent pas la présence d'attitudes problématiques chez les parents qui ont des conduites abusives ou à risque : soit la sanction sociale exerce un impact plus important chez ces groupes, soit la mesure des attitudes ne discrimine pas les processus à l'œuvre dans des situations critiques avec l'enfant, soit les croyances éducatives ne sont pas des facteurs d'influence suffisamment importants.

En outre, dans les familles problématiques, les intérêts du parent ont généralement préséance sur ceux des enfants. Les attentes du parent peuvent aussi être contradictoires : l'obéissance face aux demandes du parent (notamment pour des transgressions plus mineures, de type personnel et social) mais les demandes d'autonomie indépendamment des besoins des enfants. En général, le parent autoritaire conçoit l'enfant comme un être motivé par des tendances égoïstes, et ses pratiques disciplinaires sont surtout coercitives. Toutefois, il existe certaines preuves que des parents peuvent être empathiques et en même temps coercitifs. Un parent qui approuve le contrôle coercitif peut aussi avoir une vision de l'enfance plus positive. La question est de savoir si la conduite de contrôle est à court ou à long terme : si le parent vise des buts éducatifs, s'il veut simplement faire cesser un comportement indésirable, ou s'il a l'intention de blesser l'enfant. Même si l'impact peut être similaire, les intentions du parent peuvent être diamétralement opposées : punir pour son « bien » ou pour lui nuire. De plus, les parents ne

47. Les interactions conflictuelles entre les parents et leur enfant d'âge préscolaire peuvent survenir de 3 à 15 fois par jour (Lee et Bates, 1985). Soixante-cinq pour cent des interactions du parent avec son enfant de deux ans et demi sont consacrées à interdire (Minton *et al.*, 1971).

48. Les enfants dont les mères utilisent essentiellement la punition physique ont un niveau d'autocontrôle très bas, sur la mesure de Bailey, à l'âge de 21 mois. Par ailleurs, aucune différence n'apparaît entre les enfants dont les mères utilisent occasionnellement la punition physique et ceux dont les mères ne l'utilisent pas du tout (Power et Chapiesky, 1986).

sont pas toujours très cohérents; ils adhèrent parfois à des attitudes contradictoires, valorisant tantôt des conduites inductives, tantôt l'obéissance. Cette confusion dans les valeurs caractérise aussi l'environnement social dans lequel les familles évoluent.

Parmi les facteurs d'influence importants, l'histoire de victimisation constitue un risque sérieux, surtout si la victime ne reconnaît pas avoir subi de la violence. Un double processus pourrait alors jouer, qui favorise la reproduction intergénérationnelle de la violence. L'exposition à des conduites punitives favoriserait l'acquisition d'un répertoire coercitif par procuration ou par apprentissage. Mais il y a un autre type de processus de reproduction problématique: des repères, acquis sans distance critique, qui cautionnent et légitiment de telles pratiques. Il y a alors internalisation des représentations de l'enfance et de l'éducation potentiellement dangereuses, qui s'organisent notamment en fonction d'attitudes désavantageant l'enfant et favorisant le recours à la punition et au contrôle coercitif.

De plus, il est démontré que les parents à risque ou maltraitants perçoivent plus négativement leur enfant. Le consensus est moins clair pour ce qui est des perceptions positives. Certaines recherches laissent supposer que les enfants maltraités ou à risque de l'être seraient plus difficiles, mais d'autres laissent plutôt penser que c'est le regard du parent qui ferait une différence. En outre, les perceptions des parents seraient moins précises face à des comportements négatifs de l'enfant, ce qui altère les processus de traitement de l'information sociale disponibles et oriente négativement la réflexion puis l'action consécutives. L'enfant serait subjectivement plus stressant et le parent serait aussi moins équipé pour y faire face. Enfin, les réactions négatives des enfants peuvent avoir un impact diamétralement opposé sur les attitudes des parents. Elles peuvent susciter une réponse d'empathie, particulièrement si elles rappellent au parent sa propre expérience négative de punition comme enfant; cela favoriserait alors l'émergence ou la consolidation d'attitudes qui inhibent le recours à des stratégies de contrôle coercitif (Feschbach, 1987). Mais les réactions difficiles de l'enfant peuvent au contraire amplifier la perception négative du parent, en provoquant de l'irritabilité et des sentiments d'impatience et en favorisant le sentiment d'être bravé par l'enfant défiant (Bugental, 1992); les attitudes favorables à la coercition s'en trouveraient ainsi renforcées. L'ouverture au point de vue de l'enfant et la recherche de nouveaux moyens éducatifs sont plus probables dans le premier cas; le renforcement du système d'interprétation de type défensif et des méthodes disciplinaires coercitives sont plus vraisemblables dans le second (Holden *et al.*, 1997). Outre les réactions négatives de l'enfant qui a été puni, plusieurs zones d'influence façonnent les attitudes valorisant ou dévalorisant la punition corporelle: les attitudes et les pratiques

disciplinaires des grands-parents, des souvenirs négatifs quant à sa propre victimisation, des stratégies limitées de *coping*, les attitudes du conjoint et des amis ou encore les médias et la religion.

Ainsi, que ce soit au début, pendant ou après les mesures de discipline, le parent recourt de manière automatique, ou au contraire de manière réfléchie, à son bagage cognitif pour évaluer la situation, planifier ses réponses ou juger des impacts. Le contenu des attitudes nous révèle les idées implicites du parent et la complexité relative de ses représentations⁴⁹. Des attitudes problématiques ont pour effet de banaliser, de légitimer des conduites parentales potentiellement dangereuses pour l'enfant. Les attitudes ne sont toutefois pas que des réseaux d'information neutre. Elles sont aussi empreintes d'émotions; elles nous en disent long sur les valeurs, les croyances, l'identité, mais aussi sur les blessures passées et présentes du parent. Les réactions parentales sont ainsi fortement ancrées dans des processus de traitement de l'information dont le passé a souvent laissé bien des traces.

LES ATTRIBUTIONS PARENTALES

La construction d'une explication donne un sens à l'expérience vécue par le parent; elle est un des résultats des processus d'attribution. Ceux-ci sont névralgiques lorsque l'adulte tente de comprendre les causes d'une situation difficile avec l'enfant et parfois de juger de la responsabilité, voire du blâme. Ce sont de véritables filtres interprétatifs dont les variations influencent les états émotifs ainsi que le comportement parental (Geller et Johnston, 1995b; Smith-Slep et O'Leary, 1998). Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, il existe quatre dimensions dans les processus d'attribution: les attributions d'intention, de cause, de responsabilité et de blâme. On parle d'attributions problématiques lorsque le parent attribue des intentions malveillantes à l'enfant, considère que les causes des événements négatifs sont dues principalement à des traits de caractère difficilement modifiables (cause interne et stable), que les facteurs liés au parent ou à l'environnement sont occultés, que l'enfant a plus le contrôle sur la situation que le parent (lieu de contrôle) et que les inférences sont peu différenciées (causes globales). L'enfant est surresponsabilisé et parfois blâmé pour les agressions dont il est pourtant la principale victime.

49. L'étude de Holden et ses collaborateurs (1997) indique que les attitudes parentales à l'endroit de la punition corporelle sont bipolaires et suscitent des réponses d'une grande intensité. Cette dernière propriété de l'attitude permet de constater que la composante affective de ce contenu cognitif est élevée (voir la section attitudes, p. 127 dans le chapitre 3).

La raison donnée pour expliquer qu'un parent bat son enfant est que...⁵⁰

- Le parent ne veut plus se faire monter sur la tête (blâme).
- L'enfant est violent (cause interne, enfant/blâme).
- L'enfant ne comprend pas autrement (cause interne/enfant/blâme).
- L'enfant est colérique (cause interne/enfant blâme).
- Le parent a été battu dans son enfance (cause interne, parent/excuse).
- Le parent est violent (cause interne, stable, parent/excuse).

Les populations tout-venant

Considérer que l'enfant défie l'autorité parentale est un déclencheur important d'épisode coercitif; cela peut aussi être une attribution d'intention malicieuse dangereuse. Holt, Strassberg et Treboux (1996) ont soumis à une quarantaine de mères adolescentes des vignettes dans lesquelles s'exprimaient des attentes claires d'obéissance et l'enfant manifestait différentes émotions positives ou négatives. Les mères devaient évaluer si les états de l'enfant étaient motivés par de la colère et des intentions malveillantes (défier), et indiquer les pratiques coercitives qu'elles utilisaient envers leur propre enfant. Les résultats montrent que les mères qui attribuent des états de colère à l'enfant sont plus susceptibles de lui attribuer aussi des intentions malicieuses; et que ces deux attributions prédisent le niveau de coercition parental. Toutefois, l'attribution d'intention est un déterminant plus important que l'attribution d'émotion négative. Le défi de l'enfant serait considéré comme quelque chose sur quoi il a plus de contrôle que le fait d'être en colère. De plus, les attributions de la mère ne sont pas liées à l'âge de leur enfant; l'absence d'influence du facteur âge est ici problématique. Avoir des intentions suppose une capacité d'anticiper des effets; or, les plus jeunes enfants n'ont pas encore développé cette capacité cognitive. Comme nous le disions précédemment, le fait que le parent attende de son enfant un comportement pour lequel il n'a pas encore acquis la compétence contribue au développement de cognitions dangereuses.

Ainsi, les croyances éducatives et des états émotionnels négatifs sont liés à des pratiques coercitives. Les attributions pourraient contribuer à exacerber l'influence de ces facteurs négatifs sur la réaction parentale. Dix

50. Items extraits de la mesure de la justification de la violence envers l'enfant (MJVE) (Fortin et Lachance, 1996). Dans cet instrument, deux attitudes sont à la base de la mesure des attributions parentales: excuser le parent ou blâmer l'enfant.

et Reinhold (1991) ont examiné si la relation entre, d'une part, les croyances éducatives autoritaires et les états émotionnels négatifs transitoires (induits) et, d'autre part, les affects négatifs (réactifs) et la désapprobation envers l'enfant est médiée par la présence de biais d'attribution. Après avoir regardé une vidéo qui mettait en scène un enfant qui désobéit, les mères dont les croyances éducatives sont autoritaires attribuaient plus d'intentions négatives à l'enfant, attribuaient son comportement à des traits de caractère et rendaient l'enfant responsable de son comportement : ces mères sont plus déstabilisées sur le plan affectif et jugent plus important de communiquer leur désapprobation à l'enfant. Ainsi, un parent qui met l'accent sur le devoir d'obéissance centrerait plus son attention sur des conduites qui dérogent aux attentes de conformité ; l'enfant est plus facilement blâmé lorsqu'il viole ces attentes. Dix, Ruble et Zambarano (1989) ont également observé une relation positive entre l'attribution d'une intention négative, des affects négatifs et des préférences pour des stratégies coercitives. Dans une seconde étude, ces mêmes chercheurs ont également évalué la perception que le parent a du niveau de compétence de l'enfant. Ainsi, les mères qui attribuent un niveau de compétence et de responsabilité élevé à l'enfant sont celles qui rapportent plus de sentiments d'irritation et préfèrent discipliner de manière coercitive. Attribuer plus de compétences à l'enfant augmente en effet la probabilité de surresponsabiliser l'enfant pour ses conduites négatives. Le parent qui a des croyances autoritaires est précisément celui qui ne tolère pas de transgressions chez l'enfant ; si celui-ci désobéit, il est donc plus susceptible d'être blâmé. Smith-Slep et O'Leary (1998) ont montré expérimentalement l'impact négatif de l'attribution de responsabilité sur les réactions parentales. Deux conditions sont induites expérimentalement avant une séance d'observation en laboratoire exigeante pour la dyade mère-enfant : à dix mères, on a dit que leur enfant était responsable de ses comportements demandants et aux dix autres, l'inverse. Les mères dont on a dit de l'enfant qu'il était responsable de ses comportements négatifs manifestent des attributions d'intention négative et des attributions de responsabilité plus élevées, ont des conduites disciplinaires surréactives et disent ressentir plus de colère. Les mères à qui l'on a dit que leur enfant n'avait pas de contrôle sur ses comportements négatifs s'attribuent personnellement plus de responsabilité. C'est comme si, à défaut de blâmer l'enfant, elles se blâmaient, ce qui créerait possiblement chez elles un état d'impuissance. Ce résultat était inattendu, mais il est instructif. Il peut être parfois très facile d'induire de la culpabilité chez des mères !

Comprendre les causes d'un événement, c'est aussi évaluer à quel point on peut contrôler ces causes. Nous avons déjà mentionné que les mères de l'étude de Gough et Reavey (1997) reconnaissaient recourir à

des punitions physiques parce qu'elles manquaient de contrôle sur la situation. Elles se décrivaient même parfois comme les victimes impuissantes de leur enfant. Le parent qui considère que le développement de ses enfants dépend de ses propres comportements est réputé avoir un lieu de contrôle interne ; il juge que les comportements de son enfant sont influencés par ses stratégies disciplinaires. Ce parent aurait alors plus tendance à utiliser le raisonnement et demanderait plus de comportements matures à son enfant (Janssens, 1994). Inversement, le parent qui attribue les conduites de l'enfant à la chance ou au hasard a un lieu de contrôle externe ; il se considère moins en sécurité et reconnaît moins d'efficacité aux méthodes d'éducation plus ouvertes. Ces parents ont le sentiment que les causes des situations difficiles avec leur enfant leur échappent ; ils sont plus à risque de tenter de retrouver le contrôle par des moyens coercitifs (Loeb, 1975). Ce sont des parents qui se disent aussi plus souvent victimes d'événements incontrôlables et qui se sentent impuissants face à leur enfant (Bugental et Shennum, 1984). Ce sentiment d'impuissance est exacerbé, surtout si l'enfant est particulièrement difficile. Cet élément est central dans la thèse de Bugental (1992) : la combinaison d'un enfant difficile et d'un parent qui considère avoir moins de contrôle que son enfant. Les attributions les plus risquées sont celles où le parent surresponsabilise l'enfant et se déresponsabilise lui-même comme acteur. La conception du lieu de contrôle est alors plus interactive. L'attribution du lieu de contrôle n'est pas tant un trait personnel qu'une caractéristique relative à l'interaction singulière ; la combinaison la plus risquée conjugue le sentiment d'impuissance chez le parent et l'inférence de puissance chez l'enfant. Nous présenterons plus en détail ce modèle dans la section suivante. Janssens (1994) constate en effet que des parents qui ont un lieu de contrôle externe et qui décrivent leur enfant comme difficile (problèmes internalisés et externalisés) rapportent des intentions comportementales de type autoritaire. Toutefois, si le parent considère qu'il a le contrôle sur son environnement éducatif et que son enfant a des problèmes de type internalisé, la relation s'inverse : ses intentions comportementales sont moins autoritaires. Ainsi, se considérer comme un parent responsable et imputable de ses propres comportements éducatifs est incompatible avec la tendance à blâmer facilement l'enfant. Katsurada et Sugawara (2000) ont pour leur part confirmé partiellement le modèle transactionnel de Bugental (1987). Les mères qui attribuent plus de contrôle à leur enfant qu'à elles-mêmes rapportent des affects négatifs quand l'enfant désobéit, seulement lorsqu'il est décrit comme agressif par le professeur ; aucun effet sur le comportement parental n'est pendant observé. La perception qu'ont les mères de l'agressivité de leur enfant est liée à des comportements parentaux moins positifs ; aucun effet médiateur

dû au style d'attribution n'est toutefois identifié⁵¹. Enfin, Chamberland, Fortin *et al.* (2003) ont constaté que les attributions des pères et des mères sont associées à leurs pratiques coercitives. Les parents qui usent de la violence sévère sont aussi ceux qui ont plus tendance à blâmer l'enfant dans des situations disciplinaires difficiles. Les mères qui usent de violence sévère ont en plus des attributions qui disculpent le parent. Toutefois, Chamberland *et al.* (2003) n'ont pas colligé d'information pour savoir si l'enfant était considéré comme moins difficile par le parent et à quel point; cette étude ne permet donc pas de vérifier l'hypothèse de la médiation des attributions.

En fait, le lieu de contrôle apparaît de plus en plus comme une dimension majeure de l'attribution, surtout lorsqu'il est conjugué avec d'autres facteurs problématiques. Muller, Caldwell et Hunter (1994) ont examiné différents prédicteurs de la tendance à blâmer des enfants victimes de mauvais traitements (scénario fictif), chez près de mille étudiants de niveau collégial. Des déficits dans la capacité d'empathie, une histoire personnelle de victimisation et la difficulté d'analyser de manière critique sa propre histoire (attribution à soi de la responsabilité des punitions subies), ainsi que la perception de similitudes entre soi et les enfants décrits dans les vignettes sont associés à une probabilité accrue de blâmer l'enfant pour les punitions qui lui sont infligées. Les chercheurs soutiennent que ces résultats appuient la théorie de l'attribution défensive (voir le chapitre 3). La capacité d'être sensible à la détresse d'une victime est improbable dans la mesure où l'expérience menaçante qu'elle subit rappelle des expériences douloureuses. Lorsqu'en plus on a le sentiment que le contrôle des causes des événements négatifs nous échappe, ce sentiment d'insécurité risque de s'accroître. Cette constellation de facteurs est propice au développement d'attributions problématiques. Des schèmes de défense automatiques inscrits dans la mémoire peuvent ainsi émerger rapidement et altérer la capacité à traiter de manière complexe la situation sociale présentée. Il est vraisemblable de penser que des jeunes, au seuil de la vie adulte, présentant un cumul de tous ces facteurs risquent de développer des systèmes d'interprétation pas très indulgents à l'endroit de leurs futurs enfants, lorsque, comme parents, ils seront confrontés à des problèmes d'éducation. En somme, plus le parent interprète de manière rigide les situations difficiles qu'il vit avec son enfant, moins il s'inscrit dans un système relationnel

51. La confirmation partielle du modèle de Bugental s'explique de deux façons. Les données sur l'enfant, l'affect et les réactions parentales proviennent de la même source, d'où une possibilité réelle de colinéarité et de variance partagée élevée. Les auteurs soulèvent aussi la possibilité que l'évaluation du niveau d'agressivité de l'enfant par le professeur soit plus objective ou révèle des dimensions différentes de l'agressivité de l'enfant.

bidirectionnel ou transactionnel. L'influence est alors unilatérale, le pouvoir étant davantage entre les mains du parent qui, paradoxalement, est dans un état subjectif d'impuissance.

Les populations cliniques ou à risque

Plusieurs études se sont intéressées aux attributions de parents qui ont des enfants présentant des problèmes de comportement ou leur posant un problème particulier (l'enfant non contingent) (Bugental, Blue et Lewis, 1990; Strassberg, 1997; Bicket, Milich et Brown, 1996; Dix et Lochman, 1990; Johnston et Patenaude, 1994). Par exemple, les mères d'enfants d'âge préscolaire étiquetés comme agressifs, sont plus susceptibles que les mères d'enfants non agressifs d'attribuer des intentions négatives à leur enfant lorsqu'il ne suit pas la consigne parentale; elles perçoivent plus de défi dans tous les comportements de non-conformité, même ceux qui ne sont pas intrinsèquement négatifs (comme des demandes ou des commentaires) (Strassberg, 1997). Cependant, ces réactions négatives aux transgressions des enfants prédisent moins que le fait de leur attribuer des intentions malicieuses la coercition parentale ou l'appartenance au groupe le plus problématique. Les cognitions de type plus interprétatif auraient un pouvoir plus discriminatif que les cognitions de type descriptif. Ces observations appuient les constats précédents voulant que : 1) les enfants difficiles sont plus à risque d'être victimes de violence ou d'abus : 2) et les attributions problématiques sont étroitement associées à la coercition parentale.

Certaines recherches ont porté directement sur des échantillons de parents à haut risque d'abus ou déjà suivis par les services de Protection de la jeunesse. Paz Montes, de Paul et Milner (2000) ont présenté à un groupe de mères, dont la moitié sont à haut risque, des scénarios mettant en scène un enfant d'âge scolaire (niveau primaire) qui commet des transgressions de type moral, social et personnel. Les mères jugées à haut risque font plus d'attributions globales et internes à l'enfant. Dietrich *et al.* (1990) constatent que certains parents suivis par la Protection de la jeunesse justifient le recours à la coercition en blâmant l'enfant et en jugeant qu'il a défié son autorité. Les raisons invoquées sont multiples: l'enfant a fait le contraire de ce que le parent lui demandait, il était agressif, son comportement était intentionnel ou dirigé contre le parent. Un des facteurs les plus corrélés à la justification est la perception de la défiance. De plus, dans l'étude de Gara *et al.* (2000), les mères ayant une histoire de victimisation ont des descriptions moins précises des comportements négatifs de leur enfant. Cette difficulté du parent à percevoir de manière distincte les situations aversives auxquelles il est confronté pourrait affecter non seulement la diversité de ses choix de réponses mais aussi sa capacité à identifier spécifiquement les éléments qui influencent ces mêmes situations. On peut

postuler que les attributions pourraient être plus globales que spécifiques. Les mères abusives et négligentes de l'échantillon de Larrance et Twentyman (1983) ont aussi des attributions plus problématiques⁵². Elles attribuent les transgressions de l'enfant ou son échec à une tâche à des causes internes et stables à celui-ci ; inversement, elles attribuent ces mêmes comportements à des causes plus externes et instables lorsque ce n'est pas leur enfant qui est en cause. Lorsque leur enfant réussit, elles l'attribuent à des causes instables et externes. Les mères jugées négligentes ont des attributions intermédiaires aux deux groupes et ne semblent pas être affectées par les différentes modifications de l'environnement. Leur jugement ne varie pas selon que l'enfant transgresse ou non ou encore selon qu'il réussit ou échoue à la tâche. Ce résultat appuie la conception du parent négligent comme quelqu'un qui serait plus indifférent qu'ouvertement hostile. Fortin, Chamberland et Lachance (2000) ont également constaté l'importance des attributions dans des familles jugées maltraitantes ou à risque, et plus particulièrement les cognitions qui ont pour effet de disculper l'agresseur. Les parents qui ont rapporté des agressions sévères (et dont la majorité sont suivis par la Protection de la jeunesse) sont 13 fois plus à risque de manifester des attributions qui excusent l'agresseur qu'un groupe de parents qui ne rapportent aucune conduite d'agression physique ; les parents qui rapportent des agressions mineures sont cinq fois plus à risque.

Ainsi, des attributions problématiques témoigneraient de la rigidité des perceptions chez le parent. Cela s'exprime notamment dans la capacité plus ou moins grande de considérer le niveau de développement ou le contexte comme des facteurs disculpant l'enfant ou modérant sa responsabilité lorsqu'il désobéit. Les parents qui ont des attentes irréalistes vis-à-vis de leur enfant sous-évaluent l'importance capitale de cette information dans leur jugement d'attribution (Dix *et al.*, 1989 ; Dix *et al.*, 1986 ; Fincham et Emery, 1988). De plus, il arrive parfois que le comportement négatif s'explique par des facteurs situationnels et transitoires qui excusent, en partie du moins, la transgression de l'enfant. Milner et Foody (1994) ont constaté qu'en général la présence de facteurs atténuants diminuait la probabilité de blâmer l'enfant, seulement chez les parents à faible risque. Paz Montes, de Paul et Milner (2000) ont également introduit dans la moitié des vignettes une information mitigée susceptible de diminuer la perception de responsabilité de l'enfant. Ils ont cependant observé le contraire : la présence d'information pouvant atténuer la responsabilité de l'enfant a affecté le jugement des mères à plus haut risque. Ils expliquent ces résultats contradictoires par le fait que les scores des mères à faible risque étant déjà très bas, la variation des scores était techniquement plus improbable.

52. Pour une description plus détaillée de la méthodologie, se référer au point portant sur les attentes dans la section consacrée aux attitudes dans ce même chapitre.

Quand on fait parler les parents

Bugental *et al.* (1990) constatent que les méthodes d'analyse plus qualitative des propos sur un incident spécifique permettent d'accéder à des représentations plus complexes des attributions chez les parents. Dans l'étude de Malo *et al.* (2002), les parents les plus à risque d'abuser psychologiquement de leur enfant ont des attributions remarquablement nuancées : ils sont très exigeants face à leur enfant (cause interne à eux), ils ont des problèmes financiers (cause externe), ils ont de la difficulté à se contrôler (lieu de contrôle externe) et ils ont appris de leur parent (cause stable/interne qui renvoie à une certaine externalité). Cette recherche a ceci d'original qu'elle a aussi donné la parole aux pères, ce qui est une rareté dans ce domaine. Pères et mères présentent plus de similitudes que de différences. Toutefois, les pères ont un peu plus tendance à parler des limites associées à l'âge de l'enfant (et la normalité des conduites des enfants) et de leur manque d'expérience ; les mères font plus référence à leur impatience, à l'immaturation de l'enfant (qu'elles contribueraient en partie à renforcer), au besoin d'affirmation de l'enfant, et à leur manque de soutien. Plusieurs facteurs font également référence à des états émotifs pendant et après l'incident. La richesse des interprétations des parents de cette étude souligne l'importance de recourir à des méthodologies variées pour éviter de construire une représentation du problème qui serait plus rigide que ne le sont les parents eux-mêmes. Des données probantes peuvent émerger des recherches utilisant des méthodes d'investigation complémentaires.

À cet égard, les trop rares recherches cliniques auxquelles nous avons accès sont très précieuses. Silvester *et al.* (1995) ont analysé les attributions des parents dans 18 familles qui sont suivies en thérapie par suite de l'abus physique ou sexuel sévère dont a été victime l'un des enfants. Les intervenants identifient trois types de familles selon leur pronostic : bon, incertain et faible⁵³. Le but de la recherche est de valider

53. En général, les parents dans les familles dont le pronostic est bon acceptent la responsabilité du comportement abusif, ne blâment pas l'autre partenaire, reconnaissant que le traitement est nécessaire, et n'utilisent pas l'enfant comme bouc émissaire. Enfin, le lien d'attachement parent-enfant est perceptible dans ces familles. Les parents de familles « incertaines » présentent une ou plusieurs de ces caractéristiques : expriment une ambiguïté à propos de la responsabilité perçue pour ce qui est arrivé à l'enfant, ont une tendance à blâmer l'autre conjoint, ne reconnaissent pas le besoin de changer, se centrent plus sur leurs besoins que sur ceux de leur enfant, attribuent à leur enfant un rôle de bouc émissaire. Dans ces familles, l'attachement de l'enfant est ambivalent ou anxieux, les patrons familiaux sont rigides et les relations avec les intervenants sont ambivalentes. Enfin, dans les familles où le pronostic est faible, les parents ont plus tendance à nier leur responsabilité et à blâmer et rejeter l'enfant ; les besoins des parents sont prioritaires ; les parents ne reconnaissent pas leurs problèmes (santé mentale, toxicomanie) ; et enfin, les relations avec les intervenants sont à un point de rupture.

la grille utilisée par les intervenants, qui tient compte des connaissances disponibles sur les attributions problématiques; l'origine, la stabilité, la globalité et la contrôlabilité des causes sont analysées. Les attributions sont mesurées dans le discours des parents lors de la première séance d'évaluation⁵⁴. Seuls, les parents des familles ayant un bon pronostic s'attribuent plus de contrôle sur la situation qu'ils en attribuent à l'enfant; les parents de familles dont le pronostic est incertain ou faible ne diffèrent pas sur cette dimension de l'attribution. Ainsi, c'est le fait que l'on attribue le contrôle à soi ou aux autres qui semble le plus distinctif. Ce point de vue est similaire à celui de Bugental *et al.* (1998) : le pouvoir est attribué à celui qui, objectivement, en a le moins, l'agresseur se positionnant en victime. En outre, les parents des familles les plus fonctionnelles ont tendance à moins attribuer les comportements négatifs de l'enfant à des causes stables; les familles dont le pronostic est incertain ont des scores intermédiaires sur cette dimension et les familles les plus problématiques sont celles qui rapportent le plus d'attributions qui réfèrent à des causes stables et négatives chez l'enfant. Les parents des familles ayant un bon pronostic s'identifient significativement plus souvent comme les causes des problèmes familiaux; les familles dont les pronostics sont incertains et plus faibles ne se distinguent pas sur cette dernière caractéristique. Les défis pour les thérapeutes sont donc très différents selon la configuration des attributions des parents. La situation est particulièrement optimiste lorsque l'enfant est très peu blâmé (bon pronostic). Il y a la situation où le parent (c'est surtout le père) tient un discours très manichéen : ce sont des causes stables et globales qui interpellent essentiellement l'enfant. Non seulement l'enfant est blâmé mais la perception à son égard est cristallisée. Dans ce cas, encourager le parent à se juger plus responsable des événements est une des principales tâches du professionnel. Il y a des parents dont les attributions sont nettement défensives et autoprotectrices; le parent est centré sur ses besoins. Il a alors un discours de victime qui considère l'enfant comme une menace pour son estime de soi. Le blâme n'est pas seulement imputé à l'enfant mais aussi, plus généralement, aux

54. Le LACS (*Leeds Attributional Coding System*) est un outil qui permet d'identifier les attributions dans le discours spontané. Sa fiabilité et sa validité ont été bien montrées dans des groupes cliniques et non cliniques. Après transcription du verbatim, des propos sur la causalité des situations sont identifiés de sorte à pouvoir déterminer les relations entre un événement, ses conséquences et ses causes (Stratton, 1988). Chaque attribution est codée selon cinq dimensions : stable/instable; globale/spécifique; interne/externe; personnelle/universelle; contrôlable/non contrôlable. Les attributions sont finalement codées selon qu'elles génèrent des conséquences positives ou négatives. De plus, il est possible de distinguer entre la personne qui cause les conséquences (l'agent) et celle vers qui est dirigé l'événement, définie comme la cible. Dans cette étude, 917 commentaires de type attributionnel ont été extraits des entretiens, dont 655 (71,3 %) décrivent des événements négatifs.

services sociaux avec lesquels il a souvent eu un passé difficile. Le défi consiste à recadrer ces perceptions et à agir sur ces attributions problématiques. Enfin, il existe des situations où l'enfant est beaucoup moins perçu comme une menace ; les parents ont plus de difficultés à reconnaître que ce qu'ils font est inadéquat. L'intervention devra plutôt viser à modifier les conceptions de ce qui est ou non violent, ainsi que leurs croyances éducatives. En somme, considérer que son enfant a plus de pouvoir que soi, avoir des attitudes rigides et négatives face à l'enfant et le blâmer pour des situations dont il est pourtant la victime déclarée sont des cognitions qui prédisent la présence de mauvais traitements à son endroit.

En somme

Il existe de plus en plus de preuves que les attributions problématiques des parents contribuent de manière importante au développement d'états émotionnels négatifs et de patrons disciplinaires coercitifs ; ce qui suscite un plus grand intérêt chez les chercheurs⁵⁵. Ces processus cognitifs seraient même plus déterminants que l'évaluation de la gravité des conduites non conformistes de l'enfant. Les attributions problématiques induisent une vision pessimiste de l'enfant et témoignent d'une conception négative de l'enfance ; elles stimulent l'hostilité et la colère chez le parent. En outre, des biais dans les attributions sont plus probables lorsque le parent est dans un état émotionnel négatif (colère, irritabilité et dépression) et adhère à des croyances problématiques (attitudes face à l'enfance, à l'éducation et à son enfant).

La rigidité cognitive des parents les plus à risque s'exprime tant dans les contenus d'information traités que dans les processus d'attention, de sélection et d'évaluation. En effet, des croyances problématiques sur la violence (conceptions), l'enfance et l'éducation viennent interagir avec des processus de traitement de l'information peu nuancés et peu complexes. Les transgressions sont interprétées malicieusement comme des provocations et des défis à l'autorité. L'obéissance est une valeur prédominante aux yeux de ces parents ; cela contribue à réduire considérablement leur seuil de tolérance face aux transgressions. Ces interprétations déclenchent des états de colère et aussi d'impuissance qui entravent les possibilités d'analyse plus complexe des événements aversifs. L'attention est dirigée vers l'enfant, que le parent considère comme la cause principale de son trouble. La vision pessimiste et hostile aidant, les perceptions déjà cristallisées et figées qu'il a de son enfant

55. Pour un état de la situation sur les recherches dans le domaine des attributions parentales, voir le très bon article de Bugental *et al.* (1998). Elle soulève de nombreux enjeux conceptuels et méthodologiques qui tracent des orientations pertinentes pour les futures recherches dans ce domaine.

se voient renforcées (confirmation du schéma à propos de l'enfant). L'analyse est globale, peu spécifique et par conséquent peu discriminante; les influences du contexte, des circonstances atténuantes ou des limites de développement sont négligées. Bref, peu d'informations sont traitées qui pourraient avoir pour effet de disculper l'enfant. Peu de place pour l'empathie et beaucoup pour l'exigence! À ces processus passablement explosifs s'ajoute un facteur clé qui sera plus amplement détaillé dans la section suivante: les déficits de contrôle perçus entre le parent et l'enfant. L'ensemble de cette conjoncture est propice à surresponsabiliser l'enfant, voire à le blâmer. Le jugement de culpabilité attribué à l'enfant est une caution, voire une licence pour justifier le recours à des stratégies coercitives. Combien d'adversaires ont été châtiés et de guerres entreprises sur la base de telles interprétations! Toutefois, il est important de mettre un bémol à la construction sociale du problème de l'attribution parentale problématique. Trop peu de recherches plus qualitatives sont réalisées; elles nous donnent pourtant accès à une représentation plus riche et parfois plus nuancée des interprétations parentales.

Dans la section suivante, nous présentons des données qui décrivent et expliquent les processus à l'œuvre dans la mise en place d'une relation coercitive. Même s'il est bien démontré que les parents jugés à risque ou maltraitants ont des systèmes d'interprétation désavantageux pour l'enfant, loin de nous l'idée de prétendre qu'ils sont pour autant pleinement conscients de ces processus internes. L'interprétation défensive de l'agression suggère que l'enfant n'est pas le seul à être en danger.

L'AMORCE D'UNE INTERACTION DANGEREUSE

Bugental *et al.* (1989; 1993; 1996; 1997) ont depuis plusieurs années accumulé un ensemble de données permettant d'élucider les interrelations entre cognition, affect et comportement abusif, particulièrement lorsque les situations défient les normes sociales. Même si plusieurs recherches soutiennent le fait que les parents maltraitants ou à risque perçoivent plus négativement leur enfant (voir la section sur les attitudes), on constate que ce facteur n'est pas suffisant pour déclencher un épisode agressif. Encore faut-il que le parent interprète négativement le comportement socialement difficile de l'enfant. Les recherches de Bugental *et al.*, d'une grande élégance théorique et méthodologique, ont permis de mettre en évidence des processus importants à l'origine de systèmes familiaux dysfonctionnels (pour plus de détails sur l'amorce d'une dyade dysfonctionnelle, voir le chapitre 3). L'interaction parent-enfant se développe à l'image d'une spirale négative (Bugental, 1992). Elle met en action des cognitions, des affects négatifs, des réactions du système autonome qui

mobilisent défensivement le parent, ou encore des comportements sous contrôle volontaire qui visent à rétablir la maîtrise de la situation. Dans cette dyade, l'enfant est un acteur qui peut amplifier le sentiment d'incompétence et d'impuissance du parent et contribuer malheureusement à confirmer ses inférences et ses schèmes dangereux, toujours accessibles. Les agressions du parent sont dès lors en partie gouvernées par des cognitions et des systèmes de réponses physiologiques et émotionnelles dont certains échappent à sa conscience ; elles sont aussi en partie déterminées par des cognitions et des réponses de nature plus volontaire. Le débat sur la distinction entre la violence défensive et la violence stratégique devient alors de plus en plus complexe.

Ainsi, l'enfant difficile⁵⁶ peut connaître deux types de scénario, selon qu'il est en présence d'un adulte qui perçoit son comportement comme une menace ou non (voir la figure 1). Bugental et son équipe ont mis au point un instrument permettant d'identifier l'adulte aux schèmes défensifs⁵⁷. Il est décrit comme un individu qui, dans une situation sociale négative, a tendance à minimiser son pouvoir et à maximiser celui de l'enfant. Les causes internes à lui-même sont, par exemple, la fatigue ou une mauvaise journée ; au contraire, un adulte qui s'attribuerait du pouvoir sur la situation évoquerait, notamment, ses stratégies disciplinaires. Attribuer les causes à l'enfant laisse supposer que ce dernier a le pouvoir sur les événements, qu'il n'a pas fait assez d'efforts ou encore qu'il est têtu. Des raisons qui disculperaient l'enfant, comme la fatigue ou la maladie, sont négligées.

Des schèmes défensifs sont spontanément et automatiquement activés. Ils révèlent une conception particulièrement négative des relations avec autrui et se seraient développés précocement, au gré de l'expérience de la personne avec ses proches (voir la section sur les schèmes dans le chapitre 3). Ils seraient particulièrement résistants au changement, d'autant plus qu'ils échappent à la conscience. On peut comparer ces cognitions au *working model* de Bowlby (1978), au concept de schémas

56. L'enfant difficile est celui qui pose un défi social à l'adulte parce que ses comportements sont inhabituels, bizarres, inappropriés ou non dépendants aux efforts de l'adulte d'entrer en communication avec lui (évitement visuel, retrait). Les enfants qui présentent des risques biologiques sont plus susceptibles d'avoir des comportements de ce type : enfants prématurés, malades chroniques, handicapés physiquement ou mentalement, ou avec des troubles d'apprentissage (Bugental, Blue et Lewis, 1990 ; Bugental, 1992). Les enfants avec des troubles de comportement sont aussi des enfants difficiles.

57. Le construit correspond à la composante du lieu de contrôle dans les schèmes d'attribution, quoique le concept mesuré soit plus interactif ; il s'apparente au lieu de contrôle formulé par Levinson (1974). On insiste sur l'écart perçu entre le pouvoir attribué à l'autre et celui attribué à soi ; on réfère donc au déficit de pouvoir. Pour plus de détails psychométriques sur le *Parental Attributional Test* et sur la construction des quatre scores composites, consultez Bugental, Blue et Cruzcosa, 1989.

associés aux relations interpersonnelles de Markus et Kitayama (1991), à la théorie des *scripts* (Nelson, 1986) ou au style attributionnel (Bugental *et al.*, 1998). C'est ainsi que le comportement de l'enfant a le pouvoir de faire vivre de l'impuissance à l'adulte. On se trouve ironiquement devant une situation où les difficultés de l'enfant, loin de susciter de l'empathie ou de l'attention de la part de l'adulte, génèrent chez lui une activité défensive, des émotions négatives et une construction de la réalité centrée sur le problème qu'elles lui posent. Le modèle de Bugental et ses collaborateurs prévoit une séquence d'événements qui sera précisément modulée selon la perception qu'a l'adulte des comportements difficiles de l'enfant (voir la figure 1). Le parcours de l'interaction suit une géométrie variable qui dépend beaucoup de la construction du sens des comportements de l'enfant.

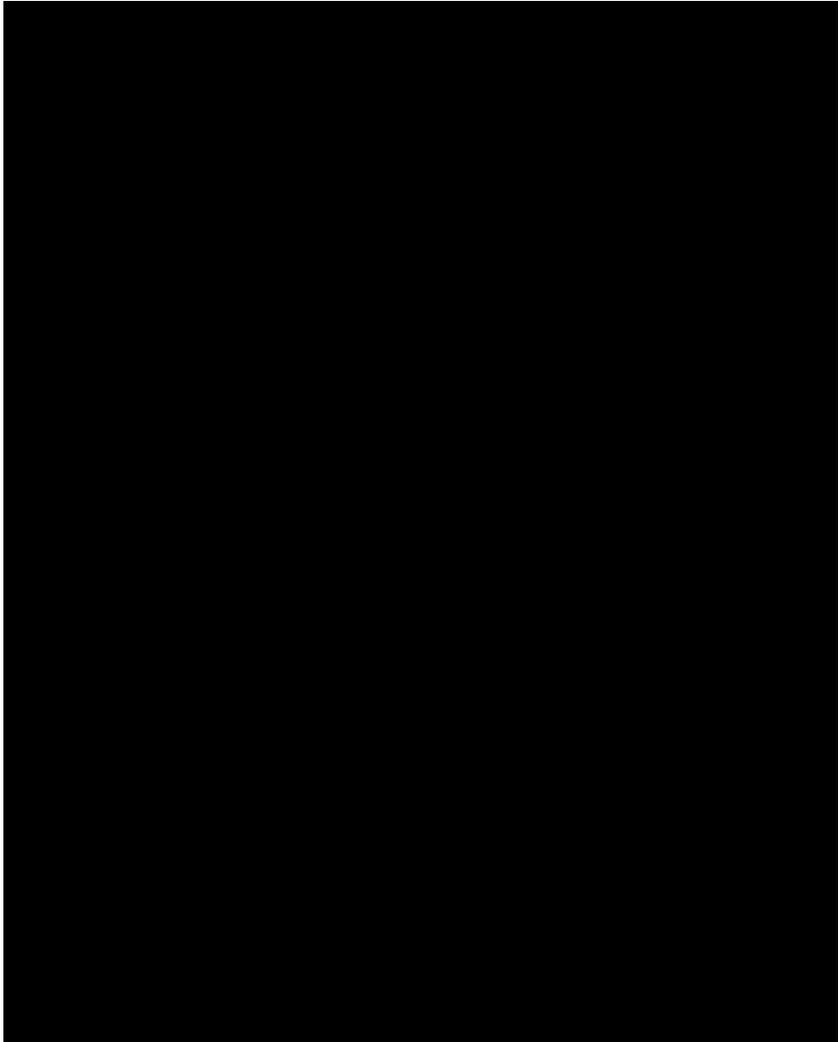
Ce modèle est particulièrement éclairant pour comprendre les raisons qui font que les comportements immatures de l'enfant ou encore ses transgressions mineures, personnelles ou sociales suscitent en général peu de comportements coercitifs chez une majorité de parents, tandis qu'ils entraînent de la coercition chez les parents jugés à risque et maltraitants (Peterson *et al.*, 1994; Caselles et Milner, 2000; Paz Montes, de Paul et Milner, 2000). Ces réactions parentales coercitives ont souvent pour effet de déclencher à leur tour des comportements de défense et de retrait chez l'enfant, ce qui contribue à renforcer la spirale négative. Paradoxalement, l'enfant est perçu comme un adversaire plutôt qu'un être à protéger ou à socialiser.

Bugental et ses collègues ont documenté chacune des étapes du modèle par une série de recherches descriptives ainsi que par de judicieuses études expérimentales sur la difficulté de l'enfant et la propension de l'adulte à réagir de manière défensive. L'ensemble de ces études permet de comprendre les processus qui font que, chez ces adultes, les interactions avec l'enfant se transforment en conflit de pouvoir. Les différentes recherches que l'équipe de Bugental a faites depuis une quinzaine d'années auprès d'échantillons cliniques et tout-venant permettent d'éclairer les étapes de l'installation d'une spirale coercitive. Nous les décrirons brièvement en fonction de l'étape qu'elles contribuent à documenter⁵⁸.

58. Les travaux de l'équipe de Bugental durant les quinze dernières années sont présentés en détail en raison de leur utilité pour comprendre l'influence des cognitions parentales problématiques dans le développement d'une interaction coercitive. Leur qualité théorique et méthodologique est impressionnante; leur contribution scientifique aussi. Il serait intéressant d'examiner la valeur heuristique de ses propositions théoriques dans le développement de la coercition dans les relations conjugales.

Figure 1

Schéma élaboré par Bugental pour illustrer son modèle de système de comportements parentaux centrés sur la menace



Traduction des pages 225 et 226 de Bugental (1992).

Des schèmes relationnels et d'attribution défensifs et accessibles

Une étude réalisée auprès de 21 mères recrutées dans une agence de protection (dont la moitié sont des cas fondés), de 19 mères à risque et de 40 mères recrutées dans la communauté permet de constater que les mères du premier groupe sont plus nombreuses que celles des deux autres groupes à présenter un schéma de relations interpersonnelles axé sur un désavantage de pouvoir (mesuré par le *Parental Attribution Test*) (Bugental, Blue et Cruzcosa, 1989). L'accès spontané à ce schéma serait donc une caractéristique probable chez le parent maltraitant (2)⁵⁹. Une seconde étude permet cette fois-ci de cerner la présence d'idées de domination chez les parents « schématiques ». Quarante-deux (42) mères et 81 pères prennent connaissance d'une liste de 75 mots (adjectifs décrivant soi et les autres), dont le quart expriment des contenus de domination. Deux conditions sont testées : avec et sans activité cognitive (*no-load and load memory*). Le parent doit réagir aux stimuli en disant si ces adjectifs s'appliquent plus à lui ou à son enfant (schéma de soi et schéma de l'autre). Deux mesures sont colligées : les temps de réaction et la décision. Ces parents se définissent comme dominants dans la situation la plus légère (*no load*) et définissent l'enfant comme celui ayant plus de pouvoir dans la situation la plus demandante (*load*). Globalement, les parents schématiques réagissent plus rapidement devant des attributs de domination. Ces résultats laissent supposer que ces contenus sont structurés et facilement accessibles chez les parents se percevant en désavantage de pouvoir, particulièrement lorsqu'ils sont soumis à un stress (2). Les patrons de domination sont inversés dans la situation moins stressante : les parents ont plus tendance à se juger plus dominants que l'enfant. Le sentiment d'impuissance se révélerait davantage en condition de stress ; les structures cognitives surappries sont dès lors facilement accessibles en situation de danger (perçu). Dans la condition moins demandante, on peut interpréter les perceptions du parent comme une stratégie autocorrectrice ; la représentation de soi apparaît plus avantageuse que celle de l'enfant. En somme, on constate que le parent schématiquement organisé en fonction de la notion de domination interprète de manière sélective les situations sociales ; l'information est d'abord traitée en fonction des thèmes liés au pouvoir. Cette hypervigilance l'amène à mobiliser facilement son système de défense.

59. Le nombre entre parenthèses indique le numéro de l'étape dans le modèle de Bugental, présenté dans le chapitre 3.

Des schèmes de réponses mobilisant un système de défense

Une troisième recherche effectuée auprès de 160 mères d'enfants d'âge préscolaire (échantillon tout-venant) montre cette fois la troisième étape du processus décrit au chapitre 3 (Bugental *et al.*, 1993). Des réponses de défense émergent. Lorsque deux conditions sont présentes : un enfant qui pose un défi particulier (performance qui ne répond pas aux attentes de l'adulte) couplé avec un adulte fortement structuré en fonction du schème de domination, la fréquence cardiaque et l'activité électrodermale de l'adulte augmentent. L'adulte évalue négativement l'enfant qui ne répond pas à ses attentes (*unresponsive*). Ce même adulte manifeste une réaction opposée face à un enfant qui réagit à ses efforts d'entraînement (en améliorant sa performance). Ses réactions physiologiques sont alors inverses : c'est une réponse d'ouverture à l'enfant plus conformiste et gratifiant. Ses évaluations à propos de l'enfant laissent soupçonner des affects plus positifs : elles sont nettement plus favorables que dans la situation où l'adulte est devant un enfant moins répondant. Par ailleurs, l'adulte non schématique réagit positivement (physiologiquement et dans ses évaluations de l'enfant) quelle que soient les caractéristiques de l'enfant.

Les parents qui deviennent impuissants devant des situations qui défient les normes sociales auraient non seulement des systèmes d'interprétation problématique, déclenchés automatiquement, mais aussi des systèmes de réponses défensives, favorisant l'installation d'une relation compétitive. En outre, ces adultes ne s'adaptent pas à la réalité, mais assimilent les éléments de leur environnement social dans des structures de connaissance préexistantes, ce qui laisse peu de place à une interprétation nuancée des événements. Cela met vraisemblablement aussi en péril la relation avec leur enfant.

Des schèmes cognitifs pour interpréter la menace

Dans une quatrième étude, on demande à 40 mères d'enfants d'âge scolaire de choisir des images pour raconter une histoire qui met en scène un problème dans la relation du parent avec l'enfant. Elles doivent ensuite sélectionner d'autres images qui les orienteront dans leur recherche de solutions (Bugental, Lyon, Krantz et Cortez, 1997). On veut examiner ainsi les différents processus de traitement de l'information selon que l'on met l'accent sur le problème ou sur la solution. Les temps de latence et les choix d'images sont les mesures retenues pour estimer la nature des schèmes qui dominent le traitement de l'information dans ces situations. Les parents qui considèrent n'avoir que peu de contrôle dans les situations sociales avec un enfant réagissent différemment aux images associées aux problèmes. Ils ont des temps de latence moyennement plus courts face à

ces images et en choisissent un plus grand nombre. Aucune différence n'apparaît toutefois dans les réactions des deux groupes (lieu de contrôle interne et externe) face aux images associées à la résolution du conflit ou encore à des images mettant en scène l'enfant seulement. Ces résultats appuient le fait que certains parents ont rapidement accès à des idées organisées en fonction de la menace subjective que peut parfois représenter leur enfant. Les cognitions involontaires (automatiques) et volontaires se conjuguent pour exacerber une situation déjà difficile. Dans les sections suivantes portant sur les conceptions, attitudes et attributions, nous ferons état de l'avancement des connaissances sur les relations entre cognitions parentales problématiques et agression.

Des perceptions problématiques conjuguées à une mobilisation défensive

La fixation du parent sur les aspects problématiques de la situation avec l'enfant est un facteur de risque. Lorsque, en plus, l'adulte attribue des intentions malveillantes à l'enfant, on se trouve dans un contexte vraiment dangereux. Dans une autre recherche, Bugental, Lewis, Lin, Lyon et Kopeikin (1999) ont raffiné leur procédure. Cent cinquante-huit (158) mères d'enfant d'âge préscolaire sont regroupées selon le degré de défi que représente l'enfant ; s'ajoutent aux situations précédentes l'enfant qui a des comportements ambigus (parfois répondants et parfois non répondants) ainsi qu'un contexte où l'adulte peut évaluer l'enfant (autorité forte), où c'est l'enfant qui évalue les compétences de son entraîneur (autorité faible) et une situation où il n'est nullement question d'évaluation de la performance (autorité non déterminée). Outre les mesures habituelles, les chercheurs mesurent aussi les attributions d'intention chez l'enfant et le degré de force physique déployée sur un clavier lorsqu'il fournit un *feedback* après la séance d'entraînement (réponse interprétée comme une mesure de force punitive ; pour plus de détails sur la méthodologie, voir Bugental, Lewis *et al.*, 1999). La situation qui évoque le plus d'activation physiologique de type défensif chez le parent dont le lieu de contrôle est externe (et donc considéré comme contrôlable par l'enfant) est celle qui met en scène un enfant dont les réactions sont inconsistantes (ambiguës). Les comportements de force physique sont également plus nombreux. C'est aussi le groupe qui attribue le plus d'intention négative à l'enfant. La fréquence cardiaque interfère partiellement dans la relation entre la propension à externaliser le contrôle chez le parent et les comportements de force physique. Le contrôle attribué⁶⁰ à l'enfant ou au

60. Qui est ici induit par l'expérience.

parent ne produit aucun effet. Deux autres constats émergent de cette recherche : l'activation de cognitions impliquant des systèmes volontaires (3b) et la présence d'attributions d'intention malveillante. Ce processus cognitif caractérise bon nombre de parents coercitifs et maltraitants (voir la section sur les attributions). En outre, les parents qui ont un contrôle externalisé ont une activité motrice qui laisse supposer qu'ils sont très tendus (4a) : le recours à la force physique chez ces adultes est gratuit et non instrumental (n'a aucun effet sur la performance de l'enfant). L'activation du système autonome, révélée par l'activation physiologique et motrice, serait un indicateur du système de réponses de mobilisation face au danger (voir le chapitre 2). Wolfe, Fairbank, Kelly et Bradlyn (1983) avaient déjà constaté que les parents abusifs ont un système autonome d'un grand niveau de réactivité. Comme nous le disions dans le chapitre 2, cette propension à réagir reflète un répertoire de réponses bien organisé pour faire face au danger ; elle est toutefois dysfonctionnelle lorsqu'il s'agit de réagir à un proche qui dépend de soi.

From an evolutionary standpoint, the individual's survival may depend upon such responses. The defensive responses shown by lower-parents are not intrinsically dysfunctional; they are dysfunction because of the inappropriate target: a dependent child. (Bugental et al., 1999, p. 1376.)

Les parents jugés abusifs sont souvent inconscients de la force qu'ils utilisent auprès de l'enfant lorsqu'ils le secouent, le prennent par le bras ou lui administrent la fessée (*hidden power assertion*) (Vashta, 1982). Les parents sont parfois confrontés à des événements plus complexes, voire ambigus ; traiter les informations dans ces situations sociales est déjà un défi. Les affects négatifs observés chez eux indiquent le désarroi que ces interactions engendrent. Les parents qui se considèrent comme désavantagés sur le plan du pouvoir se sentent ainsi en danger. Les études sur le pouvoir font un constat très intéressant : ceux qui utilisent le plus le pouvoir coercitif sont souvent ceux qui doutent de leur propre pouvoir (Kipnis, 1976).

Un traitement de l'information altéré, des tentatives de se réguler

Se mobiliser face au danger entraîne différentes conséquences cognitives. On ne peut pas simultanément se sentir au bord du chaos et réfléchir comme si on l'était au bord d'un long fleuve tranquille. Se sentir sans pouvoir perturbe les fonctions cognitives. En même temps, le déséquilibre étant un état très inconfortable, l'humain est fortement motivé à se réguler.

Cent soixante mères d'enfant du primaire sont soumis à l'expérience type de l'équipe de Bugental (Bugental, Lewis *et al.*, 1999). Cette fois, une analyse acoustique du nombre et de la durée des pauses durant différents moments de l'expérience permet d'évaluer les perturbations dans les

aspects non verbaux de la communication, comme mesure de comportements expressifs involontaires (4a). De plus, une analyse des propos permet d'avoir accès à des informations descriptives et analytiques (tentative de réguler). Ces comportements expriment chez l'adulte une tentative d'orienter son interaction avec l'enfant (4b). Les parents qui considèrent avoir moins de contrôle que leur enfant ont un style de communication moins clair et fluide qui indique une plus grande déstabilisation : plus de pauses et plus de paroles de type régulateur (*regulatory though*). En effet, les communications plus ambiguës indiquent une tentative de maîtriser et de réguler l'interaction avec l'enfant. Ces données illustrent la confusion dans laquelle se retrouve l'adulte « impuissant » et sa tentative de retrouver un certain contrôle ; en même temps, l'enfant est quant à lui confronté à un environnement équivoque.

Lorsque l'adulte est perturbé mais essaie d'établir un contact... peu sincère !

Les états émotionnels des parents sont une réaction au stress qui provoque chez l'enfant des comportements d'évitement ; c'est un indice du stress qu'éprouve cette fois l'enfant. Quarante mères sont recrutées dans des agences de protection de la jeunesse ainsi que leurs 80 enfants dont la moitié sont considérés par celles-ci comme difficiles (Bugental, Blue et Lewis, 1990)⁶¹. Quarante mères sont aussi recrutées dans la communauté, mais avec des enfants qui ne sont pas les leurs. Les mères sont soumises à une expérience analogue aux études précédentes. Quatre types de dyades sont évaluées : mère échantillon clinique–enfant difficile ; mère échantillon clinique–enfant non difficile ; mère tout-venant–enfant difficile ; mère tout-venant–enfant non difficile. On mesure cette fois les affects de l'adulte comme les expressions faciales et vocales exprimant de la joie ou de la tristesse (4b). Comme dans les autres recherches, on mesure aussi les attributions de contrôle de ces femmes. Les interactions entre les adultes et les enfants sont enregistrées sur vidéo dans un contexte non structuré. Les enfants considérés comme difficiles se comportent différemment des autres enfants : ils évitent plus les regards. Les mères qui considèrent avoir moins de pouvoir que l'enfant⁶² manifestent plus d'affects négatifs à l'endroit de l'enfant difficile. Les mères regroupées avec d'autres enfants que les leurs et qui ont le sentiment d'avoir peu de pouvoir, ont des réactions affectives opposées : une diminution des émotions positives à mesure

61. La raison pour laquelle ces familles sont suivies par les services de protection est que ces mères éprouvent des difficultés avec l'enfant difficile (identifié comme cible – *target*, dans cette recherche). L'enfant non difficile provient de la fratrie.

62. Cette observation est valide, que l'enfant soit avec sa propre mère ou non.

que l'interaction avec l'enfant difficile évolue (comportements dysphoriques chez les mères) et une augmentation des émotions positives avec l'enfant non difficile. Chez les mères non affiliées à l'enfant et dont les attributions de contrôle ne sont pas problématiques, les comportements dysphoriques avec l'enfant difficile sont absents. En somme, l'enfant difficile n'a pas le pouvoir d'influencer les réactions de l'adulte confiant dans son propre pouvoir, alors qu'il l'a avec le parent insécure.

Dans une autre étude, Bugental, Brown et Reiss (1996) examinent comment le traitement de l'information est perturbé et les tentatives de contact sont vaines chez des parents qui font des attributions de contrôle externe (4ab). Cent soixante (160) mères tout-venant recrutées dans la communauté tentent d'apprendre une tâche cognitive à un enfant difficile ou facile (simulation). Les comportements des mères sont enregistrés, après l'interaction, les mères peuvent regarder la bande vidéo. Elles doivent écrire ce qu'elles pensaient à huit moments différents de l'interaction. Leurs sourires sont également décodés de sorte à obtenir une mesure du sourire sincère (*Duchenne smiles*) et du sourire non sincère (non associé à des affects positifs; masquage d'affects négatifs). Les mères dont les attributions de contrôle sont problématiques et qui sont exposées à un enfant difficile, manifestent plus de faux sourires (faux affect positif) que celles des autres groupes, ont des temps de réponse plus longs avant de se mettre à écrire et rapportent plus souvent ne pas se rappeler ce qui s'est passé durant l'interaction. Les affects négatifs et la mobilisation défensive viendraient altérer leur capacité à traiter avec pertinence l'information sociale; en conséquence, leurs capacités d'adaptation et d'ouverture face à l'enfant se trouvent affectées.

Under threatening circumstances, one's attention is narrowly focused on the threat stimulus itself (and ways to manage the threat) and is withdrawn from peripheral events. (Bugental et al., 1996, p. 405.)

En même temps, l'adulte tente désespérément d'entrer en contact en essayant d'enjôler l'enfant. Toutefois, ces stratégies de séduction sont surtout observées lorsque le parent n'a pas la possibilité d'exercer un contrôle coercitif sur l'enfant, comme c'est le cas dans la situation expérimentale créée par l'équipe de Bugental. Les stratégies coercitives seraient plus déployées lorsque l'adulte perçoit qu'il a la possibilité de le faire (*control opportunities*) (Bugental et Clayton, 1998). C'est ainsi que réactions défensives, déséquilibres et recherche de contrôle se succèdent, chacun de ces états marquant les différentes étapes de l'interaction conflictuelle. Cela soulève le dilemme de ce qui est volontairement ou involontairement sous le contrôle de l'agresseur... et de son niveau de conscience!

Lorsque l'enfant devient un stimulus de plus en plus aversif

Les stratégies de séduction (*ingratiating*) sont facilement perçues par l'enfant qui y répond de manière négative ; les perceptions négatives se cristallisent et la spirale coercitive s'installe. Bugental et Shennum (1984) avaient depuis longtemps observé ce type de comportements chez l'adulte impuissant face à l'enfant. En outre, elles avaient observé que ces comportements enjôleurs avaient l'effet contraire de ce que l'adulte espérait. Dans ces situations, l'enfant brise le contact visuel dans les secondes qui suivent le sourire non sincère. Ce patron de réponse est plus accentué chez des enfants victimes d'abus (5). L'enfant difficile devient alors encore plus aversif (6). Ces réactions ont ainsi bien souvent pour effet de confirmer le schème d'attribution de l'adulte : son impuissance à avoir de l'influence sur l'enfant (7).

Enfin, la dernière recherche illustre les effets pervers des réactions ambiguës chez l'adulte qui perçoit que l'enfant a plus de pouvoir que lui (5 et 6) (Bugental, Lyon, Lin, McGrath et Bimbela, 1999). Des enfants de 7 à 10 ans sont exposés à des messages où l'ambiguïté non verbale de l'adulte varie⁶³. On mesure chez l'enfant l'attention, la performance cognitive et la satisfaction de l'entraîneur. Les réactions d'attention, la performance et la satisfaction envers l'adulte varient selon la clarté des messages que communique celui qui assiste l'enfant dans l'apprentissage d'un jeu (trouver le centre d'un labyrinthe). La situation la plus ambiguë⁶⁴ suscite des réactions défensives (augmentation de la fréquence cardiaque et de l'activité électrodermale), une moins bonne performance cognitive (nombre d'erreurs à une tâche arithmétique) et une évaluation plus négative du professeur. Ce patron de réponses refléterait une certaine forme de désengagement dans la relation, l'enfant utilisant ses ressources d'adaptation surtout pour réguler ses émotions ; malheureusement, les effets bénéfiques sont à très court terme. Vasey (1996) considère en effet que la diminution de l'attention (*attentional disengagement*) permet de protéger l'enfant de l'anxiété ; mais réduit en même temps sa capacité de comprendre et de répondre à l'adulte. La diminution de l'attention (sous contrôle autonome) et les erreurs cognitives (plus sous le contrôle de comportements volontaires) sont les conséquences des efforts de régulation de l'enfant. Malheureusement, ces stratégies peuvent intensifier l'escalade

63. L'ambiguïté des communications est une des caractéristiques du parent qui se juge désavantagé pour ce qui est de son pouvoir.

64. C'est une situation caractérisée par une communication non fluide (pauses fréquentes) et des expressions faciales non sincères (des faux sourires) chez l'adulte.

avec l'adulte. Pensons aux nombreuses fois où le parent doit aider l'enfant dans ses différents apprentissages et où l'interaction se conclut par une escalade coercitive !

En somme

L'amorce du conflit et la transformation d'un incident contrariant en une relation conflictuelle viennent d'abord d'une conjonction trouble : un enfant pas facile et des perceptions parentales problématiques. Celles-ci révèlent l'étonnante vulnérabilité de l'adulte face à un être qui pose un défi réel mais qui, néanmoins, dépend de lui. L'interaction a été découpée en séquences ; l'équipe de Bugental s'est donné le mandat de documenter systématiquement chacune des parties du scénario, pour faire le bilan d'un épisode agressif mettant en scène le parent et son enfant. Le décryptage des séquences indique que comportements involontaires et volontaires se succèdent plus souvent qu'autrement dans un climat d'insurrection appréhendée. S'agit-il de maintenir ou de gagner du pouvoir sur l'enfant, ou plutôt de réagir à une perte de contrôle ? Pour le moment, nous optons plutôt pour la deuxième hypothèse, du moins dans les situations examinées. Les études de Bugental nous informent sur les processus défensifs et expressifs de la violence parentale. Les théories du conditionnement classique et les théories de l'attachement sont plus utiles pour comprendre les mécanismes à l'œuvre. Le comportement d'évitement de l'enfant semble relever plus du contrôle involontaire que d'une stratégie pour obtenir quelque chose du parent. On peut interpréter le comportement du parent de la même façon. Les tentatives volontaires d'établir une communication se font dans un état de déséquilibre plutôt que dans un contexte d'ouverture à l'enfant. Finalement, le comportement ambigu de l'adulte qui essaie d'établir un contact pour reprendre le contrôle sur la situation, a des effets aggravants. Ces observations ne sont pas sans rappeler l'influence des conduites parentales erratiques et inconsistantes sur la genèse de comportements négatifs chez l'enfant. La clarté des consignes est une condition nécessaire pour favoriser le développement des enfants. Et voilà que la perception de danger déstabilise l'adulte ; sa capacité à fournir un environnement aux normes claires est donc sérieusement compromise. C'est ainsi que la violence apparaît au carrefour des émotions et du besoin de pouvoir. Les transgressions et le défi de l'autorité sont une provocation à l'autorité du parent ; elles suscitent chez lui la colère et entraînent une succession de pensées et de réactions qui peuvent rapidement devenir périlleuses pour l'enfant. Nous n'avons pas eu accès à des données semblables pour analyser les

épisodes d'agression dans le couple⁶⁵. Il serait intéressant de voir si ces résultats peuvent se généraliser aux relations qui s'inscrivent dans un tout autre rapport social. S'en dégagerait-il des similitudes ? S'il y a des différences, où s'expriment-elles ? Pour l'instant, c'est à suivre !

CONCLUSION

Les informations qui proviennent des études empiriques sur les cognitions familiales et la violence permettent de tracer le portrait qui suit. Les enjeux qui sont à l'origine du déclenchement d'un épisode agressif, voire violent, mettent en scène les forces sociales qui structurent les rapports entre les hommes et les femmes et ceux entre les générations, sans oublier les besoins humains de base. Le sentiment d'être défié, d'être rejeté ou d'être confronté à des demandes trop envahissantes, au cœur de plusieurs amorces, révèle des enjeux liés à la fois aux besoins de sécurité et aux besoins de contrôle. La transgression des normes et de l'autorité, un comportement considéré comme dangereux ou encore les besoins de dépendance exprimés par un proche, sont des conduites très peu prisées par le conjoint ou par le parent violent, dont les intérêts priment souvent sur ceux de leur partenaire ou de leur enfant. Ces déclencheurs éveillent parfois des conflits qui dépassent le problème immédiat. Les sociétés modelées selon les chartes de droits lancent d'autres défis aux familles : l'égalité des femmes, la participation des pères dans les tâches domestiques et l'éducation des enfants la moins coercitive possible sont les nouvelles prescriptions qui façonnent puissamment les représentations sociales de la normalité dans la vie privée. Récentes dans notre histoire, ces idées sont certes porteuses de nouvelles attitudes, mais aussi de nouvelles tensions familiales, à l'origine d'épisodes de violence privée.

Les agressions physiques sévères constituent le noyau central des représentations de la violence faite aux femmes et aux enfants ; les agressions psychologiques sont plus périphériques, mais de plus en plus reconues par la collectivité. L'impact des agressions sur la victime est une information cruciale pour déceler la présence de la violence privée. Les contenus des représentations des agresseurs semblent plus déficients, tant pour la nature du phénomène que pour son impact sur la victime ; les agresseurs seraient en quelque sorte plus aschématiques. Chez eux,

65. Les chercheurs qui étudient les relations de couple en ont certainement produit cependant (par ex., Markman...).

l'intention de nuire détermine à quel point ils sont conscients de leur violence et se sentent responsables face à leur victime ; cette intention n'est pas nécessairement un élément constitutif du problème. Plusieurs chercheurs déplorent l'insuffisance des données sur les points de vue de la victime ; cela est particulièrement vrai pour les enfants.

Les attitudes tolérantes face à la violence sont celles qui conçoivent négativement la femme ou l'enfant et qui les positionnent de manière désavantageuse. Des perceptions problématiques à propos notamment des relations intimes, de l'égalité entre les sexes, de l'enfance, de l'éducation ou encore, plus directement, de la violence entre proches alimentent des attentes qui servent de repères pour juger les conduites de sa partenaire ou de son enfant. Ces attitudes sont risquées lorsqu'elles combinent l'exigence d'obéissance et de soumission avec un minimum d'empathie pour la victime, parfois considérée comme un adversaire. Ces théories implicites produisent des référents de base qui vont déterminer si une transgression ou encore un comportement aversif sont acceptables ou s'ils commandent au contraire une correction ou une réparation. La vigilance des agresseurs aux aspects négatifs de la conjointe ou de l'enfant induit un contexte affectif peu propice à l'analyse nuancée des événements et au repérage de facteurs situationnels ou transitoires qui pourraient les disculper. Néanmoins, la pensée humaine n'est pas un phénomène lisse : elle est tissée de contradictions qui révèlent la complexité de l'univers idéologique dans lequel les familles évoluent. C'est pourquoi il est important d'examiner non seulement les contenus associés aux attitudes mais aussi la manière dont ces dernières se structurent entre elles. Leur coexistence est à la source de bien des tensions entraînant des dissonances cognitives chez l'adulte. Les dimensions conatives de l'attitude ont une valeur prédictive ; considérer que l'agression est un moyen efficace et planifier y recourir sont clairement associés à son recours. Ainsi, la combinaison la plus dangereuse consisterait à ne pas percevoir les impacts négatifs des agressions sur la victime et à anticiper les gains que leur utilisation entraînera.

L'attribution des causes et des responsabilités influence considérablement la construction du sens que l'on donne à la situation ; elle permet aussi de juger de qui offense et de qui subit des torts. Trois processus sont à l'œuvre dans ces activités qui ne sont pas que cognitives : l'identification positive ou négative à la victime, la dissonance cognitive et le besoin de contrôle. Le premier processus révèle le degré de similitude⁶⁶ ainsi que la proximité affective qui lie l'agresseur à la victime ; le second illustre l'inconfort que ressent la personne devant les contradictions entre les faits

66. Les mécanismes d'identification peuvent enclencher des mécanismes de projection.

vécus et ses attitudes ; et le troisième processus montre le rôle majeur du contrôle dans les dynamiques de violence. En fait, ces processus éclairent deux dimensions fondatrices de la violence : la piètre qualité des liens socioaffectifs et les abus de contrôle et de pouvoir. En effet, agresser une personne jugée négativement et de surcroît offensante n'est pas en tant que tel contradictoire. Si l'identification à la victime est négative, il y a peu de risque que l'agresseur ressente un inconfort à l'agresser ; et la perception d'une similitude a plutôt l'effet de susciter des réactions défensives à son endroit. En outre, l'agression est souvent motivée par des besoins de contrôle ; des représentations organisées en fonction du contrôle, du pouvoir et de la domination seraient un facteur de risque chez les conjoints comme chez les parents. L'agression défensive serait plus expressive dans sa nature et exprimerait plus une perte de contrôle ; l'agression instrumentale ou stratégique serait plus offensive et exprimerait plutôt une prise de contrôle. Les tentatives de reprise de contrôle seraient donc motivées par le sentiment d'impuissance ou par la volonté de dominer. Il est probable que plusieurs épisodes de violence privée combinent simultanément ces deux modes d'agression, défensif et offensif, la réalité étant rarement manichéenne. De plus, les tentatives pour reprendre le contrôle sont dans certains cas des efforts plus ou moins désespérés de rerégulation. L'activation du système autonome, et donc involontaire, est source d'actions impulsives ; celles-ci s'insèrent alors dans une séquence d'événements où se manifestent aussi des conduites coercitives volontaires.

Les adultes les moins à risque sont ceux qui considèrent qu'ils ont le contrôle sur leurs comportements agressifs ; leur lieu de contrôle est généralement plus interne. Blâmer la victime implique à la fois qu'on s'identifie peu à elle et qu'on lui attribue une partie importante du contrôle sur la situation. Cette externalisation du contrôle est souvent invoquée par l'agresseur pour s'innocenter⁶⁷. Parfois, l'aliénation de la victime est telle qu'elle minimise la gravité des conduites qu'elle subit et prend la responsabilité des agressions qui lui sont faites ; c'est dire l'image qu'elle a d'elle-même ! Dans ces cas, la victime doit relever un défi de taille et intégrer une contradiction à la limite du tolérable : assurer le contrôle du manque de contrôle de son agresseur. L'interprétation la plus dangereuse est le jugement de responsabilité qui blâme la victime tout en disculpant l'agresseur.

67. L'attribution externe peut indiquer deux réalités : le fait que l'agresseur contrôle difficilement ses comportements agressifs ou le fait que l'agresseur qui les contrôle préfère aliéner sa victime en lui imputant la responsabilité de ses comportements.

Les recherches que nous avons consultées montrent qu'un des ancrages sociaux le plus déterminant est le genre. Comme la société fait des femmes le pilier socioaffectif de la famille, elles sont à la fois plus conscientes et plus vulnérables. Elles sont d'abord plus sensibilisées à la violence (schéma plus diversifié, attitudes moins tolérantes face à la violence). De plus, l'harmonie familiale leur incombant le plus souvent, leur identité (schéma de soi) repose davantage sur leur capacité à assurer l'équilibre familial. Cette exigence peut favoriser une identification positive à l'agresseur⁶⁸ ainsi que la propension à minimiser les agressions qu'elles subissent et à pardonner à leur agresseur. L'appartenance culturelle et sociale est également un facteur d'ancrage non négligeable ; la légitimation de pratiques coercitives entre proches s'érige bien souvent dans un contexte antagoniste. Avoir été soi-même victime de violence n'est pas un facteur de risque absolu ; la capacité de nommer et de se distancier de ces expériences difficiles est un facteur de protection non négligeable.

En somme, les cognitions, qu'elles soient descriptives, analytiques ou évaluatives, agissent dans la construction des interprétations, dans l'appréciation des options et dans l'évaluation des conséquences aux agressions. Elles contribuent à objectiver la réalité de l'agresseur en dévoilant la nature de ses perceptions et, parfois, à imposer celles-ci à la victime. Le traitement des informations est aussi fortement connecté aux affects qui obscurcissent malheureusement trop souvent le jugement de personnes en état de stress et parfois de détresse. Les perturbations qui en résultent génèrent une hypervigilance à la menace et un manque d'attention qui empêchent l'encodage des informations permettant une analyse plus nuancée de la situation. Cognitions et affects dangereux se succèdent ; l'incident contrariant s'intensifie dans une escalade en spirale.

68. La recherche sur la violence des jeunes face à leur mère, dont nous avons parlé dans le chapitre 1, révèle aussi la tendance des mères à minimiser la violence de leur enfant et à le disculper.

